



DES SOLUTIONS POUR VOS
PROJETS, DES ENGAGEMENTS
POUR LA VIE



Rapport Financier
Annuel 2024

> Sommaire

Mot du Président du Directoire	06
Wafasalaf au cœur de vos projets de vie	08
Des produits adaptés aux besoins de nos clients	10
Acteur clé des solutions financières avec trois décennies d'expérience	12
Des solutions de gestion des crédits et recouvrements pour nos partenaires	14
Un business model aligné avec nos objectifs et engagements	16
Un actionnariat de renommée mondiale	18
Une gouvernance rigoureuse pour une excellence pérenne	19
Un management dédié à notre vision stratégique	20
Une approche stratégique pour anticiper et gérer les risques	22

Présentation de WAFASALAF



Contexte économique et environnement sectoriel	26
2024, une année de croissance et de consolidation	27
L'innovation et la digitalisation, piliers de l'expérience client	28
Une gestion des risques et du recouvrement au service de la performance	30
Distinctions renouvelées pour Wafasalaf en 2024	33

Rapport d'activité



Périmètre et méthodologie	35
Une finance responsable au service d'un développement durable	36
Wafasalaf & ses collabor'acteurs	38
Un dialogue ouvert et constructif pour un climat social harmonieux	40
Une attention particulière à la qualité de vie au travail et au bien-être des collaborateurs	42
Un parcours de développement sur-mesure pour les collaborateurs	45
Wafasalaf & son engagement environnemental	46
Wafasalaf & son engagement sociétal	48
Une approche stratégique pour anticiper et gérer les risques	50
Une gouvernance basée sur la transparence, l'éthique et la responsabilité	76
Un dispositif renforcé contre la corruption	79
Relations avec les investisseurs	79

Rapport ESG



Rapport de gestion	82
Notes aux comptes consolidés	98
Comptes consolidés	106
Dispositif de la gestion globale des Risques	124
Comptes sociaux	128
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	160
État des honoraires des Commissaires aux Comptes	168

Comptes annuels & rapports





Présentation de Wafasalaf

> Mot du Président du Directoire

En 2024, Wafasalaf a franchi une nouvelle étape dans son développement, marquant une année de croissance, d'innovation et de responsabilité renouvelée

M. Driss FEDOUL
Président du Directoire



En 2024, Wafasalaf a franchi une nouvelle étape dans son développement, marquant une année de croissance, d'innovation et de responsabilité renouvelée.

Dans un environnement économique en évolution, nos équipes ont su démontrer une fois de plus leur agilité, leur expertise et leur sens de l'engagement. C'est grâce à leur mobilisation constante que nous avons su proposer des solutions toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et partenaires, renforçant ainsi ce lien de confiance qui constitue le socle de notre action.

Notre production a progressé de 20,1%, atteignant 7 734 MDH, portant notre part de marché à 29,8% confirmant notre leadership

L'engagement envers nos clients est indissociable de notre engagement, envers nos collaborateurs et envers la société.

et notre capacité à anticiper les dynamiques du marché. Cette performance est également le fruit d'un accompagnement renforcé de nos partenaires, d'une diversification de nos canaux, d'une optimisation continue de nos processus et d'une excellente maîtrise de notre risque.

Le leadership nous engage. Il nous engage à toujours mieux servir nos clients, à innover de manière responsable et à nous montrer exemplaires dans toutes nos pratiques. Nous portons une attention particulière à l'impact sociétal de notre activité, et nous faisons de la transparence, de l'éthique et de la proximité les piliers de notre relation avec l'ensemble de nos parties prenantes.

En 2024, nous avons poursuivi avec détermination notre transformation digitale, faisant de ce canal un catalyseur de croissance, d'inclusion et de performance. Les parcours clients ont été repensés pour plus de fluidité, les délais de traitement raccourcis, et l'autonomie des partenaires renforcée. Cette dynamique d'innovation se traduit par des services plus intuitifs, accessibles et responsables, au service d'une expérience client toujours plus qualitative.

L'engagement envers nos clients est indissociable de notre engagement, envers nos collaborateurs et envers la société. Être utile, c'est agir au quotidien pour nos clients; Nous avons été choisis comme marque préférée des marocains et élus pour la deuxième année consécutive « Elu Service Client de l'Année ». Être utile, c'est

agir au quotidien pour nos collaborateurs. La satisfaction de nos collaborateurs mesurée annuellement est en amélioration continue, dénotant de l'engagement renouvelé. Être utile, c'est aussi s'investir pleinement dans la transition écologique, dans la promotion de l'inclusion et dans la formation des jeunes générations. En 2024, nous avons franchi un cap avec une hausse significative des financements verts, la consolidation de nos dispositifs de solidarité, et le renouvellement de notre Label RSE de la CGEM.

Ce modèle d'entreprise engagée s'appuie sur des fondations solides : un actionnariat de référence, des collaborateurs engagés et une culture d'entreprise qui valorise l'excellence, la diversité et le progrès partagé. C'est cet esprit que résume notre signature « Dima Maak », cette promesse sincère d'être toujours aux côtés de nos clients, en toute circonstance.

L'année 2024 a ainsi confirmé notre ambition: faire de Wafasalaf un acteur de référence, durablement utile à ses clients et à son écosystème. Pour 2025, nous poursuivrons cette dynamique avec la même exigence, en accélérant la digitalisation, en développant des solutions à impact positif, et en plaçant l'humain au centre de toutes nos décisions.

À toutes celles et ceux qui nous font confiance et qui nous accompagnent, je tiens à exprimer ma gratitude. Ensemble, nous continuerons à écrire une histoire de progrès, d'innovation et de responsabilité partagée.

> Wafasalaf au cœur de vos projets de vie

Depuis sa création en 1986, Wafasalaf s'est solidement établie comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc, s'appuyant sur l'expertise et la solidité de ses actionnaires, Attijariwafa Bank et Crédit Agricole Personal Finance Mobility. Son appartenance à ces groupes lui permet de renforcer son expertise, d'élargir son portefeuille d'activités et de développer des synergies à forte valeur ajoutée.

Forte d'une gamme complète de solutions de financement, Wafasalaf accompagne ses clients à l'échelle nationale en tissant des partenariats stratégiques avec des enseignes et réseaux de distributions. Afin d'assurer une couverture optimale du marché, Wafasalaf déploie ses services à travers un réseau structuré comprenant 45 agences, 675 intermédiaires actifs et 89 points de vente partenaires, facilitant ainsi l'accès de sa clientèle à ses solutions de financement.

Animée par une vision responsable et résolument tournée vers l'innovation, Wafasalaf met le progrès au cœur de son approche en développant des solutions adaptées aux besoins de ses clients à chaque étape de leur parcours. Cet engagement se traduit par une offre dynamique et en constante évolution, pensée pour accompagner les clients dans leurs projets de vie, tout en intégrant les standards les plus exigeants en matière de responsabilité sociétale et de performance durable.

Nos performances opérationnelles 2024



Nos performances financières 2024



Nos performances extra-financières 2024



> Des produits adaptés aux besoins de nos clients

Depuis sa création, Wafasalaf n'a cessé d'évoluer, élargissant progressivement ses offres de financement tout en développant des partenariats stratégiques de premier plan. Cette dynamique de croissance s'est accompagnée par une diversification continue de ses produits, lui permettant de s'adapter aux attentes d'une clientèle en constante évolution.

En 2010, Wafasalaf a consolidé son positionnement en lançant Themis Courtage, une filiale spécialisée dans l'intermédiation et la gestion de produits d'assurance. Grâce à des collaborations stratégiques, Themis Courtage propose un large éventail de couvertures d'assurance, incluant le financement de véhicules, la protection des proches, ainsi que l'assistance en cas d'accident ou de maladie.

Parallèlement, Wafasalaf a étendu son champ d'action au financement participatif suite à l'introduction des banques participatives par la loi bancaire du 24 décembre 2014. S'appuyant sur son agrément et dans le respect des réglementations en vigueur, elle propose aujourd'hui des solutions de financement conformes aux valeurs de ses clients.

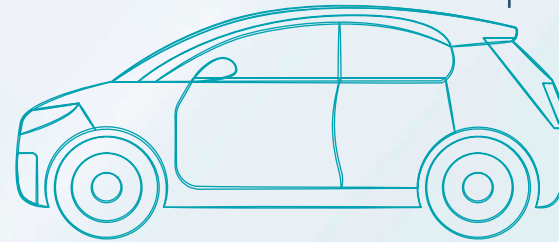
Plaçant la satisfaction et la fidélisation de sa clientèle au centre de sa stratégie, Wafasalaf ajuste en permanence ses offres afin de répondre aux nouvelles habitudes de consommation. Cette approche proactive lui permet d'assurer une adéquation continue entre ses services et les attentes du marché.

Financement des véhicules >

Crédits auto pour l'achat de véhicules neufs.

Location avec Option d'Achat permettant la location d'un véhicule avec un loyer fixe à Wafasalaf, et la possibilité de devenir propriétaire en réglant la valeur résiduelle à la fin du contrat.

Salaf Auto Occasion couvrant jusqu'à 100% des coûts d'acquisition d'un véhicule d'occasion.



Prêts personnels >

Crédits personnels destinés à couvrir divers besoins individuels, disponibles pour les fonctionnaires, les salariés du secteur privé, les retraités des secteurs public et privé, ainsi que les professions libérales et les commerçants.



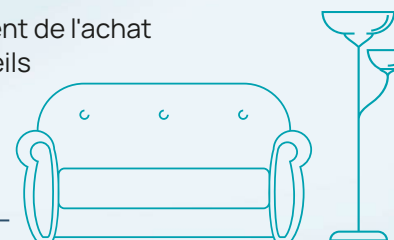
Crédits renouvelables ou revolving >

Option de financement offrant la possibilité de gérer les dépenses imprévues grâce à des facilités de caisse disponibles en permanence via les cartes bancaires.



Équipements domestiques >

Prêts dédiés au financement de l'achat d'équipements et d'appareils électroménagers auprès de partenaires commerciaux.



> Acteur clé des solutions financières avec trois décennies d'expérience

وفا سالف
Wafasalaf
ديما معاك



- > Création de Wafasalaf par Wafabank et Sofinco.
- > 1^{ère} SDF à élargir sa gamme de produits en proposant des crédits non adossés à des biens durables (les véhicules automobiles ou l'équipement des ménages)

1986 – 1990



- > Lancement du crédit revolving.
- > Collaboration avec des tour-opérateurs et des agences de voyages pour le programme du crédit de loisirs.

1991 – 1995

- > Déploiement d'une plateforme de télégestion pour faciliter les opérations de gestion et accélérer le traitement des réclamations de la clientèle.
- > Partenariat avec Barid Al Maghrib afin de développer son réseau de distribution

1996 – 2000



- > Création de la 1^{ère} agence de Vente à distance pour les Pré-acceptations en ligne des dossiers clients.
- > Obtention du label RSE délivré par la CGEM ;
- > Lancement du cycle du leadership féminin en Mars 2015.

2011 – 2015



- > Signature du 1^{er} partenariat avec Wafabank dans le cadre de la gestion pour compte.
- > Wafasalaf est maintenant affiliée au Groupe Attijariwafa Bank et s'impose comme leader de son secteur en prenant le contrôle de Crédor.

2001 – 2005



- > Déploiement du premier site internet marchand « Crédit en ligne »
- > Lancement de la nouvelle signature de « Dima Maak »
- > Création de sa première filiale « Themis Courtage », spécialisée dans le courtage des assurances

2006 – 2010

2016 – 2020



- > Lancement de l'Observatoire Wafasalaf pour étudier les tendances de consommation Label Or « Entreprise sans tabac »
- > Wafasalaf lance le chatbot Wafy sur Messenger avec des interactions en darija et en français
- > Mise en place du projet Mawarid Mobile permettant aux collaborateurs d'accéder à distance à leurs données 24h/24 et 7j/7.

2021- 2024



- > Instauration de politiques crédits spécifiques en réponse à la pandémie Covid.
- > Déploiement de la 1^{ère} solution, dans le secteur, accessible à distance et sécurisée grâce à la signature en ligne le « Salaf Click »
- > Lancement de l'offre « Salaf LAHBAB »
- > « Elu Service Client de l'année » et « Certification IFACI » en 2023
- > 2^{ème} renouvellement du label RSE de la CGEM
- > Top 3 des marques marocaines les plus appréciées du royaume lors de l'événement « Love Brand Awards » organisé en marge de la 7^{ème} édition des « Impériales ».

> Des solutions de gestion des crédits et recouvrements pour nos partenaires

Wafasalaf renforce ses synergies avec les filiales de ses partenaires institutionnels et auprès de plusieurs acteurs financiers de référence. Gestion pour compte, recouvrement externalisé, couverture complète de la chaîne de crédit : ces collaborations stratégiques illustrent un modèle fondé sur la complémentarité des expertises, la création de valeur partagée et le développement des synergies. Ce dispositif contribue pleinement à l'efficacité opérationnelle et à la dynamique de croissance durable qui caractérise Wafasalaf.



تامين الوفاء
Wafa Assurance

- > Recouvrement des primes d'assurances impayées;
- > Recouvrement des chèques et effets impayés;
- > Localisation de patrimoine et cadrage de débiteurs.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

- > Gestion pour le compte d'Attijariwafa bank, des produits «Crédit Express», «Izdihar» et «Mizane».
- > Recouvrement des créances et des créances en souffrance.



التجاري للتسديد
Attijari Titrisation

- > Recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment (fonds de titrisation Salaf Invest par Wafasalaf pour le compte d'Attijari titrisation).



وفا بائع
Wafabail

- > Recouvrement des créances en souffrance.



- > Gestion du produit « Mourabaha » par Wafasalaf pour le compte de la banque participative.



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC



CRÉDIT AGRICOLE

MOBILIZE
FINANCIAL SERVICES

- > Couverture totale de la chaîne de crédit (Montage, Autorisation, SAV et Recouvrement).



Un business model aligné avec nos objectifs et engagements

Wafasalaf a su développer un modèle économique solide, alliant performance financière et engagement envers ses parties prenantes. Ce modèle repose sur une stratégie de financement sur mesure, parfaitement adaptée aux besoins de ses clients, et une gestion prudente des risques. La confiance établie avec ses clients et partenaires découle de pratiques éthiques rigoureuses et d'une communication transparente, facilitant ainsi une gestion efficace et claire de ses engagements.

Par ailleurs, Wafasalaf a placé la digitalisation et l'amélioration de l'expérience client au cœur de sa stratégie. Ces initiatives, mises en œuvre depuis plusieurs années, sont essentielles pour soutenir un développement à la fois durable et responsable, garantissant une réponse adaptée aux défis futurs.

NOS ATOUTS & NOS RESSOURCES



Ressources humaines
➤ 1 116 collaborateurs



Ressources technologiques et matérielles
➤ Plateforme
➤ Site marchand (Salaf click)
➤ 45 Agences propres
➤ 89 Réseau grande distribution
➤ 1 filiale : Themis courtage



Ressources immatérielles
➤ Expertise et notoriété
➤ Portefeuille clients et partenaires



Ressources financières
➤ 1 885 MMAD capitaux propres
➤ 20 454 MMAD total bilan

NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



Accélérer le rythme de croissance des activités portées et gérées ;



Développer les compétences du capital humain et pérenniser un process d'innovation productif ;



Faire du digital un levier d'amélioration de la valeur et de l'expérience client ;



Diversifier les activités et conquérir de nouvelles cibles, régions et produits.

NOS ENGAGEMENTS



Auprès des collabor'ateurs

- Assurer à nos collaborateurs un cadre de travail agréable et sécurisé, tout en encourageant leur développement professionnel à travers la formation et l'amélioration de leur compétences
- Favoriser la parité entre les hommes et les femmes



Auprès des fournisseurs

- Favoriser les partenariats avec les fournisseurs engagés socialement pour établir des relations contractuelles durables



Auprès des clients

- Maintenir la fidélité de nos clients et renforcer leur confiance à travers : la réactivité, la transparence, le conseil, la qualité de service et le SAV



Auprès des communautés

- Renforcer notre engagement envers l'enseignement à travers la collaboration avec les acteurs associatifs et promouvoir notre politique de recrutement des jeunes diplômés
- Inciter les collaborateurs à participer activement aux programmes de bénévolat en y allouant des heures de leur temps de travail

NOTRE IMPACT AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES



Pour nos clients

- Un indice recommandation client (IRC) record avec une note de 8/10
- Top 3 des marques marocaines les plus appréciées du Royaume lors des Love Brand Awards
- Prix « Élu Service Client de l'Année Maroc 2024 » récompensant la qualité des services clients
- Accompagnement des clients en difficulté



Pour nos Collabor'ateurs

- 20% des collaborateurs ont suivi une formation
- 52% parité Femme/Homme
- 49,5% de femmes parmi les cadres et les directeurs
- 401 jours de formation pour les collaborateurs



Pour nos partenaires

- Plateforme digitale pour la SAV et le scoring
- Politique d'achats responsables
- 9 fournisseurs de type StartUp



Pour la communauté

- Partenaire de mentorat avec Injaz Al Maghrib
- 66 heures de bénévolat
- 395 jeunes formés à la culture entrepreneuriale



Pour l'environnement

- Mesure son bilan carbone (scope 1, 2 & 3) depuis 2019
- 84% de déchets recyclés en 2024
- Promotion de produits financiers verts
- Siège social équipé en panneaux solaires et d'éclairage LED (basse consommation). Le réseau est en cours d'équipement.



Pour nos actionnaires et nos investisseurs

- 343 MMAD résultat net IFRS
- 232 MMAD de dividendes

NOS VALEURS



Engagement



Esprit d'équipe



Innovation



Proximité



Fun value

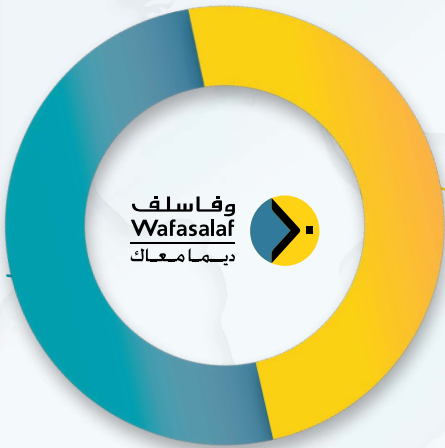
Un actionnariat de renommée mondiale

En s'appuyant sur ses actionnaires principaux, **Attijariwafa Bank (51%)** et **Crédit Agricole Personal Finance Mobility (49%)**, Wafasalaf s'impose comme un leader du crédit à la consommation au niveau national. Cette alliance stratégique a permis à l'entreprise d'élargir son portefeuille de produits et d'étendre son réseau de distribution.

Crédit Agricole Personal Finance Mobility leader européen du crédit à la consommation, opère dans 22 pays grâce à ses filiales et bénéficie du soutien du Groupe Crédit Agricole, la X^{ème} banque mondiale.



49%



51%



- +12 millions de clients*
- +20 000 collaborateurs*
- 34,5 milliards de dirhams de produit net bancaire*
- 26 pays de présence*

Attijariwafa Bank, le principal groupe bancaire et financier du Maghreb, joue un rôle clé dans la promotion de la bancarisation en Afrique, et opère dans 26 pays.

(*) Chiffres au 31 décembre 2024.
Source : Sites web de Attijariwafa Bank et de Crédit Agricole Personal Finance Mobility

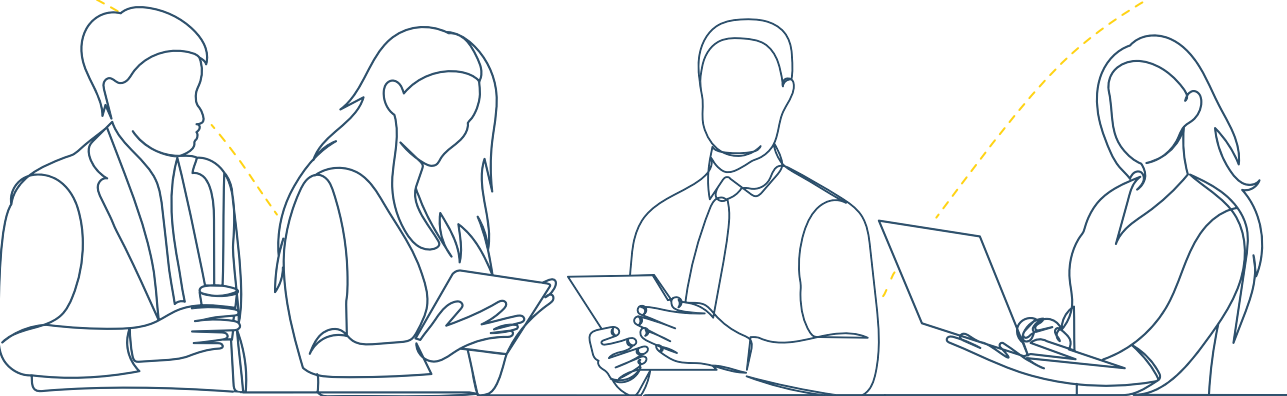
Une gouvernance rigoureuse pour une excellence pérenne

Wafasalaf repose sur une gouvernance à deux niveaux, articulée autour d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance. Ce dernier joue un rôle clé en définissant les grandes orientations stratégiques et en évaluant les performances de l'entreprise. Afin d'appuyer ses missions, il s'appuie sur trois comités spécialisés : le Comité Consultatif, le Comité de Gouvernance, de Nominations et de Rémunérations des Dirigeants, ainsi que le Comité d'Audit et des Risques. Ce cadre de gouvernance garantit une prise de décision agile et collaborative, une gestion rigoureuse des risques et un suivi régulier des priorités

stratégiques, tout en veillant à la protection des intérêts des actionnaires.

Le Directoire, pour sa part, est chargé de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Conseil de Surveillance et veille à leur déploiement à travers l'ensemble des activités de Wafasalaf. En complément, l'entreprise a mis en place des comités spécialisés dédiés au pilotage stratégique et opérationnel. Ces instances jouent un rôle crucial dans le suivi des performances, l'atteinte des objectifs, et le soutien à la croissance durable de Wafasalaf.

CONSEIL DE SURVEILLANCE



COMITÉ CONSULTATIF

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

> Un management dédié à notre vision stratégique

Afin d'assurer l'efficacité de ses stratégies, Wafasalaf a structuré son organisation en trois niveaux distincts de responsabilité. Au premier niveau, le Directoire est responsable de la gestion quotidienne des opérations et de l'élaboration des orientations stratégiques. Il est suivi du Comité Exécutif, qui supervise la mise en oeuvre de ces orientations et évalue la performance opérationnelle globale.

Par ailleurs, Wafasalaf a mis en place des comités spécialisés afin de suivre son bon fonctionnement et tout mettre en oeuvre pour atteindre ses objectifs et assurer sa croissance. Les missions de ces comités sont doubles à savoir le pilotage stratégique et le pilotage opérationnel.



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DES DIFFÉRENTS COMITÉS SPÉCIALISÉS DE WAFASALAF

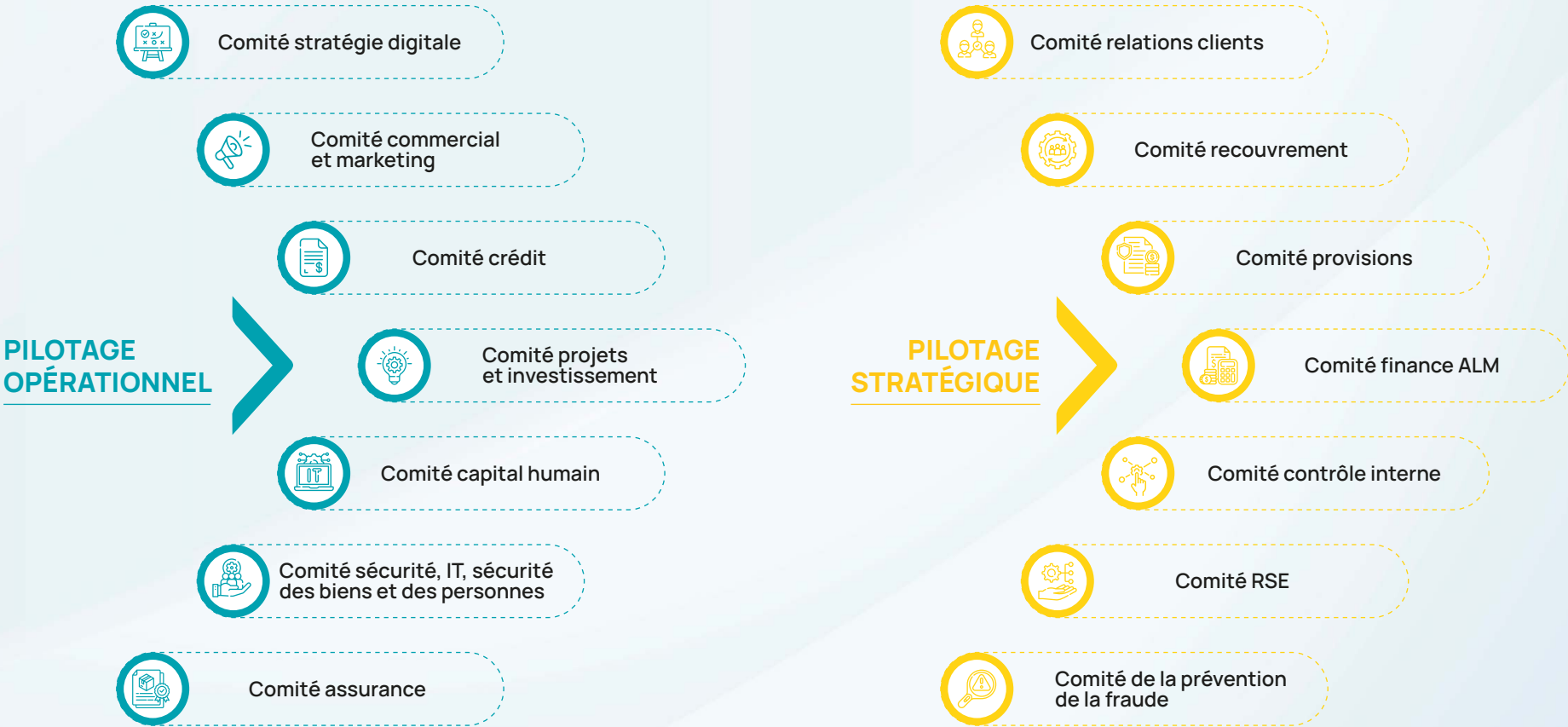


M. Régis LEFEVRE
Directeur
Pôle Finance

Mme. Meryem ABASSI
Secrétaire Générale

M. Driss FEDOUL
Président
du Directoire

M. Anass SQALLI
Directeur
Pôle Commerce
et Marketing



> Une approche stratégique pour anticiper et gérer les risques

Chez Wafasalaf, la gestion des risques est au coeur de la stratégie, reposant sur une approche anticipative et des mesures rigoureuses pour atténuer les impacts potentiels. La Direction du Contrôle des Risques et de la Conformité supervise cette mission, veillant à ce que toutes les actions préventives respectent les normes et réglementations en vigueur. Cette gestion couvre trois grandes catégories de risques : le risque de crédit et de contrepartie, le risque financier, et le risque opérationnel et de continuité d'activité, garantissant ainsi une protection optimale de la performance de l'entreprise.

TYPOLOGIE DES RISQUES


RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Il correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

MOYENS MIS EN PLACE POUR LA GESTION DU RISQUE

SCORING ET ACCEPTATION DES CRÉDITS
Utilisation des grilles de score spécifiques adaptées à chaque produit et profil de risque, mise à jour et soumises à des back-testings pour garantir leur efficacité. L'évaluation de la qualité des engagements repose sur l'analyse du comportement historique des clients,

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE GOUVERNANCE
WAFASALAF s'appuie sur un système décisionnel analytique combinant scoring, solvabilité, historique de paiement et règles d'acceptation pour affiner l'octroi de crédit et ajuster sa stratégie face aux risques. En parallèle, des instances de gouvernance pilotent le risque crédit et adaptent les stratégies aux évolutions du marché.

SURVEILLANCE ACTIVE ET GESTION PRÉVENTIVE
La gestion du risque de crédit repose sur une approche préventive permettant d'anticiper les dégradations et d'apporter des ajustements. Les équipes dédiées assurent le respect strict de la politique de crédit, analysent les dossiers présentant des incidents et identifient les lacunes pour définir des plans d'action. Un suivi détaillé est mis en place pour évaluer la qualité des décisions et détecter les axes d'amélioration.

TYPOLOGIE DES RISQUES


RISQUE DE NON-CONFORMITÉ

Possibilité de ne pas respecter les lois, règlements, codes éthiques et standards de bonnes pratiques applicables.

MOYENS MIS EN PLACE POUR LA GESTION DU RISQUE

WAFASALAF veille en permanence au respect des lois, réglementations et normes en vigueur dans le secteur du financement. L'entreprise adapte régulièrement ses processus pour répondre aux exigences de Bank Al-Maghrib, ainsi qu'aux évolutions fiscales et réglementaires.

DISPOSITIF D'APPÉTENCE ET STRATÉGIE RISQUES

> WAFASALAF a mis en place un système d'appétence au risque, basé sur des limites strictes qui sont revues annuellement et validées par le Comité d'Audit et des Risques. Ce dispositif couvre plusieurs volets, notamment la solvabilité, la rentabilité, le risque de crédit, la cybersécurité et la conformité réglementaire. Chaque dépassement de limite fait l'objet d'une remontée aux instances de gouvernance, accompagnée d'un plan d'action correctif élaboré par le métier concerné.

TYPOLOGIE DES RISQUES


RISQUE OPÉRATIONNEL ET PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Correspond aux pertes résultant de défaillances des procédures, du personnel, des systèmes internes ou d'événements extérieurs.

MOYENS MIS EN PLACE POUR LA GESTION DU RISQUE

IDENTIFICATION ET SURVEILLANCE
WAFASALAF a mis en place une structure de contrôle robuste permettant d'identifier et suivre en continu les risques opérationnels. Un dispositif de collecte des incidents recense et analyse les événements pouvant impacter l'organisation, intégrés dans une cartographie des risques pour piloter les actions correctives. Chaque trimestre, ces risques sont évalués et présentés au Comité d'Audit et des Risques, qui met en œuvre les mesures nécessaires pour renforcer la résilience de l'entreprise

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA) ET CYBERSÉCURITÉ
WAFASALAF a mis en place un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et un Plan de Secours Informatique, régulièrement testés et suivis pour garantir leur efficacité. La sécurité informatique est renforcée par une charte de sécurité interne, qui sensibilise et forme le personnel aux bonnes pratiques. Un contrôle permanent des accès et habilitations aux systèmes assure une protection optimale des données sensibles.

TYPOLOGIE DES RISQUES


RISQUE FINANCIER

> **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT :**
Impact des variations des taux sur la rentabilité de l'établissement.

> **RISQUE DE LIQUIDITÉ :**
incapacité d'honorer les engagements financiers à court ou long terme.

MOYENS MIS EN PLACE POUR LA GESTION DU RISQUE

GESTION DU RISQUE DE TAUX
L'impact des variations des taux d'intérêt est évalué en continu à travers une analyse approfondie de la structure de refinancement pour détecter d'éventuelles vulnérabilités. Des stress tests sont régulièrement menés afin de simuler des fluctuations extrêmes et d'anticiper leurs effets sur les résultats financiers et les fonds propres. Enfin, un suivi rigoureux du ratio de surface garantit un équilibre financier optimal en assurant la couverture des emplois par les emprunts.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ
WAFASALAF anticipe ses besoins futurs en trésorerie grâce à une projection détaillée des encours et de la production. Une surveillance continue des flux de trésorerie et des gaps de liquidité est assurée pour optimiser la gestion financière. De plus, l'entreprise veille au respect strict des ratios réglementaires de liquidité, avec un suivi trimestriel par le Comité ALM, qui ajuste la stratégie en fonction des évolutions du marché.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE WASALAF

- > risque de crédit
- > risque de taux d'intérêt
- > risque de liquidité
- > risque opérationnel
- > risque informatique
- > risque de remboursement anticipé
- > risque concurrentiel

- > risque de rupture ou révision de partenariat
- > risque réglementaire
- > risque lié à l'activité digitale
- > risque de manipulation des espèces
- > risque de fraude
- > risque financier lié à l'environnement et au changement climatique



Rapport d'activité

> Contexte économique et environnement sectoriel

En 2024, l'économie marocaine a poursuivi sa trajectoire de croissance, enregistrant une augmentation du PIB de 4,5 %. Cette progression a été soutenue par une demande intérieure robuste, portée notamment par une forte dynamique de l'investissement, ainsi que par l'amélioration des exportations et du commerce extérieur. Le secteur agricole, bien que toujours essentiel à l'économie nationale, a toutefois été confronté à des défis liés à des conditions climatiques défavorables, notamment une sécheresse persistante.

Par ailleurs, l'inflation a connu une décélération notable, passant de 6,1 % en 2023 à 0,9 % en 2024, principalement en raison de la baisse des prix des produits importés et de la stabilisation des marchés alimentaires. Cette évolution s'est traduite par une nette amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs.

Dans ce contexte, les établissements de crédit à la consommation ont continué de jouer un rôle significatif, avec une progression de +14,9 % des crédits à la consommation et une hausse de 18,3 % des crédits automobiles.



4,3%

Croissance économique

26 099

MDH +14,9%

Production de crédits à la consommation IFRS

17 596

MDH + 18,3%

Croissance des crédits automobiles

176 401

unités 9,22% vs. 2023

Ventes automobiles

> 2024, une année de croissance et de consolidation

En 2024, Wafasalaf a maintenu une dynamique commerciale soutenue, affichant une forte croissance de son activité. S'appuyant sur une stratégie orientée vers l'innovation, la digitalisation et l'optimisation constante de l'expérience client, l'entreprise a renforcé sa position sur le marché du crédit à la consommation. Cette performance repose sur des résultats solides, une expansion des segments stratégiques et un renforcement des synergies avec ses actionnaires et partenaires, contribuant ainsi à une évolution durable et maîtrisée de son activité.

UNE CROISSANCE SOUTENUE DES PERFORMANCES COMMERCIALES

Wafasalaf a poursuivi sa dynamique de croissance, enregistrant une hausse de la production de 20,1% par rapport à 2023 atteignant 7 734 MMAD en 2024. Cette évolution s'est accompagnée d'un renforcement de sa position sur le marché, avec une part de marché globale atteignant 37,7%.

Cette progression a été particulièrement marquée dans le financement automobile, qui représente désormais 23,8% de part de marché contre 21,3% en 2023, soutenu par une demande accrue, notamment du côté des loueurs. Le segment de l'équipement des ménages a également affiché une solide performance, avec une évolution de +9,9% portant ainsi sa part de marché à 81,8% soutenu par une optimisation des offres et une digitalisation renforcée.



23,8%

Part de marché crédit automobile en 2024 vs 21,3% en 2023

UNE DYNAMIQUE POSITIVE DES RÉSULTATS FINANCIERS

En 2024, l'encours brut de Wafasalaf s'établit à 18 617 MMAD, en hausse de 11,3% par rapport à 2023, reflétant la solidité du portefeuille clients et l'efficacité d'une gestion rigoureuse des risques et des leviers de croissance. Dans cette dynamique, le produit net bancaire atteint 1283 MMAD en 2024, en hausse de 7,8% par rapport à 2023, porté principalement par la progression de 35,6% des résultats des opérations de crédit-bail et de location, soit une contribution additionnelle de 85 MMAD.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 639,7 MMAD, en progression de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent (573,5 MMAD), reflétant une gestion maîtrisée des dépenses, notamment en matière de personnel et de charges externes. Cette optimisation a favorisé la hausse du résultat brut d'exploitation, qui s'élève à 674,4 MMAD, contre 645,9 MMAD en 2023.

Les dotations aux provisions constituées en 2024 s'élèvent à 665,7 millions de dirhams enregistrant une légère hausse de 1,5 % soit 9,8 millions de dirhams par rapport à 2023. Le résultat net progresse pour atteindre 343 MMAD, contre 307 MMAD un an plus tôt, bénéficiant de la dynamique favorable des indicateurs opérationnels et financiers.

> L'innovation et la digitalisation, piliers de l'expérience client

En 2024, Wafasalaf a intensifié sa transformation digitale afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser l'expérience client sur l'ensemble de ses segments. Cette dynamique vise à fluidifier les parcours de financement, renforcer l'autonomie des partenaires et rationaliser les processus commerciaux, tout en garantissant une gestion rigoureuse des risques.

L'intégration de solutions technologiques avancées a permis d'accélérer les délais de traitement, d'automatiser les prises de décision et d'élargir l'accessibilité aux financements grâce à plusieurs initiatives stratégiques.

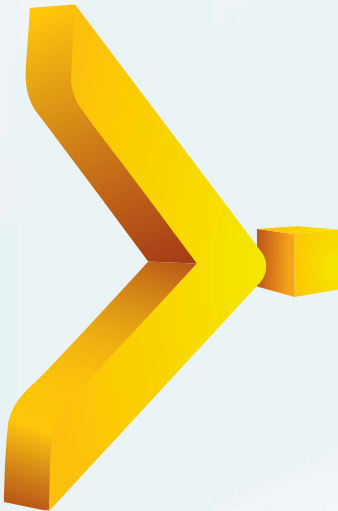
VISION ET AMBITIONS STRATÉGIQUES POUR 2025

En 2025, Wafasalaf entend poursuivre sa dynamique de croissance et d'innovation en mettant l'accent sur la satisfaction client, la digitalisation et l'élargissement de son offre. Sa stratégie s'articulera autour de plusieurs axes majeurs.

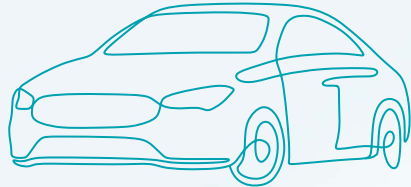
Amélioration continue de l'expérience client et partenaire sur l'ensemble des segments, afin de garantir des parcours toujours plus fluides et performants.

Développement de nouvelles solutions de financement, avec une attention particulière portée à la mobilité verte et au green financing, en phase avec l'évolution des besoins du marché et les enjeux de transition durable.

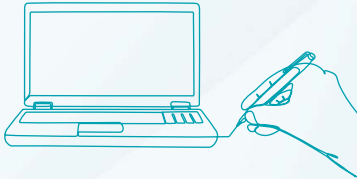
Optimisation de la rentabilité et de la productivité, en s'appuyant sur une approche pilotée par la data et l'intelligence artificielle, permettant d'affiner les stratégies d'acceptation et de gestion des financements.



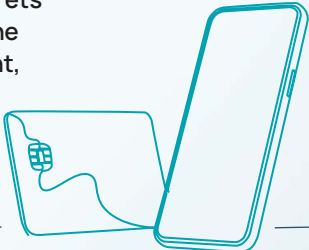
Le renforcement du modèle « One Stop Shop » dans le financement automobile, facilitant l'obtention d'une validation instantanée directement en concession et réduisant ainsi les délais d'instruction et de déblocage des fonds.



Le déploiement du « EM Digital » dans l'équipement des ménages, offrant une expérience entièrement digitalisée, intégrant la signature électronique et une validation immédiate, garantissant une prise en charge rapide et efficace sans intermédiaire.



L'optimisation du circuit court pour les prêts personnels et le crédit revolving, avec une digitalisation complète du parcours client, notamment pour les fonctionnaires, leur permettant de souscrire à un prêt à distance, sans nécessité de déplacement en agence.



Une gestion des risques et du recouvrement au service de la performance

En 2024, Wafasalaf a poursuivi le renforcement de son dispositif de gestion des risques et de recouvrement, en adoptant une approche proactive et innovante reposant sur des technologies avancées et une amélioration continue de ses processus. Dans un contexte de normalisation progressive des critères d'acceptation post-COVID, l'entreprise a ajusté sa politique de risque afin d'accompagner la reprise du marché, tout en veillant à maintenir un coût du risque maîtrisé.

Parallèlement, plusieurs initiatives ont été déployées pour intensifier la lutte contre la fraude, affiner l'évaluation des dossiers de crédit et renforcer l'efficacité des stratégies de recouvrement. Ces avancées ont contribué à consolider la robustesse du modèle économique de Wafasalaf, lui permettant d'assurer une gestion plus agile et sécurisée du financement.

VISION ET AMBITIONS STRATÉGIQUES POUR 2025

Le pôle Crédit, Recouvrement et Opérations de Wafasalaf repose sur cinq entités clés, chacune jouant un rôle spécifique dans la gestion des risques et la maîtrise des impayés.



DES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES POUR RENFORCER LA MAÎTRISE DU RISQUE

- En 2024, Wafasalaf a renforcé l'intégration de l'intelligence artificielle et du machine learning dans sa gestion des risques, marquant une avancée significative en matière d'optimisation des processus décisionnels. L'entreprise a notamment déployé un nouveau score développé en collaboration avec une start-up spécialisée, offrant plusieurs améliorations :
- Une automatisation optimisée des décisions de crédit, garantissant une meilleure adéquation entre les financements proposés et les capacités de remboursement des clients.
 - Parallèlement, la politique d'acceptation des crédits a été progressivement normalisée après un resserrement des critères post-COVID. Cette adaptation a facilité la relance de segments stratégiques, en particulier celui des loueurs, dont l'activité avait été fortement réduite ces dernières années.
 - Une segmentation affinée des clients, permettant une évaluation plus précise des profils emprunteurs.

UNE LUTTE RENFORCÉE CONTRE LA FRAUDE

Face à l'évolution constante des menaces liées à la fraude, Wafasalaf a déployé une feuille de route ambitieuse, alliant technologies avancées et renforcement des compétences internes.



> Distinctions renouvelées pour Wafasalaf en 2024

En 2024, Wafasalaf a renforcé son engagement en matière de satisfaction client et de responsabilité sociétale, affirmant ainsi son positionnement en tant qu'acteur de référence dans le secteur financier.

L'entreprise a une nouvelle fois été élue « Service Client de l'Année », pour la deuxième année consécutive, récompensant les efforts déployés pour améliorer l'accessibilité, la fluidité et la qualité des interactions avec ses clients. Cette distinction reflète l'impact des initiatives stratégiques mises en place, notamment à travers la digitalisation et l'optimisation des parcours clients.

Parallèlement, Wafasalaf a obtenu le deuxième renouvellement du label RSE de la CGEM, témoignant de son engagement continu en faveur du développement durable et des meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

UN RECOUVREMENT OPTIMISÉ POUR DES RÉSULTATS HISTORIQUES

En 2024, Wafasalaf a repensé son approche du recouvrement afin d'accroître son efficacité tout en adoptant une démarche plus préventive et respectueuse. Cette nouvelle stratégie s'est traduite par une refonte de la cinématique du recouvrement amiable, permettant d'anticiper plus efficacement les situations à risque et d'optimiser la segmentation des relances.

Dans cette même dynamique, Wafasalaf a marqué une avancée majeure en lançant la première vente aux enchères en ligne de véhicules récupérés, en partenariat avec la start-up « Hasta ». Cette initiative, inédite dans le secteur du crédit à la consommation au Maroc, a permis d'accélérer la revalorisation des actifs tout en améliorant

les taux de recouvrement. L'impact de ces transformations s'est concrétisé par un taux d'encaissement record dans le recouvrement amiable, atteignant 5,67 % en 2024, un niveau historique pour l'entreprise.



5,67%

de taux d'encaissement record
dans le recouvrement amiable

PERSPECTIVES ET PROJETS STRATÉGIQUES POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Les avancées mises en place en 2024 s'inscrivent dans une stratégie à long terme visant à positionner la gestion des risques et du recouvrement comme un levier clé de performance et de différenciation. Plusieurs initiatives stratégiques ont été lancées et se poursuivront jusqu'en 2026 pour renforcer ces dispositifs. Le développement de nouvelles fonctionnalités dédiées à la détection de la fraude constitue une priorité, avec une exploitation accrue du big data et l'intégration de données externes permettant d'affiner l'évaluation des dossiers et d'anticiper les tentatives frauduleuses.

L'optimisation du recouvrement s'appuie sur une segmentation affinée et une digitalisation

renforcée, visant à améliorer l'efficacité des processus et à maximiser les taux de récupération. Parallèlement, l'intelligence artificielle joue un rôle croissant dans les modèles de scoring et d'acceptation du crédit, permettant un meilleur ajustement des décisions d'octroi et une évaluation plus fine des risques.

Enfin, une gouvernance renforcée a été initiée et se déploiera progressivement pour structurer la gestion des risques de manière plus intégrée. Ce dispositif mobilise les différentes directions stratégiques – audit, IT, commerce et ressources humaines – afin d'assurer une approche transversale et cohérente.

Wafasalaf تشكركم على ثقتكم...

في خدمة التزينة لسنة 2024

Wafasalaf
ديما معاك

www.wafasalaf.ma | Wafasalaf | Infoline: 05 22 54 51 51

تتشرف وفاسلف بتصدرها المركز الثالث للمراكز المفضلة عند المقارنة حسب الدراسة السنوية "love brand" المنظمة من طرف Les Imperiales 2024.
www.esoda.ma - المزيد من المعلومات على
www.esoda.ma - المزيد من المعلومات على
Wafasalaf و Approche Client من 28 غشت إلى 18 نونبر 2023 - المزيد من المعلومات على
Wafasalaf شركة مساهمة ذات مجلس إدارة جماعية و ذات مجلس رقابة رأسمالها 113.179.500 درهم - مقرها الاجتماعي 72 زاوية زنقة راما الله و شارع عبد المومن
الدار البيضاء المرخص لها بمقتضى قرار وزير المالية عدد 1211.96 المؤرخ في فاتح صفر 1417 الموافق (18 يونيو 1996) - س.ت : 48.409 - ر.ت.م : 001527456000081



Rapport ESG

Périmètre et méthodologie

Le présent Rapport ESG 2024 de Wafasalaf vise à présenter de manière transparente les engagements, les actions et les résultats de l'entreprise en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Il s'inscrit dans la continuité de la stratégie de responsabilité sociétale portée par l'ensemble des instances de gouvernance, et reflète l'ambition de Wafasalaf de contribuer activement à une croissance durable, inclusive et éthique.

Ce rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et intègre les principales données extra-financières de l'entreprise ainsi que des éléments historiques permettant d'analyser l'évolution des indicateurs sur les trois derniers exercices. Il intègre également les actions déployées dans le cadre de la charte RSE de Wafasalaf et de ses engagements.

Les données présentées dans ce rapport proviennent des différentes directions de Wafasalaf. Elles sont collectées à partir de systèmes d'information internes et de reportings spécifiques, puis vérifiées par les responsables concernés afin d'en assurer la cohérence et la fiabilité.

La démarche de reporting repose sur les lignes directrices de la norme ISO 26000, ainsi que la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°03/19 du 20 février 2019, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Une finance responsable au service d'un développement durable

Pionnier du crédit à la consommation au Maroc, Wafasalaf s'engage pour un développement économique durable, plaçant la responsabilité sociétale au cœur de son modèle. Sa signature « DIMA MAAK », bien plus qu'un slogan, incarne sa vision stratégique et son engagement envers une finance éthique et inclusive.

Dans une dynamique de transformation profonde, Wafasalaf va au-delà de la simple performance financière pour intégrer une approche globale, où l'humain, l'environnement et l'impact sociétal occupent une place centrale. Cette évolution traduit une ambition renouvelée : être un acteur vertueux, créateur de valeur pour ses clients, ses collaborateurs et la société dans son ensemble, en étant présent à leurs côtés en toute circonstance.

Pour matérialiser cette approche, Wafasalaf inscrit pleinement les enjeux Environnementaux,

Sociaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de sa gouvernance et de ses décisions stratégiques. La société assure également une gestion proactive des risques financiers et adapte son activité aux défis contemporains. Sa démarche repose sur quatre piliers fondamentaux qui définissent son identité et ses ambitions.

Le pilotage de cette démarche est assuré par un Comité RSE, composé des principaux membres de l'exécutif. Il fixe les orientations et en assure le suivi.

Cet engagement en faveur de la durabilité et sa démarche ont valu à Wafasalaf d'être la première et unique société de financement à avoir obtenu et renouvelé le Label RSE de la CGEM, marquant ainsi son leadership en matière de responsabilité sociétale.

NOTRE DÉMARCHE D'ENTREPRISE À ENGAGEMENT

Devenir une entreprise à engagement c'est aller bien au-delà d'une simple démarche responsable. C'est réinventer son rôle au sein de la société pour contribuer activement à un avenir plus durable et plus équitable. C'est cette voie que Wafasalaf

a choisie, avec la volonté de contribuer de manière concrète et positive aux grands enjeux sociaux et environnementaux, afin de mieux servir ses clients, ses collaborateurs et la société dans son ensemble.

Les clients
Pour nous positionner comme un acteur vertueux

La société
Pour valoriser l'utilité sociale et sociétale du crédit à la consommation, et sa capacité à accélérer les évolutions

Les collaborateurs
Pour créer du lien et fédérer durablement autour d'une ambition commune



Engagement 1: Éthique & Universel

Accompagner tous nos clients dans chacun des moments de vie en toute transparence et éthique en respectant leurs choix

- Mieux accompagner les clients
- Être ouvert à toutes les populations
- Être éthique et performant en termes de réglementation

Engagement 2: Transitions

Accélérer les transitions sociales et énergétiques en proposant des solutions à impact positif

- Être un acteur incontournable de la mobilité bas carbone
- Être un accélérateur de la transition énergétique
- Accompagner le développement de l'économie circulaire

Engagement 3: Innovation

Proposer à chacun de nos clients et partenaires des solutions modernes en innovant dans nos offres et nos outils et en restant à l'écoute de la société

- Être précurseur sur notre marché
- Rendre notre modèle opérationnel plus efficace et plus pérenne

Engagement 4: Collaborateurs

Permettre à chacun de nos collaborateurs de se réaliser professionnellement au service des clients et de la société

- Responsabiliser les collaborateurs et favoriser l'autonomie au service de nos clients
- Rayonner et devenir un employeur de choix
- Agir pour une entreprise plus inclusive, soucieuse de l'égalité des chances

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Un acteur utile et incontournable présent à vos côtés partout et à tout moment.

Une approche qui épouse une vision stratégique fondée sur la proximité, l'accompagnement et l'engagement durable auprès de l'ensemble des parties prenantes avec une démarche qui se décline en quatre principaux engagements et 11 ambitions adossée à un baromètre à 360° :

- IRC (Indice de Relation Client) pour mesurer l'expérience client.
- IMR (Indice de Mise en Responsabilité) pour l'expérience collaborateur.
- IES (Indice d'Engagement Sociétal) pour suivre et évaluer l'engagement sociétal de Wafasalaf et de ses concurrents.

> Wafasalaf & ses collabor'acteurs

UN MODÈLE D'ENTREPRISE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Chez Wafasalaf, l'inclusion et la diversité sont les piliers d'un environnement de travail harmonieux, équitable et respectueux. L'entreprise s'engage à garantir l'égalité des chances et la valorisation des talents, en adhérant aux principes de la charte d'Attijariwafa bank, adoptée en 2021, qui vise à renforcer la parité professionnelle et à promouvoir la diversité des compétences.

Depuis plusieurs années, Wafasalaf encourage l'égalité des sexes, l'intégration des personnes en situation de handicap et la diversité culturelle. En 2022, en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole Consumer Finance, elle a participé à une campagne de sensibilisation pour promouvoir ces valeurs en interne. Cette démarche s'accompagne d'actions concrètes, notamment l'adaptation des postes de travail, l'aménagement des espaces d'accès et la création de postes dédiés aux personnes en situation de handicap.

Wafasalaf prend également part à des forums de recrutement spécialisés, comme le forum annuel Handicap Maroc organisé par Espoir Maroc, pour identifier et recruter de nouveaux talents. En 2024, ces efforts se sont intensifiés avec le renforcement de la parité hommes-femmes, l'augmentation du recrutement de personnes en situation de handicap et la sécurisation des emplois. Ces initiatives reflètent l'engagement de Wafasalaf en faveur d'un cadre professionnel inclusif, où chacun peut s'épanouir et évoluer dans des conditions équitables.



Parité

52% Femmes



48% Hommes



Encadrement

49%



des femmes parmi les cadres et les directeurs



Collabor'acteurs

18

collaborateurs en situation de handicap



Sécurité de l'emploi

80,9%



des effectifs sont en CDI

100%



des CDD sont convertis en CDI

Répartition de l'effectif permanent par catégorie déclinée par genre (Contrat CDI)	2022	2023	2024
Femmes direction	8	7	9
Femmes cadres	183	202	231
Femmes non cadres	280	264	230
Total femmes	471	473	470
Hommes direction	22	18	19
Hommes cadres	173	203	226
Hommes non cadres	232	216	188
Total hommes	427	437	433
Effectif permanent	898	910	903

Répartition de l'effectif permanent par ancienneté (CDI)	2022	2023	2024
De 0 à 2 ans	181	186	165
Entre 2 et 5 ans	232	223	177
Entre 5 et 10 ans	150	132	213
Entre 10 et 12 ans	67	81	49
Entre 12 et 20 ans	167	184	196
Entre 20 et 25 ans	69	70	63
Plus de 25 ans	32	34	40
Effectif permanent	898	910	903

Répartition de l'effectif total par genre	2022	2023	2024
Femmes	557	562	591
Hommes	490	525	525
Effectif total	1 047	1 087	1 116

Répartition de l'effectif par type de contrat	2022	2023	2024
CDD	21	24	33
CDI	898	910	903
Saisonniers	127	153	180
ANAPEC	1	0	0
Effectif total	1 047	1 087	1 116

Répartition de l'effectif global par branche d'activité	2022	2023	Répartition de l'effectif global par branche d'activité	2024
Commerce	542	539	Commerce	636
Crédit	84	118	Crédit & Recouvrement	310
Recouvrement	277	280	IT	43
Direction générale	78	74	Audit & DCRC	25
Support	66	76	Support	102
Effectif total	1 047	1 087	Effectif total	1 116

Évolution de l'emploi des effectifs permanents (CDI)	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - cadres			38
Nombre de recrutements - non cadres			54
Nombre de recrutements total	115	101	92
Nombre de démissions - cadres			39
Nombre de démissions - non cadres			48
Nombre de démissions total	76	76	87
Nombre de licenciements - cadres			2
Nombre de licenciements - non cadres			1
Nombre de licenciements total	3	1	3

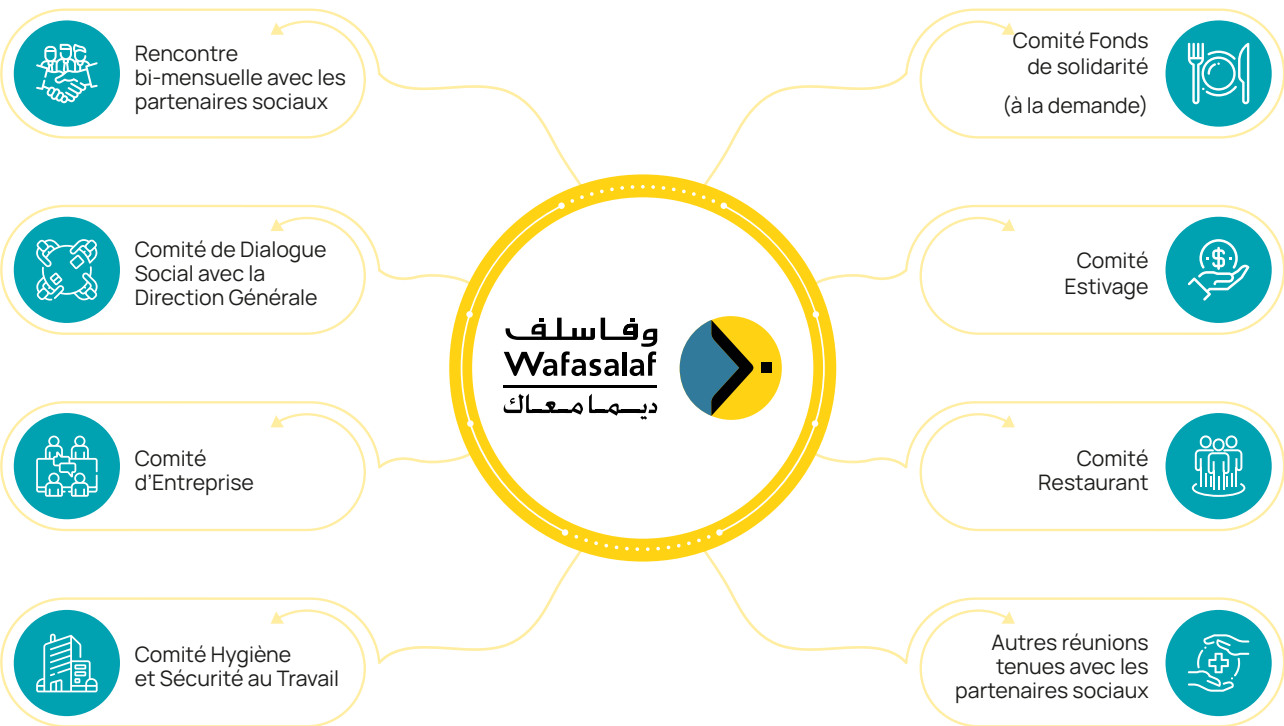
> Un dialogue ouvert et constructif pour un climat social harmonieux

Wafasalaf s'engage à préserver un environnement de travail sain en favorisant un dialogue social permanent. Cet engagement s'exprime à travers des échanges réguliers avec les représentants du personnel et l'organisation de réunions tout au long de l'année, garantissant un cadre de travail sain et inclusif.

L'entreprise veille également à la sécurité et au bien-être de ses collaborateurs en mettant en place des dispositifs de prévention et de sensibilisation adaptés aux enjeux de santé et de qualité de vie au travail.

DES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS

Wafasalaf dispose de plusieurs instances favorisant l'écoute et la concertation avec ses collaborateurs :



UN ENGAGEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Résolument engagé en faveur du bien-être de ses collaborateurs, Wafasalaf a renforcé en 2024 son dispositif dédié à la santé, la prévention et la protection sociale. L'entreprise veille à offrir à ses collaborateurs un cadre de travail sain et sécurisé, où la santé, la prévention et la solidarité occupent une place centrale.

Ainsi, dans une démarche de prévention et de suivi médical, Wafasalaf, par le biais de son médecin de travail, organise régulièrement des campagnes pour sensibiliser et protéger ses collaborateurs. En 2024, les principales campagnes réalisées ont porté sur le dépistage du diabète, la vaccination contre la grippe et le don de sang en partenariat

avec le Centre de Transfusion de Casablanca. Des radiographies pulmonaires, renouvelées tous les deux ans, sont également réalisées pour l'ensemble des collaborateurs ainsi que pour les prestataires, notamment les agents de sécurité et le personnel d'entretien. Wafasalaf soutient également le sevrage tabagique dans le cadre de label définitif « Entreprise Sans Tabac ».

La sécurité des collaborateurs est également une priorité. Wafasalaf a organisé en 2024 un test exercice d'évacuation grandeur nature, en collaboration avec les autorités, les sapeurs-pompiers et les services de secours. Ces simulations permettent de renforcer la réactivité des équipes face aux situations d'urgence et d'assurer un environnement de travail sécurisé.

Pour répondre aux besoins spécifiques des collaborateurs, Wafasalaf met à leur disposition des infrastructures adaptées, pensées pour leur confort et leur santé. Un espace d'allaitement, disponible depuis 2019, témoigne de cet engagement en faveur du bien-être des collaboratrices. L'entreprise dispose également d'un service médical équipé de matériel de premiers secours qui sera renforcé par l'acquisition d'un électrocardiogramme pour offrir un meilleur accompagnement en matière de santé préventive.

RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE MÉDICALE ET MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ

L'entreprise a également repensé son offre de couverture médicale, avec l'extension du seuil de remboursement à 85% et à 100%. Un partenariat avec Wafa IMA Assistance garantit une prise en charge en cas d'urgence, avec la possibilité pour les collaborateurs d'étendre la couverture à leur famille (conjoint, parents, beaux-parents et enfants jusqu'à 30 ans), ainsi qu'à trois véhicules. Par ailleurs, une plateforme d'urgence du Groupe Attijariwafa bank, accessible 24h/7j, est mise à disposition des collaborateurs de toutes les filiales pour leur offrir un accompagnement en cas de situation d'urgence médicale.

Au-delà de ces dispositifs, Wafasalaf a mis en place une assurance coups durs, qui prend en charge les soins à l'étranger pour pathologies chroniques, lourdes et vitales. En parallèle, un fonds de solidarité, financé à parts égales par l'entreprise et ses collaborateurs, permet d'apporter une aide financière en cas d'hospitalisation, de maladies lourdes, de handicap ou de difficultés d'apprentissage rencontrées par les enfants des collaborateurs. Ce fonds prévoit également un accompagnement des orphelins des collaborateurs décédés en garantissant une rente éducation, couvrant les frais scolaires des enfants jusqu'au baccalauréat.

	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	9 titulaires 7 suppléants	9 titulaires 7 suppléants	8 titulaires 5 suppléants
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

	2022	2023	2024
Nombre d'accidents de travail	10	6	13
Taux de fréquence des accidents	7,73	3,93	8,089
Taux de gravité des accidents	0,17	0,13	0,355

> Une attention particulière à la qualité de vie au travail et au bien-être des collaborateurs

Wafasalaf place le bien-être de ses collaborateurs au cœur de sa politique sociale en proposant un ensemble d'avantages et d'initiatives visant à améliorer leur qualité de vie au travail, à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle et à renforcer la cohésion des équipes.

ESTIVAGE ET COLONIES DE VACANCES

Chaque année, Wafasalaf met en place un programme d'estivage permettant à ses collaborateurs et à leurs familles de bénéficier de séjours dans des centres d'estivage. En 2024, quatorze logements ont été proposées. Pour les enfants des collaborateurs,

Wafasalaf organise également des colonies de vacances avec le groupe Attijariwafa bank, leur offrant ainsi l'opportunité de vivre des expériences enrichissantes dans un cadre sécurisé et adapté à leur âge.

ESPRIT SPORTIF ET DE COMPÉTITION

Afin de renforcer l'esprit d'équipe et encourager la pratique sportive, Wafasalaf organise chaque année des excursions pour les équipes, réunissant près d'une cinquantaine de participants. L'entreprise a également participé aux Jeux Omnisports de Crédit Agricole (JOCA), un événement rassemblant les collaborateurs du groupe à travers des compétitions sportives individuelles et collectives. Au cours de l'édition de 2024, 35 collaborateurs se sont inscrits aux épreuves individuelles, avec 7 retenus après la phase de présélection, et 65 participants

aux épreuves collectives, avec 10 sélectionnés. L'équipe de Wafasalaf s'est distinguée par l'obtention d'une médaille d'argent en course, et l'un de ses participants est devenu champion du tournoi secondaire.

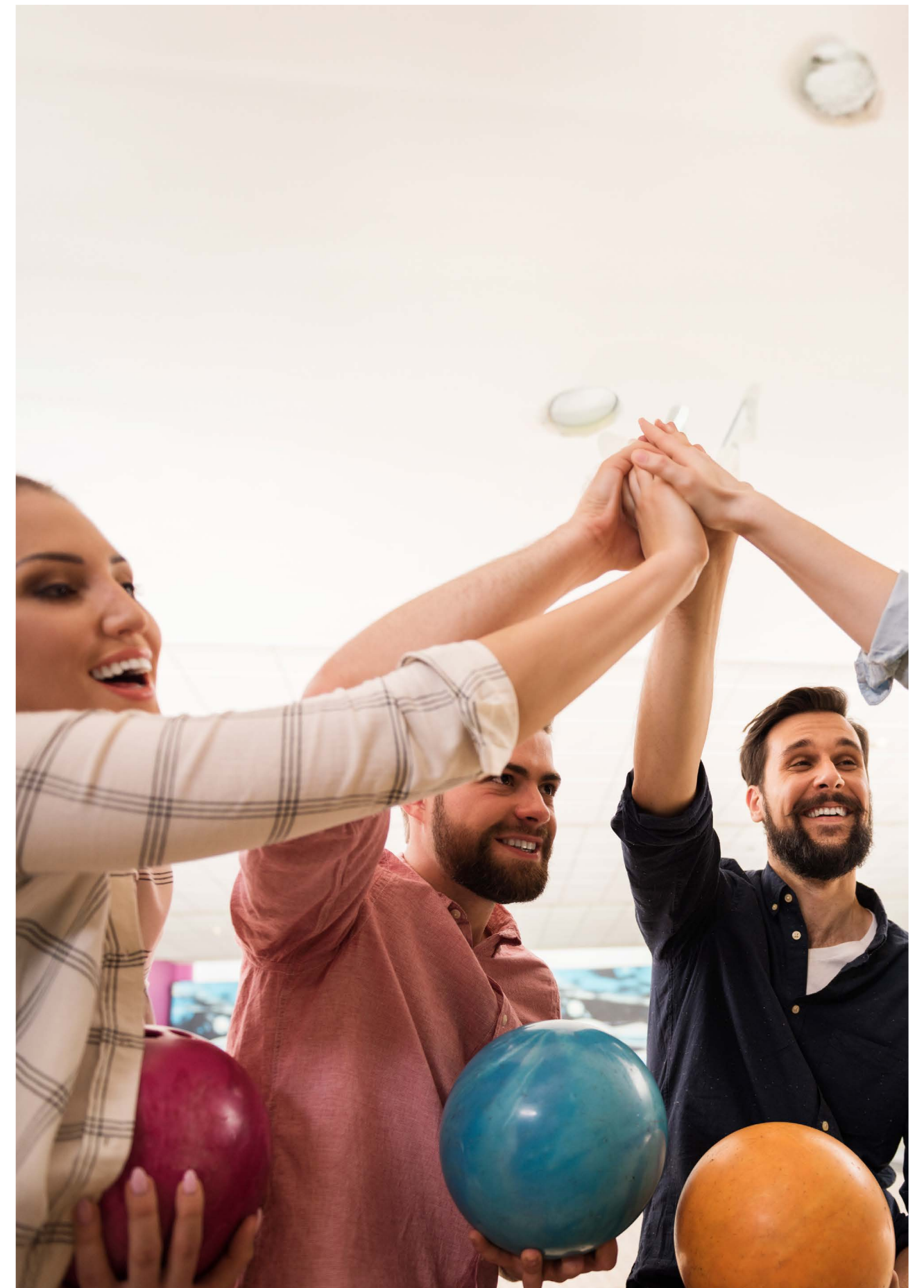
Wafasalaf facilite également l'inscription des familles de ses collaborateurs, au Club d'Attijariwafa bank, en particulier pour parents ayant des enfants scolarisés, afin de leur permettre d'accéder à diverses activités sportives et culturelles.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS

Wafasalaf soutient ses collaborateurs dans des moments clés de leur vie à travers différentes initiatives. Chaque année, l'entreprise prend en charge les frais de pèlerinage pour deux collaborateurs. En 2024, cette prise en charge a été exceptionnellement étendue à trois personnes. L'entreprise offre également des solutions de transports pour faciliter les trajets domicile-travail. Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier de la solution de transport ENAKL, qui permet de réserver

une place dans des véhicules assurant des points de ramassage par quartier. Par ailleurs, une carte carburant avec un crédit à remboursement décalé et plafonné est mise à disposition pour ceux utilisant leur véhicule personnel.

Pour répondre aux besoins des familles, des horaires aménagés sont proposés aux parents d'enfants en situation de handicap, leur permettant d'adapter leur emploi du temps tout en conciliant responsabilités professionnelles et personnelles.





> Un parcours de développement sur-mesure pour les collaborateurs

Chez Wafasalaf, l'apprentissage continu est un vecteur essentiel de l'évolution professionnelle. Chaque année, des plans de formation et de renforcement des compétences sont mis en place pour accompagner les collaborateurs dans leur montée en expertise et leur évolution de carrière.



20%

Collaborateurs formés
vs. 96% en 2023



401

jour/collaborateur
Nombre de jours de formation

	2022	2023	2024
Part des salariés ayant bénéficié d'une formation	54%	96%	20%
Budget formation en % de la masse salariale	0,46%	0,27%	0,7%
Nombre de jours de formation par collaborateur	3,18	3,37	401

En 2024, l'entreprise a déployé un plan de formation aligné sur les besoins identifiés lors des évaluations annuelles. Ce plan, assuré par une équipe interne dédiée à la formation, couvre plusieurs domaines stratégiques, notamment l'apprentissage des langues, avec un renforcement des formations en anglais, favorisant ainsi l'ouverture internationale et l'optimisation des échanges professionnels. Dans une logique de transformation durable, Wafasalaf a également déployé des formations en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),

permettant à 56 collaborateurs d'approfondir leur compréhension des enjeux environnementaux et sociaux. Le Top Management a été sensibilisé aux défis climatiques à travers la Fresque du Climat, un atelier interactif qui favorise la prise de conscience et l'action. De plus, une formation sur le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) a été introduite pour renforcer la maîtrise des principes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, assurant ainsi une intégration plus forte des critères de durabilité dans les pratiques internes.

INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Pour accompagner les nouvelles recrues et favoriser leur immersion au sein de l'entreprise, Wafasalaf organise des Journées Portes Ouvertes (JPO) dédiées aux nouvelles recrues.

Ces événements permettent aux nouveaux collaborateurs de découvrir l'entreprise, ses valeurs et ses différentes activités, tout en facilitant leur intégration dans les équipes.

> Wafasalaf & son engagement environnemental

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DURABLE

Bien que son activité de services génère un impact environnemental modéré, Wafasalaf fait de la préservation de l'environnement une priorité stratégique. Depuis 2019, elle mesure son bilan carbone global et agit sur des leviers concrets pour réduire son empreinte écologique.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans son modèle économique responsable, en lien avec la stratégie du Groupe Crédit Agricole et qui se fixe comme objectif de réduire de 25% ses émissions de CO₂ d'ici 2025 et de 50% d'ici 2030.

RÉSULTATS PROBANTS EN 2024

En 2024, plusieurs avancées notables ont été enregistrées. La consommation d'électricité au siège a atteint 773 MWh, marquant une stabilisation par rapport à l'année précédente. En matière de gestion des déchets, 84% des déchets ont été valorisés, soit 6 769 kg de déchets traités et 30 kg d'huiles usagées recyclées. Le

traitement des huiles a permis une économie de 78 kg de CO₂. La consommation d'eau a diminué de 5,8% grâce à des actions ciblées contribuant à réduire le stress hydrique. L'empreinte carbone globale de Wafasalaf en 2023 s'élève à 5 150 tCO₂e, avec des efforts continus pour réduire cet impact.

UNE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE RENFORCÉE

Dans le cadre de sa politique énergétique, Wafasalaf a déployé plusieurs actions pour réduire sa consommation et limiter son impact. L'éclairage LED a été généralisé au siège et dans 30% des agences. Des minuteries ont été installées pour rationaliser l'éclairage des sanitaires, tandis que la climatisation Inverter, désormais en place dans 80% du réseau, permet de réduire jusqu'à 75% la consommation énergétique. Les enseignes

des agences poursuivent leur transition vers des équipements à faible consommation.

Sur le volet mobilité, l'offre de financement de véhicules hybrides et électriques a été enrichie avec l'arrivée de nouveaux partenaires. Ainsi, la part des financements verts est passée de 0,12% en 2021 à 4,27% en 2024, marquant une dynamique claire en faveur de la transition énergétique.

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES ET DES DÉCHETS

Engagée dans une logique d'économie circulaire, Wafasalaf met en œuvre une politique de tri et de recyclage couvrant le papier, le plastique et les huiles alimentaires, avec un suivi régulier des volumes traités. La digitalisation des processus, portée par l'initiative PMT 2025, a permis un recul

notable de la consommation de papier. En 2024, 19 540 ramettes ont été utilisées contre 23 054 en 2023, soit une économie de 3 514 ramettes. Cette économie équivaut à la préservation d'environ 210 arbres et de plus de 17,5 millions de litres d'eau.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Consciente que ses activités peuvent avoir un effet indirect sur les écosystèmes, Wafasalaf agit pour limiter son impact sur la biodiversité. L'instauration d'une journée de télétravail hebdomadaire permet de réduire les émissions liées aux trajets domicile-travail et allège ainsi la pression exercée sur les milieux naturels. Par ailleurs, des politiques de sobriété sont

appliquées à la consommation de papier, d'électricité et d'eau afin de préserver les ressources naturelles. La gestion durable des déchets s'inscrit également dans cette démarche, puisqu'elle repose sur le recyclage de matières premières et la réduction de la production de déchets résiduels.

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Wafasalaf accorde une grande importance à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. En 2024, l'entreprise a organisé plusieurs sessions de formation à l'atelier « La Fresque du Climat », visant à renforcer la compréhension des mécanismes du dérèglement climatique auprès de ses collaborateurs. Cet atelier, à la fois ludique et collaboratif, a permis à 56 participants de mieux appréhender les causes et les conséquences du changement climatique. Cette démarche a contribué à créer une dynamique d'équipe forte autour d'un enjeu global qui dépasse le cadre de l'entreprise, à renforcer la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux climatiques et à

favoriser l'adhésion aux projets environnementaux de Wafasalaf, tels que le développement d'offres vertes ou la réduction de l'empreinte carbone.

Dans le prolongement de cette dynamique, des Eco'Gestes sont affichés dans les locaux afin de rappeler l'importance d'adopter un comportement écoresponsable au quotidien.

Par ailleurs, six collaborateurs ont suivi une formation dédiée au Système de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux (SGES), renforçant ainsi l'expertise interne sur les enjeux ESG.



Wafasalaf & son engagement sociétal

À travers ses engagements, Wafasalaf réaffirme sa volonté de concilier performance économique et responsabilité sociétale, en contribuant activement au développement des communautés et à l'accompagnement des jeunes générations vers un avenir meilleur.

UNE ACTION FORTE EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Wafasalaf s'engage à favoriser l'inclusion financière au Maroc en proposant des solutions de financement accessibles, équitables et adaptées aux besoins de ses clients, indépendamment de leur statut socio-économique. L'entreprise œuvre également pour une utilisation responsable du crédit, en garantissant une information transparente et compréhensible sur les conditions d'emprunt.

Au-delà de son activité financière, Wafasalaf déploie un ensemble d'initiatives visant à créer un impact positif sur la société et sur l'environnement. Son engagement se traduit par des actions en faveur de l'éducation, du développement économique et de la lutte contre les inégalités.

UN SOUTIEN FORT À L'ÉDUCATION ET À L'INSERTION DES JEUNES

Depuis 2008, Wafasalaf offre à ses collaborateurs la possibilité de s'engager dans un programme de tutorat et d'accompagnement pédagogique des élèves et étudiants à travers le Maroc, en partenariat avec l'association INJAZ Al Maghrib. Chaque collaborateur peut consacrer jusqu'à 20

heures par mois à cette mission citoyenne pour stimuler l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et favoriser leur employabilité. Sur l'année scolaire 2023-2024, 11 collaborateurs bénévoles ont animé 66 heures de formation, bénéficiant directement à 395 jeunes.



192

conseillers bénévoles impliqués



413,5

jours de mécénat de compétence réalisés



3 441

heures de formation dispensées



7 146

jeunes formés depuis 2008



Dans la continuité de son engagement en faveur de l'éducation, Wafasalaf a également créé un fonds de solidarité, dédié au soutien des enfants

de collaborateurs en difficulté à travers une rente éducation, qui prend en charge leurs frais scolaires jusqu'au baccalauréat.

UN ENGAGEMENT CONCRET EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'entreprise soutient plusieurs projets communautaires, notamment par des dons d'équipements et de mobilier. En 2024, Wafasalaf a procédé à une donation de matériel usagé en

faveur de l'association SOS Villages d'Enfants Maroc (association à but non-lucratif créée en 1985, reconnue d'utilité publique).

UN MODÈLE D'ENTREPRISE ENGAGÉ ET SOLIDAIRE

En plus de ses actions sociales, Wafasalaf met en œuvre des initiatives en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion professionnelle. L'entreprise s'engage activement dans le recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap, notamment à travers

sa participation au forum annuel "Handicap Maroc" organisé par Espoir Maroc. En 2024, 18 collaborateurs en situation de handicap font partie des effectifs, illustrant la volonté de Wafasalaf de créer un environnement de travail équitable pour tous.

> Une gouvernance basée sur la transparence, l'éthique et la responsabilité

ORGANES DE SURVEILLANCE

Wafasalaf est administrée par une gouvernance Wafasalaf est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

Conformément à l'article 20 des statuts de Wafasalaf, le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social à l'exception des actes soumis à autorisation préalable par le Conseil de Surveillance présentés au niveau de l'article 20 des statuts de Wafasalaf.

Le Président du Directoire assume la direction générale de la société selon l'article 21 de ses statuts. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi.

La gestion de Wafasalaf est assurée par un comité exécutif composé de quatorze membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, coordonne et suit l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé du Président du Directoire et des Directeurs de pôles.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de Wafasalaf, au 31 décembre 2024, est la suivante :



Membres	FONCTION	Date de dernière nomination	Date de nomination par le CS	Date d'expiration du mandat
M. Ismail DOURI en tant que président du Conseil de Surveillance	Président du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa Bank	AGO 28 mai 2020	CS du 27 Février 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
Attijariwafa Bank représentée par Mme Ghyzlaine ALAMI MARROUNI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur exécutive en charge du marché des particuliers et professionnels au sein de la banque de détail d'Attijariwafa Bank	AGO 30 mai 2023	CS du 20 juin 2022	AGO de 2029 statuant sur l'exercice 2028
M. Mohamed EL KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - PDG du groupe Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2019	CS du 14 février 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Hassan BERTAL	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2023	CS du 20 juin 2022	AGO de 2029 statuant sur l'exercice 2028
M. Rachid KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Finances Groupe Attijariwafa Bank	AGO du 31 mai 2021	CS du 24 avril 2020	AGO de 2027 statuant sur l'exercice 2026
CA CF représentée par M. Sébastien CHAMBARD	Membre du Conseil de surveillance- Responsable du développement des partenariats bancaires internationaux	AGO 31 mai 2021	10-déc-20	AGO de 2027 statuant sur l'exercice 2026
M. Gilbert RANOUX	Membre du Conseil de Surveillance - Président Directeur Général de la société, Credibom, filiale du Groupe Crédit Agricole Consumer Finance au Portugal	AGO 28 mai 2020	CS du 27 Février 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
Mme Charlène MASSON	Membre du Conseil de Surveillance - Responsable Pays et de la gouvernance exécutive Groupe Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 28 mai 2024	CS du 01 mars 2024	AGO de 2030 statuant sur l'exercice 2029
M. Stéphane PRIAMI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Général France de Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 31 mai 2021	10-déc-20	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
M. Mohammed EL HAJJOUI	Membre indépendant du conseil de surveillance	AGM du 28 juin 2019	CS du 16 mai 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Mme. Sophie LAZAREVITCH	Membre indépendant du conseil de surveillance	AGO 28 mai 2020	CS du 24 avril 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025

COMPOSITION DU CONSEIL DU SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2024

M. Ismail DOUIRI (H)
54, marocaine
Président du Conseil de Surveillance

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank. – Pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

Dans le cadre de la nouvelle organisation à partir de mars 2020, M. DOUIRI est directeur général délégué chargé de la banque de détail à l'international et filiales de financement spécialisées.

Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI (F)
44 ans, marocaine
Représente Attijariwafa Bank
Membre non-exécutif

Titulaire d'un MBA de YORK UNIVERSITY et diplômée du Cycle « Administrateur » de l'UIR et de l'Institut Marocain des Administrateurs, Ghyslaine ALAMI MARROUNI a initié sa carrière en Audit financier en 2003 pour les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole SA et de plusieurs filiales du groupe pour rejoindre la Direction financière du Groupe BNP PARIBAS en qualité d'Analyste stratégique et financier au sein de l'équipe Capital Management en 2006.

En 2010, Ghyslaine ALAMI MARROUNI intègre le Groupe ATTIJARIWAFA BANK en tant que Responsable Stratégie et Développement rattachée à la Direction Générale. Sa forte implication demeure l'élément clé de ses aboutissements en planification et exécution de la stratégie ainsi que le pilotage des projets d'acquisition des filiales internationales pendant 5 ans.

Ghyslaine ALAMI MARROUNI est assignée Directrice Marketing Stratégique et membre du Comité de Direction de la Banque de Détail Maroc en 2015. Sur cet élan, elle a dirigé différents Programmes Stratégiques et de transformation Energie/marché MRE. A titre d'exemple, le programme « OUFOUK AL MOUHAJIR » 2020 et le programme « Nouveau Modèle Relationnel Retail » 2020.

Depuis octobre 2020, Ghyslaine ALAMI MARROUNI est Directrice Exécutive en charge du Marché des Particuliers et Professionnels au sein de la Banque de détail Maroc d'ATTIJARIWAFA BANK et Administratrice membre du Conseil d'administration de la BIA TOGO, filiale du Groupe ATTIJARIWAFA BANK au TOGO, depuis Avril 2021.

M. Mohamed EL KETTANI (H)
66 ans, marocaine
Membre non-exécutif

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc "BCM".

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque avant de diriger en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank donnant naissance au Groupe Attijariwafa bank.

En 2007, Mohamed EL KETTANI est nommé Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank. Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique quinquennal « Attijariwafa 2012 » qui a permis

M. Mohamed EL KETTANI (H)
(Suite)

au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

Décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

M. Hassan BERTAL (H)
62 ans, marocaine
Membre non-exécutif

Diplômé ingénieur de l'Ecole CENTRALE de Paris, et titulaire du diplôme du Cycle Supérieur de Gestion de l'ISCAE Casablanca, Hassan BERTAL entame sa carrière bancaire en 1994 en qualité de Directeur Général à IVECO Maroc avant son intégration en 2003 au centre d'affaires BMCI à Casablanca.

En 2004, Hassan BERTAL est nommé Directeur Général d' ATTIJARIWAFA BANK EUROPE. Il a piloté le programme de fusion entre les réseaux BCM & WAFABANK pour diriger par la suite la mise en place de la nouvelle Business Unit ainsi que la mise à niveau des centres d'affaires en 2005 dans le cadre du CORPORATE & INVESTMENT BANKING.

Ses réalisations professionnelles à titre de Directeur Général d'ATTIJARI BANK TUNISIE en 2007, ont été témoins d'un succès incontournable depuis la mise en œuvre du Plan de Transformation de grande envergure avec changement de Système Informatique, jusqu'au doublement du réseau d'agences tunisiennes et la création de nouvelles filiales, tout en adoptant une nouvelle organisation performante, et en accélérant la performance commerciale et financières.

Sous son rôle de Directeur du Marché de l'Entreprise en 2012, le Groupe ATTIJARIWAFA BANK a vu naissance de plusieurs projets efficients notamment « le Système de SCORING » pour les crédits aux TPE, « DAR AL MOUKAWIL » et « Dam.com », Programme « ANA MAAK », ou encore le Programme « EFFICOM » pour les centres d'affaires.

En 2016, Hassan BERTAL est désigné Directeur de la Transformation d'où la réalisation de 8 grands programmes et 27 initiatives. Nous citons à titre d'exemple, le « Nouveau Modèle Relationnel », le « Programme Entreprise » et le « Programme accélération du Digital ».

Etant Directeur de la région Casablanca-Settat en 2018 et Directeur Réseau Maroc en 2019, Hassan BERTAL est aujourd'hui Directeur Général Délégué du Groupe ATTIJARIWAFA BANK.

M. Rachid KETTANI(H)
Marocaine
Membre non-exécutif

Rachid Kettani est diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 2004. Il a commencé sa carrière à Attijariwafa Bank en 2005 au sein de l'entité Stratégie et Développement et a été nommé responsable Stratégie et Développement en 2008. En 2012, il a été nommé Directeur Exécutif – Finances Groupe et occupe ce poste jusqu'à aujourd'hui. Il supervise les fonctions suivantes :

- Comptabilité, Fiscalité et Consolidation ;
- Pilotage de la performance ;
- Planification financière ;
- Capital management ;
- Gestion Actifs Passifs et gestion du refinancement du groupe ;
- Communication financière et relations investisseurs ;
- Cost management et rationalisation des charges et des structures.

M. Sébastien CHAMBARD (H)
49 ans, française
Représente CA CF
Membre non-exécutif

Diplômé d'un DESS Marketing stratégique de l'IFG et d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Dijon, Sébastien CHAMBARD a intégré la Caisse Nationale de Crédit Agricole en 1999. Il a commencé sa carrière en occupant différents fonctions Marketing (conception de produit banque du quotidien et de financement, animation du réseau Entreprises des Caisse régionales...) sur les marchés des professionnels, agriculteurs et entreprises avant de rejoindre la Direction Financière de Crédit Agricole SA. En janvier 2016, il rejoint CACF en tant que responsable du pilotage financier. A partir de Septembre 2020, il est responsable du développement des partenariats bancaires internationaux.

M. Gilbert RANOUX (H)
62 ans, française
Membre non-exécutif

Gilbert Ranoux commence sa carrière dans la société aéronautique française qui a donné naissance à Airbus, puis occupe des fonctions de consultant et des postes de direction dans d'autres entreprises.

Il rejoint le Groupe Crédit Agricole Consumer Finance en 2002 en tant que Directeur des partenariats sur le périmètre français (Sofinco puis BU France). Il contribue au développement des partenariats institutionnels et de distribution et à la fusion entre Finaref et Sofinco. En 2012, il devient Directeur Général de GAC Sofinco en Chine, 3 ans après sa création et responsable de son développement industriel. Il est actuellement Directeur de CREDIBOM au Portugal depuis fin 2018.

Gilbert RANOUX est diplômé de l'ESMA (ENS de Mécanique et d'Aérotechnique) et titulaire d'un MBA Finance de l'INSEAD.

Mme Charlène MASSON(F)
36 ans, française
Membre non-exécutif

Titulaire d'un MSC en Corporate Finance de l'EDHEC et d'un Master en Management stratégique et financier de l'Universia d'Argentina de la Empresa en 2012, Mme Charlène MASSON a initié sa carrière en Audit et a été certifiée en Audit interne en 2017 (CIA- Certified Internal Auditor).

En juin 2012, Mme Charlène MASSON a intégré le groupe Crédit Agricole, en qualité de Chef de mission Inspection Générale Groupe à Paris. Après un passage de 2 ans en tant que Banquier Conseil Adjoint & expertise finance durable chez LCL, Mme Charlène MASSON est Superviseur Pays (Créditplus et Wafasalaf) chez CACF depuis mai 2022.

A ce jour, Mme Charlène MASSON est Responsable Supervision Pays & Gouvernance à CA CF dont elle assure la coordination de la gouvernance du Groupe et le suivi des filiales (Crediplus et Wafasalaf) pour la réalisation de leurs objectifs.

M. Stéphane PRIAMI (H)
59 ans, française
Membre non-exécutif

Il commence sa carrière dans le réseau commercial avant de rejoindre les services centraux de la Caisse nationale du Crédit Agricole en 1989. Il occupe les postes de directions au sein des Caisses régionales à partir de 1999 (Aquitaine, des Savoie) et est nommé Directeur général adjoint chargé du développement en Savoie. En 2009, Stéphane Priami entre chez LCL où il prendra tête de la nouvelle Direction Technologies et Immobilier. En mai 2013, il devient Directeur Général France de Crédit Agricole. En novembre 2018, Stéphane Priami est nommé Directeur de la Conformité Groupe, membre du Comité exécutif de Crédit Agricole SA.

Le 1er janvier 2020, il est nommé Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole SA en charge du pôle Services Financiers Spécialisés et Directeur Général de Crédit Agricole Consumer Finance. Stéphane Priami est diplômé de l'institut Technique de Banque dont il a été ensuite Maître de conférence.

M. Mohamed EL HAJJOUJI (H)
Marocaine
Membre indépendant

Monsieur Mohamed EL HAJJOUJI est diplômé d'études supérieures en économie de l'Université de Caen (France), promotion 1979. Après un premier passage dans l'activité conseil chez KPMG (1979-1984), il travaille dix ans à Royal Air Maroc (1985-1995), où il occupe le poste de Directeur chargé du financement de la trésorerie et de la gestion des risques financiers. Après son départ de la RAM, il crée le cabinet AKCE Finance, 1er Cabinet spécialisé dans le Conseil Opérationnel en financement, trésorerie et risques de marché.

En 2006 il est nommé Vice-Président et Directeur Exécutif en Charge du Pôle Finance et Supports du Groupe OCP.

Monsieur Mohamed EL HAJJOUJI est actuellement Administrateur Directeur Général du Groupe ORBIS HOLDING.

Il est aussi Administrateur Indépendant de la Société Marocaine De Gestion Des Fonds De Garantie Des Dépôts Bancaires, il est Président du Comité d'investissement, Membre de son Comité d'audit et membre du Comité des Résolutions de la SGFG. Il est aussi Membre du Conseil d'Administration et Président du Comité des Risques d'Attijari Bank Tunis.

Mme. Sophie LAZAREVITCH (F)
64 ans, française
Membre indépendant

Sophie est diplômée de HEC en 1982. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein du groupe BPCE entre les années 2000 et 2019, entre autres, un poste de chargée de mission auprès du Directeur Financier du Groupe, un poste de Directeur Général de Natixis HCP et HCP North America et un poste de Responsable du Département Filiales et Participations et Comité d'Investissement. Au 31 décembre 2024, elle est administratrice indépendante de CIFI et de Aubay.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent en cette qualité aucune rémunération, excepté les jetons de présence.

Au titre de l'exercice de 2021, l'AGO du 31 mai 2022 a ratifié le montant des jetons de présence de 500 000 dhs à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

Au titre de l'exercice de 2022, l'AGO du 30 mai 2023 a ratifié le montant des jetons de présence de 500 000 dhs à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

Au titre de l'exercice de 2023, l'AGO du 28 mai 2024 a ratifié le montant des jetons de présence de 500 000 dhs à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance.

AUTRES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Ismail DOUIRI

Sociétés	Fonction
AWB Europe	Administrateur
AWB Egypt	Administrateur non executif
ABT	Administrateur, rep andalucarthage
CBAO	PCA & CAFIN
CDS	Administrateur
BIM	Administrateur
SIB	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
SCB	Administrateur rep AWB
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
ABM	Président & AWB
Attijari bank Tchad (en création)	Administrateur
WAFASALAF	Président du CS
WAFACASH	Administrateur
Wafa IMMOBILIER	Président du CS rep AWB
WAFABAIL	Président du CS
BANK ASSAFA	Président Rep. AW
ATTIJARI FACTORING	PCA Rep. AWB
Wafa LLD	PCA Rep. AWB
DAR ASSAFAA	Président Rep. AW
Wafa FONCIERE	Président Directeur Général
Wafa Corporation	Administrateur
STE IMMOBILIERE PASTEUR	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur
HIVERNAGE	Administrateur
BCM CORP	Administrateur
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Administrateur
ATTIJARI RECOUVREMENT	Administrateur
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Président Directeur Général
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Président du CA
ATTIJARI IVOIRE	Président Directeur Général
ATTIJARI IT AFRICA	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AL YOUSOUFIA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Président du Conseil d'Administration
ANDALUCARTHAGE	Président CA
ZAKAT	Associé
MAIMOUNA	Associé
EL BOT	Associé
SOMGETI	Administrateur
BELAZI	Administrateur
MARAKECH EXPANSION	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
ATTIJARI WEST AFRICA	Président CA
AFRICA ATTIJARI WEST AFRICA	Administrateur
CAFIN	Administrateur Général
FILAF	Administrateur Général
SAF	Associé Gérant
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Président
ATTIJARI MAROCCO MAURITANIE	Président

M. Ismail DOUIRI (suite)

Sociétés	Fonction
EL OMARIA 1	Associé Gérant
EL OMARIA 2	Associé Gérant
EL OMARIA 3	Associé Gérant
EL OMARIA 4	Associé Gérant
Dial Technologies	Administrateur
Care International Maroc	Président
Wafa Assurance	Administrateur

M. Mohamed EL KETTANI

Sociétés	Fonction
AWB Egypt	Administrateur Non Executif
ABT	Administrateur
CBAO	Administrateur
SIB	Administrateur
SCB	Administrateur
AWA	Administrateur, rep Attijari Africa Holding
WAFASALAF	Membre
WAFACASH	Administrateur
Wafa IMMOBILIER	Membre Conseil de surveillance
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance
Wafa Gestion	Administrateur
Attijari Finance Corp.	Président représentant AWB
CAPRI	Administrateur
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Président
BCM CORP	Président du Conseil d'Administration
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Représentant AWB - Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Président
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Administrateur représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation ONA	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Fondation Gestion Centre National Med VI pour les Handicapés	Administrateur
Association Gestion Centre de TPE Solidaires	Président

M. Hassan BERTAL

Sociétés	Fonction
CBAO	Administrateur
SCB	Administrateur
Wafa Gestion	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE VALEURS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE MULTIGESTION	Administrateur
ATTIJARI DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI OBLIGATIONS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE TAUX	Administrateur
ATTIJARI SELECTION	Administrateur
ATTIJARI TRÉSORERIE	Administrateur
WG DIVERSIFIE	Administrateur
FRUCTIVALEURS	Administrateur
PALMARES FINANCIÈRES	Administrateur
WG CROISSANCE	Administrateur
Attijari Capital Développement (ACD)	Administrateur
Media reseaux	Administrateur
GESTFONDS	Administrateur
ATTIJARI GESTION	Administrateur
CREDIT DU MAROC FONDS	Administrateur
WAFASALAF	Membre
ATTIJARI FACTORING	Administrateur
WAFALLD	Administrateur
WAFACASH	Administrateur
WAFALIMMOBILIER	Membre Conseil de surveillance
WAFABAIL	Membre Représentant AWB
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance et vice-président
DAR ASSAFAA	Membre et vice-président
WAFALCOURTAGE	Président du Conseil d'Administration
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Administrateur
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Administrateur
ATTIJARI IVOIRE	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Administrateur
DINERS CLUB DU MAROC	Administrateur
WAFATRADE	Administrateur
FINAPRO	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
Attijari International Bank	Administrateur
Wafa Ima Assistance	Administrateur
Sopriam	Administrateur
AWB Europe	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur

Mohamed EL HAJJOUJI

Sociétés	Fonction
	Administrateur indépendant
Société de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Président du Comité d'investissement
	Membre du Comité d'Audit et Membre du Comité des Résolutions
ORBIS Holding	Administrateur indépendant
	Administrateur de petites sociétés du Groupe
Caisse Marocaine des Retraites	Expert Indépendant
	Membre du Comité d'Audit

Sophie LAZAREVITCH

Sociétés	Fonction
CIFD	Administrateur Indépendant
CA Auto Bank	Administrateur Indépendant
Procivis Ouest	Administrateur

Ghyzlaine ALAMI MARROUNI

Sociétés	Fonction
BIA TOGO	Administrateur
Wafasalaf	Membre du conseil de surveillance

Gilbert RANOUX

Sociétés	Fonction
Crédibom	Administrateur exécutif

Sébastien CHAMBARD

Sociétés	Fonction
Néant	Néant

Rachid KETTANI

Sociétés	Fonction
CBAO	Administrateur
Bank Assafaa	Membre du CS

Charlène MASSON

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Membre du conseil de surveillance

Stéphane PRIAMI

Sociétés	Fonction
AGOS DUCATO	Président du Conseil d'Administration
CA Mobility	Président
CA AUTO BANK S.p.A.	Président du Conseil d'Administration
Leasys	Administrateur
IFCAM	Administrateur
CA Leasing & Factoring	Administrateur
CA Payment Services	Administrateur
CA GIP	Administrateur
CA Grands Crus	Membre du Conseil de Surveillance

INDÉPENDANCE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance sont les suivants :

- > Ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de l'établissement, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que ce dernier consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- > Ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle l'établissement détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- > Ne pas être membre des organes de direction et d'administration d'une entreprise dans laquelle l'établissement dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction et d'administration de l'établissement, en exerce ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- > Ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de l'établissement ou de son groupe, ou pour lequel l'établissement ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- > Ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de l'établissement ou son conjoint ;
- > Ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de l'établissement au cours des trois années précédentes ;
- > Ne pas avoir exercé un mandat de Conseil de l'établissement au cours des trois années précédentes ;
- > Ne pas être membre de l'organe d'administration de l'établissement au cours des six dernières années.

POLITIQUE DES RÈGLES DE PARITÉ HOMME/FEMME AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Afin de lutter contre la discrimination de genre et de favoriser la participation des femmes au plus hauts niveaux de décision, la gouvernance de Wafasalaf veille au respect de la réglementation au sujet de la parité Homme/femme dans la composition du Conseil de surveillance, et ce, conformément à la Loi n°19-20 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne, et la Recommandation R N°1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit.

La parité Homme/femme aux instances de gouvernance fait l'objet de suivi par la gouvernance de Wafasalaf, le Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations et le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de surveillance de Wafasalaf compte parmi ses membres 3 femmes administrateurs.

COMPOSITION DES ORGANES DE SURVEILLANCE

Conformément aux exigences réglementaires, aux dispositions statutaires de l'établissement et aux principes établis par ce dernier en matière de composition, le Conseil de Surveillance de Wafasalaf est composé de :

- > 11 membres ;
- > Au moins 1 membre qualifié d'indépendant ;
- > Des profils représentatifs de la structure actionnariale, des activités et de la diversité géographique des implantations de la société ;
- > Un ensemble de membres qui collectivement disposent des compétences, connaissances et expertises diversifiées et adaptées au contexte et à l'environnement de la société pour couvrir les sujets auxquels il est confronté, favoriser les échanges et le niveau adéquat de débats entre les membres.

Le Conseil veille à faire concorder sa consistance avec les caractéristiques de la société et à en réviser périodiquement l'adéquation. Le Conseil veille à assurer une représentativité des femmes parmi ses membres.

RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ASSIDUITÉ

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil de surveillance s'est réuni 4 fois. Le taux de présence des administrateurs global à ces réunions est de l'ordre de 95%.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gouvernance responsable et transparente, le Conseil de Surveillance procède chaque année à une autoévaluation de sa performance, conformément aux exigences réglementaires et aux meilleures pratiques en matière de gouvernance. Cette évaluation porte notamment sur la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil ainsi que de ses comités spécialisés. Elle vise à identifier les axes d'amélioration susceptibles de renforcer l'efficacité et la contribution de l'instance aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise.

COMITÉS ISSUS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition des instances

Chaque instance est soumise aux principes de nomination et sélection, mise en place par le Conseil de Surveillance. Ainsi, chaque instance dispose en son sein des compétences, expériences et connaissances nécessaires et adaptées à l'exercice de ses missions.

La composition de chaque instance fait l'objet d'un suivi par le Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations et le Conseil de Surveillance qui procèdent au renouvellement des mandats de ses membres.

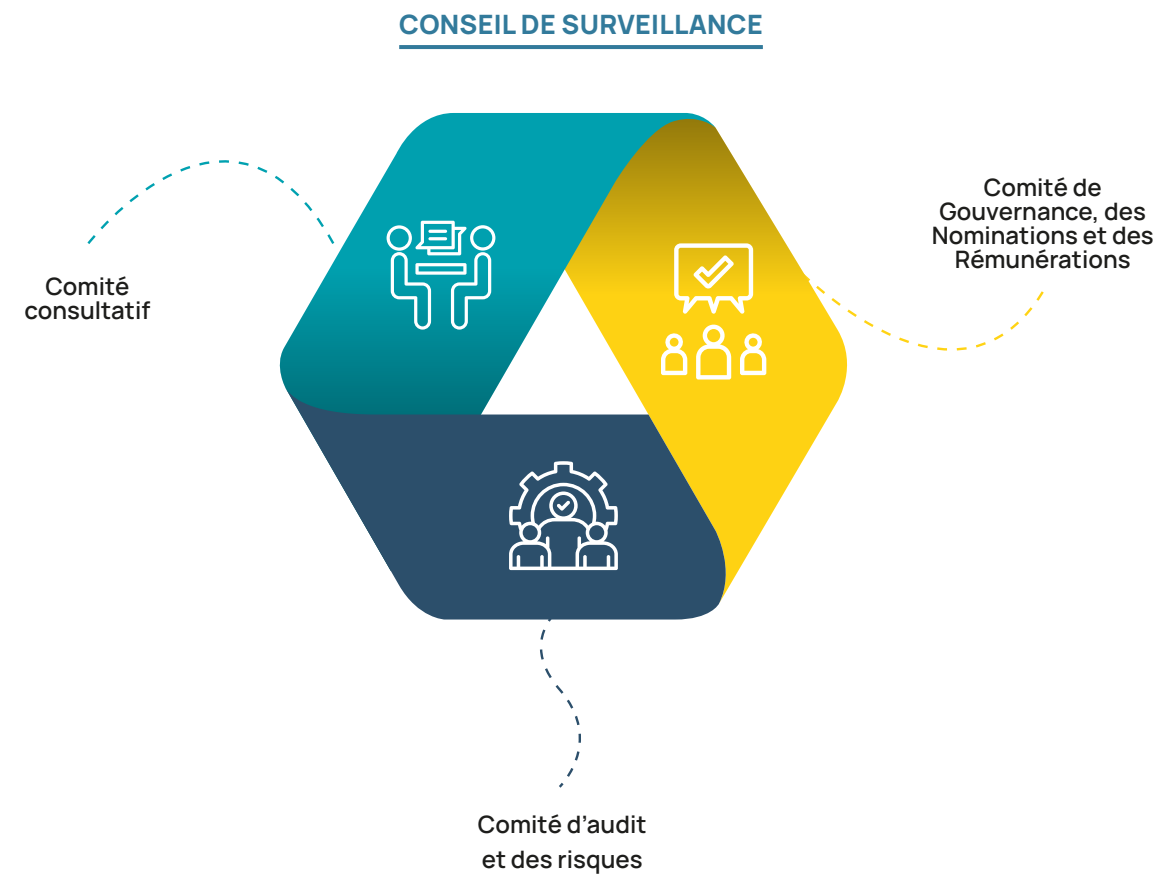
Chaque membre du Conseil, indépendant ou non, peut siéger au sein d'un ou plusieurs Comités spécialisés sauf dispositions réglementaires contraires.

Les Comités d'Audit et des Risques et Comité de Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations sont présidés par les membres indépendants.

Le Conseil s'assure que le nombre, les missions, la composition, le fonctionnement des Comités sont en permanence adaptés aux besoins du Conseil et aux meilleures pratiques de gouvernance.

COMITÉS ISSUS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au 31 décembre 2024, les comités issus du Conseil de surveillance se présentent comme suit :



COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité Consultatif a pour responsabilité :

- > Revue générale de l'activité et revue des principaux projets
- > Examen des études stratégiques en vue de la présentation des conclusions au Conseil de Surveillance

Il se réunit quadrimestriellement.

Nom et prénom	Fonction au sein du comité
M. Sébastien CHAMBARD	Président
Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI	Membre
Mme Bouchra HAMDOUCH	Membre
Mme Louise CHEVALIER	Membre
Mme Charlène MASSON	Secrétaire

COMITÉ DE GOUVERNANCE, DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le CGNR est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux de l'organe de direction ainsi que dans sa politique globale de rémunération.

Il se réunit bi-annuellement.

Nom et prénom	Fonction au sein du comité
M. Mohammed EL HAJJOUJI	Président – Administrateur indépendant
M. Ismail DOURI	Membre
M. Hassan BERTAL	Membre
M. Sébastien CHAMBARD	Membre
Mme Meryem ABASSI	Secrétaire

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé de l'évolution du dispositif du contrôle interne. Il se réunit trimestriellement.

Nom et prénom	Fonction au sein du comité
Mme. Sophie LAZAREVITCH	Président – Administrateur indépendant
Mme. Ghyslaine ALAMI MARROUNI	Membre
Mme. Charlène MASSON	Membre
M. Rachid KETTANI	Membre
M. Gilbert RANOUX	Membre
Mme Sophia SABIR	Secrétaire

DIRECTOIRE

Composition du Directoire

La composition du Directoire de Wafasalaf, au 31 décembre 2024, se présente comme suit :

Membres	FONCTION	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
M. Driss FEDOUL	Président du Directoire	PV Conseil de Surveillance du 27 février 2023 / AGO 30 mai 2023	AGO 2027 statuant sur l'exercice 2026
Mme. Meryem ABASSI	Directeur Secrétariat Général	PV Conseil de Surveillance du 20 septembre 2023 / AGO 28 mai 2024	AGO 2027 statuant sur l'exercice 2026
M. Régis LEFEVRE	Directeur Pôle Finance	PV Conseil de Surveillance du 15 juin 2023 / AGO 28 mai 2024	AGO 2027 statuant sur l'exercice 2026
M. Anass SQALLI	Directeur Pôle Commerce et Marketing	PV Conseil de Surveillance du 20 septembre 2023 / AGO 28 mai 2024	AGO 2027 statuant sur l'exercice 2026

Le président du Directoire M. Driss FEDOUL est aussi président du Conseil d'Administration de Thémis Courtage depuis 2023.

Mme Meryem ABASSI et M. Anass SQALLI sont aussi administrateurs de Thémis Courtage depuis septembre 2023.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES OCTROYÉS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2024, la rémunération et autres avantages octroyés aux membres du directoire s'élève à 8 612 935 dirhams. La rémunération brute perçue par les membres du directoire s'élève à 7 897 103,27 dirhams au titre de l'exercice 2023 ; à 10 253 373,54 dirhams au titre de l'exercice 2022, 9 872 209,55 dirhams au titre de l'exercice 2021.

PRÊTS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE

En dhs	2021	2022	2023	2024
Prêts accordés aux membres du Directoire	2 010 031	2 275 914	500 000	10 411 450

LISTE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La liste des principaux dirigeants de Wafasalaf, au 31 décembre 2024, se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Driss FEDOUL	Président du Directoire	2023
M. Régis LEFEVRE	Directeur Pôle Finance (Membre Directoire)	2022
M. Amine EL KASSY	Directeur Crédit & Recouvrement	2023
M. Jacques FENWICK	Directeur Pôle Contrôle, Risques et Conformité	2023
M. Khalid CHERKAoui	Directeur Transformation	2023
M. Abdelfettah FROUGA	Directeur Capital Humain & RSE	2024
M. Anass SQALLI	Directeur Commerce porté et Marketing (Membre du Directoire)	2023
Mme Faiza ABIED	Directeur Gestion pour Compte	2023
Mme Meryem ABASSI	Secrétariat Général (Membre du Directoire)	2023
Mme Sophia SABIR	Directeur Audit et Inspection	2021
M. Yasser ABDELLAOUI	Directeur Systèmes d'information	2023

BIOGRAPHIE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

M. Driss FEDOUL (H)
Président du Directoire

Monsieur Driss FEDOUL est lauréat de l'Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises, et détenteur d'un certificat de coaching professionnel du cycle ICF/Coaching Ways.

Après un passage de 2 ans à la Société Générale, Driss FEDOUL a rejoint Wafasalaf en 2001 en tant que Directeur d'Agence et a occupé graduellement plusieurs postes de responsabilité pendant plus de 21 ans. Il a ensuite rejoint le Comité Exécutif de Wafasalaf en 2008, en occupant jusqu'à 2010 la responsabilité de Directeur de traitement du risque, avant de voir ses responsabilités s'élargir en prenant la responsabilité de Directeur du Pôle Risque entre 2010 et 2015.

A partir de 2013, Driss FEDOUL a rejoint le Directoire de Wafasalaf et a ensuite vu se confier la responsabilité du Directeur du Pôle de Développement Commercial et Marketing à partir de 2015.

Le 27 février 2023, M. Driss FEDOUL est nommé Président du Directoire de Wafasalaf.

M. Driss Fedoul ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Amine EL KASSY (H)
Directeur Crédit & Recouvrement

M. Amine EL KASSY est diplômé de HEM en 2003.

Après son passage à Afric Phar en tant que contrôleur de gestion pendant 3ans, il a intégré la société CNIA assurance en 2006 en tant que Manager. Ensuite, il a rejoint WAFASALAF en 2011 et a occupé plusieurs fonctions dont la dernière en tant que Directeur Traitement du Risque et Recouvrement.

En septembre 2023, M. Amine EL KASSY est Directeur Crédit.

M. Amine EL KASSY ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Régis LEFEVRE (H)
Directeur de pôle Finance

M. Régis LEFEVRE est diplômé de l'Université de Caen et Montpellier Business School. M. Régis a intégré le Groupe Crédit Agricole SA en 2006 dans lequel il a occupé plusieurs postes de responsabilités. En septembre 2020, il a rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Finances et Achats.

Depuis décembre 2022, M. Régis est directeur de pôle Finance chez Wafasalaf.

Le 15 juin 2023, M. Régis LEFEVRE est nommé membre du Directoire de Wafasalaf.

M. Régis Lefèvre ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Jacques FENWICK (H)
Directeur Pôle Contrôle, Risques et Conformité

M. Jacques FENWICK est titulaire d'une licence à la faculté d'économie et de commerce de l'université de Nantes en France et d'un Bachelor's Degree en Monnaie, Banque et Finance et Analyse Monétaire à MIDDLESEX UNIVERSITY à Londres pour obtenir en 1993 un DESS (3ème degré) en Banque et Finance Internationale de la faculté des affaires internationales du havre en France.

M. Jacques FENWICK dispose d'une carrière professionnelle impressionnante et diversifiée de 28 ans au sein du Groupe Crédit Agricole.

Après avoir été Responsable Relations Grandes Entreprises en 1995 chez LCL, il a été nommé Directeur du Centre d'affaires Grandes Entreprises de Paris en 2001.

Il a ensuite acquis une riche expérience dans le secteur financier en 2008, notamment en qualité de Directeur Général Adjoint et membre du Directoire du Groupe EFL, une filiale du Crédit Agricole SA où il a été responsable de diverses facettes de l'entreprise, y compris le crédit, les risques, la finance, la stratégie et les ressources humaines.

Depuis novembre 2015, M. Jacques FENWICK a également occupé des postes clés à l'international chez CACF, en supervisant des filiales dans plusieurs pays (Hollande, Maroc, Portugal, Grèce).

Plus récemment, il a travaillé en tant que Chef de projet en Fusions Acquisitions à la Finance Group de CACF.

M. Jacques FENWICK ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Anass SQALLI(H)
Directeur Commercial ou commerce porté et Marketing

M. SQALLI a démarré sa carrière à Wafasalaf en 1999 en tant qu'Attaché commercial, où il a acquis ses premières compétences en vente.

Ensuite, de 2001 à 2006, M. SQALLI a occupé le poste de Responsable d'agence, ce qui lui a permis de prendre davantage de responsabilités.

En 2006, M. SQALLI a évolué vers le rôle de Responsable d'agence circuit long, où il a travaillé dans les domaines de l'automobile et de l'EDM.

De 2009 à 2011, M. SQALLI a occupé le poste de Responsable Support Commercial & Pilotage, mettant en place des systèmes de pilotage efficaces.

Ensuite, de 2011 à 2013, M. SQALLI a été Responsable marché automobile, contribuant ainsi à la croissance de l'entreprise dans ce secteur.

En 2013-2014, M. SQALLI a occupé le poste de Directeur des partenariats « Automobile », avant de devenir Directeur du réseau commercial de 2014 à 2018, où il a dirigé les activités de vente.

De 2018 à 2023, M. SQALLI a été Directeur Marketing et Communication externe en tant qu'adjoint du pôle, avant de prendre le poste actuel de Directeur Commercial et Marketing depuis juin 2023

M. Anass SQALLI ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Khalid CHERKAOUI (H)
Directeur Transformation, innovation et Organisation

Khalid CHERKAOUI est titulaire d'un Master en Ingénierie des systèmes d'information de l'Université Mohamed V de Rabat, et d'un DESS en Management Système d'Information du CNAM Paris. Il a démarré son activité professionnelle en 1999 à la Banque Populaire, en tant que Chef de Projet Organisation.

En 2001, il intègre Cetelem France filiale de BNP Paribas en tant que Chef de projet Informatique. Après plusieurs fonctions de responsabilité au sein de Cetelem, il rentre au Maroc pour rejoindre le Groupe M2M à la tête de la Direction Support et Maintenance.

En 2007 Mr CHERKAOUI a rejoint Wafasalaf où il a occupé plusieurs fonctions au sein de la DSI puis à la tête de la Direction Organisation et Assistance à Maitrise d'Ouvrage, avant de rejoindre le Pôle Commerce en tant que Directeur Support et Traitement.

Ensuite, il a intégré Wafasalaf et a été nommé Directeur exécutif, Partenariats institutionnels et support Commercial en 2022.

En septembre 2023, il est Directeur Transformation, innovation et Organisation.

M. Khalid Cherkaoui ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Abdelfettah FROUGA (H)
Directeur Capital Humain & RSE

Titulaire d'un Master en Audit et Contrôle de Gestion, M. Abdelfettah FROUGA a intégré Wafasalaf en 2009. Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de la Direction Capital Humain, il occupe la fonction d'Adjoint au Directeur Capital Humain en 2017 en charge du Développement RH. En 2020, il rejoint notre actionnaire français Crédit Agricole Consumer Finance en tant que Human Ressources Business Partner puis en tant que Talent Manager entre 2022 et 2023.

En janvier 2024, il est de retour à Wafasalaf après sa nomination en tant que Directeur du Capital Humain & RSE.

M. Abdelfettah FROUGA ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

Mme Faiza ABIED (F)
Directeur Gestion pour Compte

Madame Faiza ABIED a obtenu en 1998 un Baccalauréat, Option « Sciences Expérimentales », en Juin 2002 une Maîtrise en Finance à l'Ecole Supérieure de Gestion « ESG » puis, en Juin 2006 un Master en Audit interne et Contrôle de Gestion, toujours à l'Ecole supérieure de Gestion « ESG PARIS ».

En Décembre 2002, elle a occupé le poste de Responsable Trésorerie à HOLDING MABYA-Groupe KARIM LAMRANI.

En Décembre 2006, Mme Faiza a intégré Wafasalaf et a depuis occupé les postes d'Auditeur Chef de mission - Direction Audit Interne et Inspection. En 2014, elle a participé au projet de mise en place d'une solution de gestion des activités des audits « e@udit », initié par l'Audit Groupe Attijariwafa-Bank, avec Wafasalaf comme filiale pilote.

En 2015, elle a co-animé le séminaire de la communauté Audit Groupe Attijariwafa-Bank.

En 2016, elle a conduit une mission d'audit CACF « Gestion et qualité des opérations »

En 2019, elle a été nommée Directeur Audit et Inspection Wafasalaf.

Depuis 2021 elle a été nommée Secrétaire Générale à WAFASALAF.

Actuellement, Mme Faiza ABIED est en charge de la « Gestion pour compte ». Son périmètre compte le « Développement des partenariats », les « Plates-Formes de traitement » et le « Support GPC ».

Mme Faiza ABIED ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

Mme Meryem ABASSI (F)
Secrétariat Général (Membre du Directoire)

Meryem ABASSI est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes et lauréate d'un MBA en Stratégie et Finance de l'Ecole des Ponts Business School. Avant d'intégrer le groupe Attijariwafa bank, Meryem a cumulé une expérience de 10 ans à l'international, dont 2 ans aux Etats-Unis et 5 ans en France au sein d'un cabinet de conseil en organisation et stratégie.

En 2010, elle intègre le groupe Attijariwafa bank, d'abord au sein de la filiale spécialisée en gestion d'actifs Wafa Gestion, en tant qu'analyste financier Senior puis en 2014, intègre la filiale Attijari Titrisation en tant que Directeur Commercial et Structuration.

En 2019, Mme Meryem ABASSI est directrice de la stratégie et gouvernance et membre du Comité Exécutif de Wafasalaf.

Actuellement, Mme Meryem ABASSI est membre Directoire et en charge du Secrétariat Général. Son périmètre compte la « Stratégie », la « Gouvernance », la « Satisfaction client », les « Moyens généraux », les « Achats » et le « Conseil juridique ».

Mme Meryem ABASSI ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

Mme Sophia SABIR (F)
Directrice d'audit Interne et Inspection

Mme Sophia SABIR est diplômée de l'Université de Nancy. Après 3 ans en tant qu'auditrice Senior à EY, Mme Sophia SABIR a intégré le Groupe Attijariwafa bank en 2006 en tant que Responsable des Supports et Relations Externes au sein de la Direction Conformité.

En 2007, Mme Sophia SABIR a rejoint la Direction d'audit interne où elle a pu superviser en tant que Senior puis en tant que chef de mission expérimenté diverses missions d'audit s'inscrivant dans un périmètre élargi (Entités centrales, Filiales, Réseau).

De 2010 à 2011, Mme Sophia SABIR s'est vue confiée la conduite de chantiers structurants au sein de l'Audit Général du Groupe.

En 2012, Mme Sophia SABIR a été chargée de la création de l'entité Supervision des Audits filiales Attijariwafa bank puis a été nommée Responsable du pilotage de cette entité couvrant 11 filiales BDI et 6 filiales FFS.

Actuellement, Mme Sophia SABIR est directrice d'audit Interne et Inspection chez Wafasalaf.

Mme Sophia SABIR ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

M. Yasser ABDELLAOUI (H)
Directeur de Systèmes d'Information

M. Yasser ABDELLAOUI est diplômé en informatique de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs. Dès sa sortie d'école, Yasser a rejoint Wafasalaf en tant qu'ingénieur support et exploitation IT. Depuis, il a gravi tous les échelons au sein du département IT de Wafasalaf, en passant de chef de projets SI à responsable études et intégration IT puis responsable études et développement IT.

Depuis juin 2022, M.ABDELLAOUI est directeur de Systèmes d'Information.

M. Yasser ABDELLAOUI ne détient aucun autres mandats autre celui de Wafasalaf.

COMITÉS ISSUS DU DIRECTOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2024

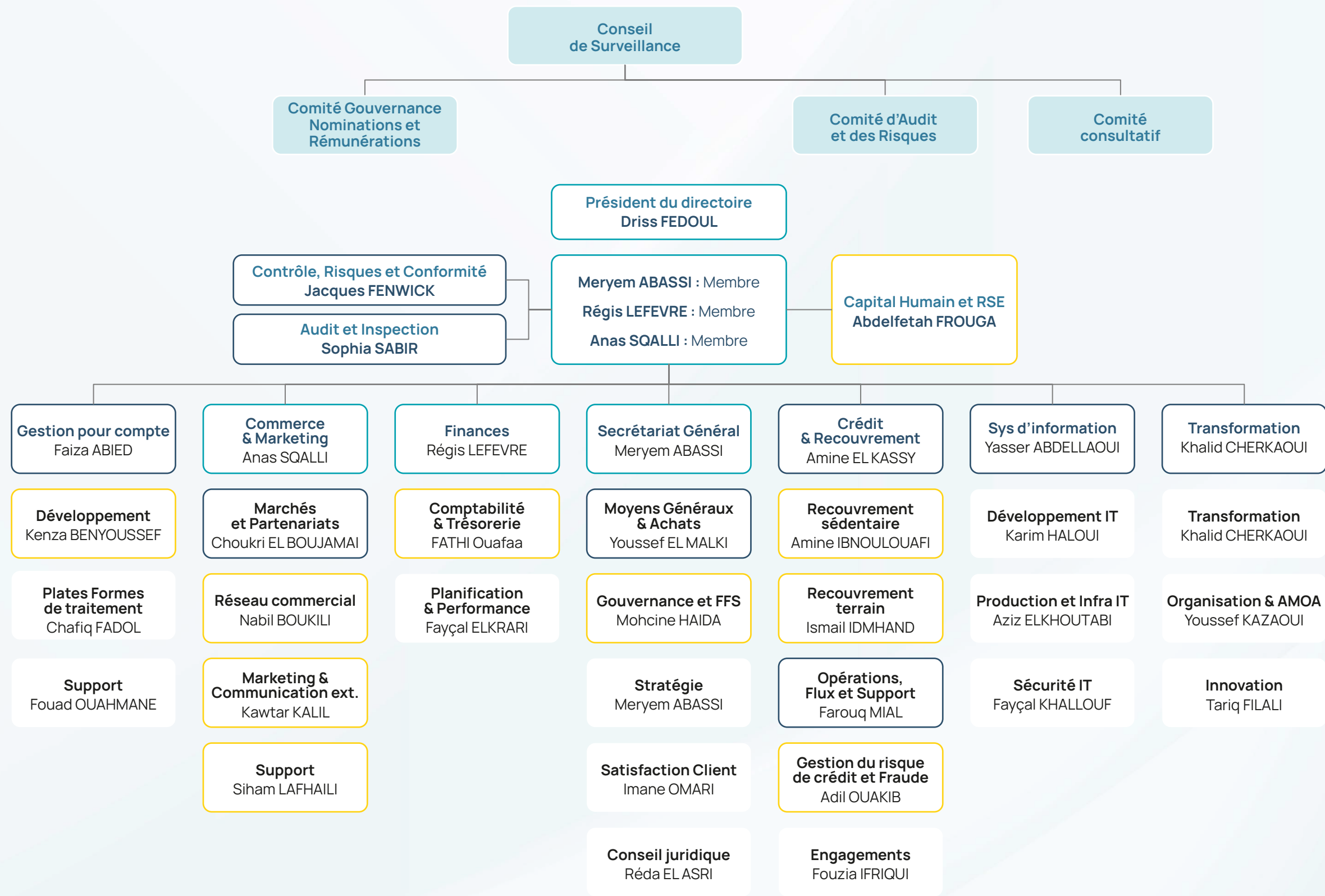
Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Capital Humain	Valide et pilote le plan de développement RH : Formation, gestion de carrière ; Décide des évolutions salariales ; Décide des promotions et des titularisations au sein de l'entreprise.	Trimestrielle	> Membres du Comité Exécutif
Comité Commercial Activité Portée	Suivi de l'activité commerciale portée: production, encours, risque marge, commissions, parts de marché ; Suivi du plan d'action commercial ; Suivi de l'activité marketing, internet.	Tous les 2 mois	> Membres du Directoire > Directeurs Pôle Recouvrement > Directeur Contrôle, risque et conformité > Directeur Stratégie et Gouvernance > Directeur Markting et Communication > Directeur Réseau Commercial > Directeur Support et Relations Clients > Directeur Gestion Risque Crédit > Directeur système d'information > Directeur Partenariats commerciaux > Directeur Thémis Courtage > Responsable Tarification et Pilotage > Reponsable Marketing > C2N
Comité Commercial Activité GPC et Servicing	Suivi de l'activité commerciale gérée: production, encours, risque marge, commissions, parts de marché ; Suivi du plan d'action commercial ; Suivi de l'activité marketing, internet.	Tous les 2 mois	> Membres du Directoire > Directeurs Pôle Recouvrement > Directeur Contrôle, risque et conformité > Directeur Stratégie et Gouvernance > Directeur Marketing et Communication > Directeur Partenariats GPC > Responsable Partenariats institutionnels > Responsable Marché RCI > Responsable animation partenariat CAM et DAS > Responsable partenariat CDM > Responsable animation Commerciale Partenariat Bancaire > Directeur Support et traitements > Responsable Marketing > Responsable PLTF Production > Responsable PLTF Client > C2N

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Fraude	Partager sur les cas de fraude avérés et évités en interne et en externe Présenter les montants de pertes avérées et évitées. Identifier les sources, les défaillances et dysfonctionnements à l'origine de la fraude interne ou externe. Mettre en place le plan d'action correctif Diffuser l'information au niveau des entités concernées notamment sur les dispositions préventives ou de vigilance à observer et présenter un plan de formation de lutte contre la fraude.	Semestrielle	> Membres du Directoire > Directeur Pôle Recouvrement > Directeur Contrôle, Risque et Conformité > Directeur Stratégie et Gouvernance > Directeur Marketing et Communication > Directeur Finances et Support > Responsable du contrôle des risques et de la conformité > Directeur gestion du risque crédit > Directeur Audit et Inspection > Directeur Support et relations Client > Directeur Réseau (invité permanent) > Responsable Fraude > Le comité peut convier à ses réunions toutes personnes qu'il juge utile à ses travaux
Comité RSE	Suivi du plan d'action RSE Arbitrer sur les différentes orientations et démarches devant engager l'entreprise sur le volet RSE.	Semestrielle	> Membres du comité Exécutif > Responsable RSE
Comité Contrôle Interne	Veiller à la fiabilité et à l'efficacité des contrôles permanents et périodiques Veiller au renforcement de la culture du contrôle interne à tous les niveaux Proposer et valider les meilleurs moyens pour la valorisation continue des métiers de Contrôle Permanent et Périodique Veiller à l'articulation cohérente des activités de contrôles permanents et périodiques Rendre compte de l'état d'avancement des actions planifiées en matière de contrôles permanents et périodiques et des résultats y afférents Débattre de tout problème, alerte ou réserve d'audit Proposer des recommandations pour l'optimisation des dispositifs de contrôles permanents et d'audit interne Préparer les travaux du comité d'Audit et des Risques	Trimestrielle	> Membres du directoire > Directeur Pôle recouvrement > Président > Directeur Contrôle, Risque et Conformité > Directeur Stratégie et Gouvernance > Directeur Marketing et Communication > Directeur Finances et Support > Directeur du Contrôle des Risque et de la Conformité > Comité d'Audit Interne
Comité stratégie digitale	Pilotage de l'exécution du plan stratégique de l'entreprise, décision des principaux projets à lancer, arbitrage sur l'allocation des investissements	Trimestrielle	> Président du Directoire > Directeurs exécutifs > Responsable digital

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Projets et Investissements	Décision des investissements à engager, validation du plan annuel des achats (en phase avec le budget), validation du choix des prestataires.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs exécutifs Directeurs Organisation Directeur Systèmes d'Information Responsable Marketing Stratégique
Comité Transformation	Mise en œuvre et suivi du plan de transformation. Examen et suivi des projets stratégiques. Examen annuel des budgets d'investissement.	Mensuelle	Président du Directoire Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Crédit Directeur Transformation Directeur Système d'information Responsable Organisation
Comité Crédit	Maîtrise du coût du risque.	Mensuelle	Président du Directoire Directeur Pôle Crédit Directeur Gestion Risque Crédit Responsable Risk Management
Comité Recouvrement et Opération	Suivi de l'activité de recouvrement.	Mensuelle	Président du Directoire Directeur Pôle Recouvrement Directeur Gestion risque Crédit Directeur Recouvrement Responsable Flux et RGC Responsable Contrôle second niveau Responsable des opérations transverses Responsable recouvrement activité portée Responsable recouvrement activité gérée Responsable support recouvrement
Comité Relation Clients	Analyser les indicateurs de service, - Suivi des indicateurs IRC, - Suivi du TDB des réclamations, - Suivi du plan d'action qualité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Marketing et Stratégie Directeur Pôle Commercial Directeur Pôle Crédit Directeur Risque Directeur Réseau Responsable Qualité

Comités Wafasalaf	Objectifs	Périodicité	Membres
Comité Sécurité IT, sécurité des biens et des personnes	Définition des objectifs et arbitrage entre les choix et priorités en termes de sécurité et de continuité d'activité, suivi des incidents/ alertes et problèmes liés à la sécurité et à la disponibilité des SI, planification et ordre des différents tests de sécurité et de continuité d'activité.	Trimestrielle	Président du Directoire Directeurs Exécutifs Directeur Audit Interne Responsable Logistique Responsable Sécurité Informatique
Comité Provision	Analyser, évaluer et déterminer les provisions financières nécessaires pour faire face à des pertes potentielles ou à des engagements futures. Examiner les données financières et les tendances du marché et les risques associés.	Quadri-mestrielle	Président du Directoire Directeur Pôle Finance Directeur Finance et Administratif Directeur Finances Directeur Contrôle, Risques et Conformité Responsable Trésorerie Responsable Contrôle de Gestion Directeur Crédit Responsable gestion du risque de crédit et de fraude
Comité Assurance	Analyse des indicateurs Assurance Suivi des Réalisations commerciales de l'activité assurance	Semestrielle	Président du Directoire Directeur Finance et Administratif Responsable activités Supports Commercial Directeur Partenariats Auto et EM Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Crédit Directeur Système d'information Directeur Transformation
Comité Transformation	Mise en œuvre et suivi du plan de transformation Examen et suivi des projets stratégiques. Examen annuel des budgets d'investissement	Mensuelle	Président du Directoire Directeur Contrôle, Risques et Conformité Directeur Crédit Directeur Transformation Directeur Système d'information Responsable Organisation

ORGANIGRAMME DE WAFASALAF



Wafasalaf est structurée autour des pôles d'activité suivants :



> Un dispositif renforcé contre la corruption

Wafasalaf place l'éthique et la conformité au cœur de son dispositif de gouvernance. En 2024, cet engagement s'est renforcé avec la mise en œuvre d'un Système de Management Anti-Corruption (SMAC), articulé autour de quatre axes essentiels garantissant la transparence et l'intégrité dans l'ensemble des aspects de l'activité.

UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION PAR ENTITÉ

La démarche de Wafasalaf s'appuie sur une cartographie détaillée des risques de corruption au sein de chaque entité. Cette cartographie, actualisée en permanence et revue annuellement, inclut :

- > L'identification et l'évaluation des fonctions et postes sensibles.
- > L'analyse approfondie des risques associés aux partenaires commerciaux et aux projet, transactions et activités spécifiques.

- > L'examen minutieux des processus opérationnels potentiellement exposés.

Chaque pôle, direction ou entité de Wafasalaf est responsable d'identifier ces risques, d'évaluer les contrôles existants selon les exigences de la norme ISO 37001, et d'assurer leur efficacité en étroite coordination avec l'entité Conformité, qui consolide et pilote ces travaux.

DISPOSITIF D'ALERTE POUR UNE VIGILANCE ACCRUE ET UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Pour renforcer son dispositif d'éthique et de bonne gouvernance, un mécanisme d'alerte (whistleblowing) est en place, permettant à chacun de signaler toute pratique douteuse ou transgression éthique. Accessible à l'ensemble des collaborateurs internes ainsi qu'aux parties externes (clients, fournisseurs, partenaires, prestataires), ce mécanisme couvre notamment :

- > Actes avérés ou soupçons de corruption.
- > Situations de conflits d'intérêt ou de non-respect des réglementations internes et externes.
- > Problématiques liées aux ressources humaines telles que le harcèlement, la discrimination, ou encore les questions de sécurité.

Les signalements sont traités avec rigueur et confidentialité par l'entité Conformité via l'adresse dédiée : signalementethique@wafasalaf.ma.



DES PROCÉDURES FORMALISÉES

En complément à sa politique anti-corruption et sa politique de prévention et gestion, Wafasalaf s'appuie sur un socle de procédures strictes telles que :

- > Gestion documentaire du SMAC.
- > Gestion et actualisation de la cartographie des risques.
- > Traitement des alertes éthiques.
- > Encadrement rigoureux de la gestion des cadeaux reçus et offerts.

Pour les cadeaux, qu'ils soient reçus ou offerts, Wafasalaf a mis en place un suivi systématique et une traçabilité complète afin d'éviter tout conflit d'intérêt. La conformité intervient dès lors que la valeur estimée dépasse le seuil toléré fixé à 2 000 dirhams annuellement par contrepartie. La Communication externe est, quant à elle, la responsable exclusive des cadeaux offerts, avec obligation de vérifier en amont la conformité aux politiques éthiques des partenaires de Wafasalaf.

> Relations avec les investisseurs

Wafasalaf maintient une communication constante avec ses actionnaires en diffusant régulièrement sur son site internet toutes les publications légales requises pour les sociétés cotées en bourse, et ceci conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

Durant l'année 2024, Wafasalaf a rendu public ses informations financières selon le calendrier indiqué ci-dessous et ces communiqués sont accessibles sur son site internet :

www.wafasalaf.ma/fr/espace-institutionnel/

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2024

Communiqué de presse	Date de publication
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2023	29/02/2024
Résultats financiers 2023	15/03/2024
Résultats financiers 2023 et avis de convocation à l'AGO du 28 mai 2024	26/04/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2024	30/05/2024
Communiqué de presse post AGO du 28 mai 2024	10/06/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2024	29/08/2024
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2024	30/09/2024
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2024	29/11/2024
Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement	16/12/2024
Communiqué de presse suite au visa de l'AMMC du prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné	13/12/2024
Communiqué de presse suite à la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement	16/12/2024
Communiqué de presse relatif aux résultats de l'emprunt obligataire subordonné d'un montant 200 millions de dirhams	26/12/2024
Communiqué de presse suite à la mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement	26/12/2024



Comptes annuels & rapports

> Rapport de gestion



> Sommaire

Evolution du résultat / activité	84
Principaux postes du bilan	85
Résultats sociaux au 31/12/2024	86
Résultats consolidés IFRS au 31/12/2024	88
Projet d'affectation des resultats	89
Écheancier des dettes fournisseurs	89
Principales orientations strategiques	90
Faits marquants 2024	90
Filiale : themis courtage	91
État des filiales & participations	92
La liste des membres du conseil de surveillance de wafasalaf mandatorisés	92
Difficultés rencontrées	93
Evenements post-cloture	93
Litiges & affaires contentieuses	93
Modifications intervenues	93
Extrait des comptes sociaux	94
Extrait des comptes consolidés IFRS	96

Évolution du résultat/activité

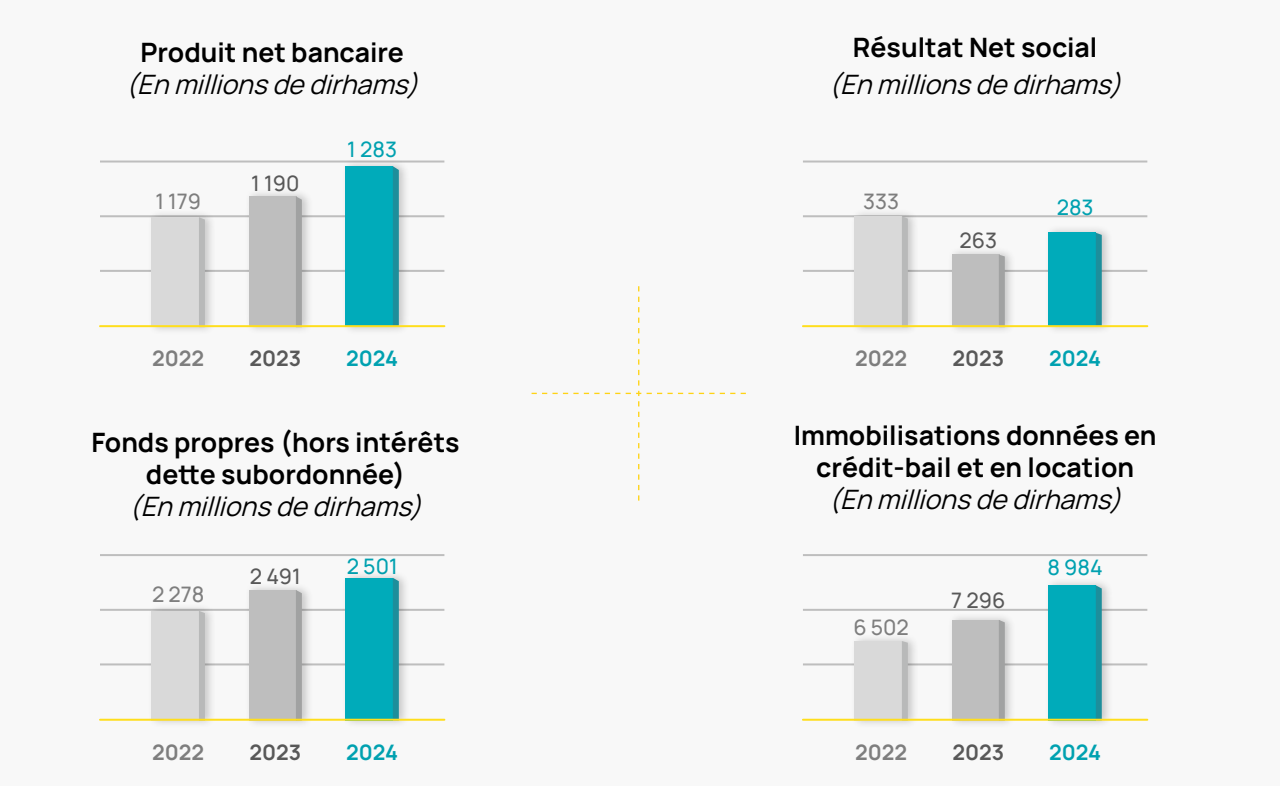
COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL AU 31/12/2024

(En millions de dirhams)	2022	2023	2024	Δ 24/23	TCAM
Produit net bancaire	1 179	1 190	1 283	7,8%	4,3%
Charges générales d'exploitation	554	574	640	11,5%	7,5%
Résultat brut d'exploitation	648	646	674	4,4%	2,0%
Dotation aux provisions et pertes / créances irrécup	680	656	666	1,5%	-1,1%
Reprises de provisions et récup/créances amorties	499	409	446	9,1%	-5,5%
Résultat net	333	263	283	7,5%	-7,8%

BILAN AU 31/12/2024

(En millions de dirhams)	2022	2023	2024	Δ 24/23	TCAM
Total du bilan	17 005	17 896	20 000	11,8%	8,4%
Créances sur la clientèle	9 421	9 740	9 758	0,2%	1,9%
Immobilisations LOA	6 502	7 296	8 984	23,1%	17,5%
Dettes (à vue, à terme et Titres de créance émis)	10 205	10 554	11 808	11,9%	7,6%

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS AU 31/12/2024



Principaux postes du bilan

STRUCTURE DES EMPLOIS

Au titre de l'exercice 2024, le total bilan de Wafasalaf a totalisé 20 millions de dirhams, en progression annuelle de 11.8%.

Cette tendance s'explique principalement par la hausse des Immobilisations données en crédit-bail et en location de 1 688,3 millions de dirhams soit 23.1 %, tirée par l'amélioration de la production LOA suite aux résultats et performances commerciales réalisées au cours de l'année 2024.

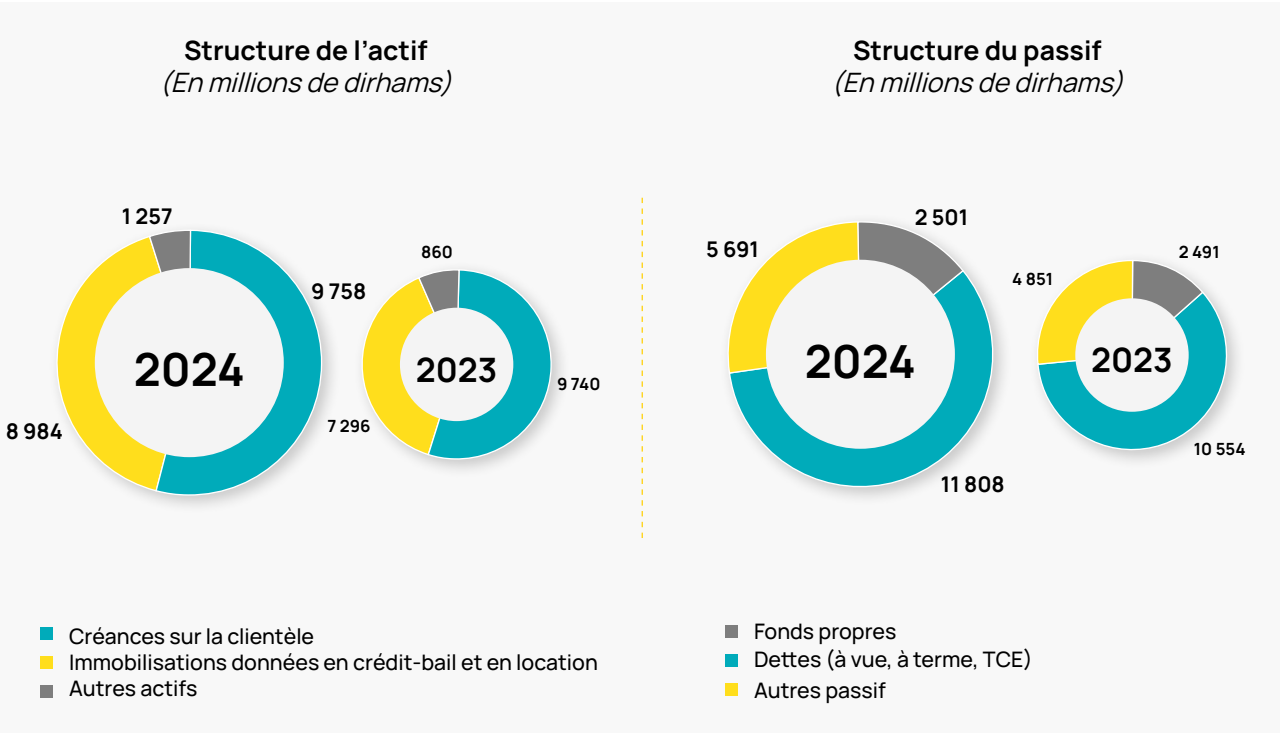
Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 48,79% par les créances sur la clientèle, et de 44,92% par les immobilisations données en crédit-bail et en location, Ces deux rubriques contribuent ensemble à 93,71% du total bilan.

STRUCTURE DES RESSOURCES

En contrepartie, la hausse du passif découle de :

- La hausse des dépôts de la clientèle de 24,4% soit 860,9 millions en lien avec la progression du dépôt de garantie LOA,
- L'évolution des dettes envers les établissements de crédit qui passent de 4 893 millions de dirhams à 5 008 millions de dirhams soit une hausse de 114,6 millions de dirhams,
- Représentant 34% du total bilan, les titres de créances négociables sont passés de 5 661 millions de dirhams à 6 800 millions de dirhams en 2024, soit une évolution de 20,1% comparée à l'exercice précédent, suite à l'orientation des opérations de refinancement vers les BSF, profitant ainsi des conditions favorables des taux d'intérêts sur le marché.

PRINCIPAUX INDICATEURS



Wafasalaf maintient toujours des niveaux de fonds propres élevés et de haute qualité. Au 31 décembre 2024, les fonds propres et

assimilés s'établissent à 2 501 millions de dirhams en amélioration de 10,03 millions de dirhams par rapport à l'exercice précédent.

Résultats sociaux au 31/12/2024

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES

Les produits d'exploitation bancaires affichent une hausse de 13,6% et s'établissent à 3 555 millions de dirhams contre 3 130 millions de dirhams en 2024, soit une amélioration de 424,8 millions de dirhams, découlant notamment de la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location de 18,9% ainsi que la progression des Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle de 61,4 millions de dirhams.

Les produits des titres de propriété qui représentent les dividendes relatifs à notre filiale Thémis courtage, enregistrent une hausse de 14,5 % en se chiffrant à 62,9 millions de dirhams à fin 2024.

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES

Les charges d'exploitation bancaires ont connu une évolution de 17,1%, en passant de 1 939,7 millions de dirhams à 2 271,7 millions de dirhams, soit une hausse de 331,9 millions de dirhams entre 2023 et 2024.

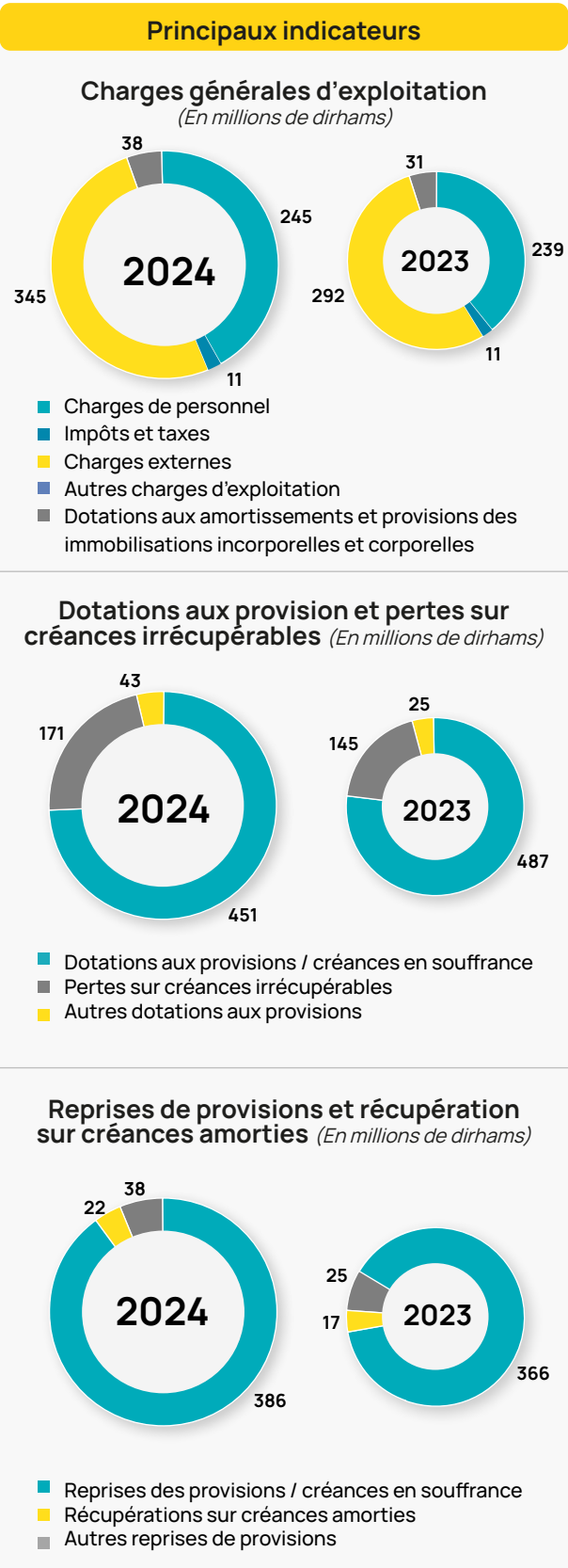
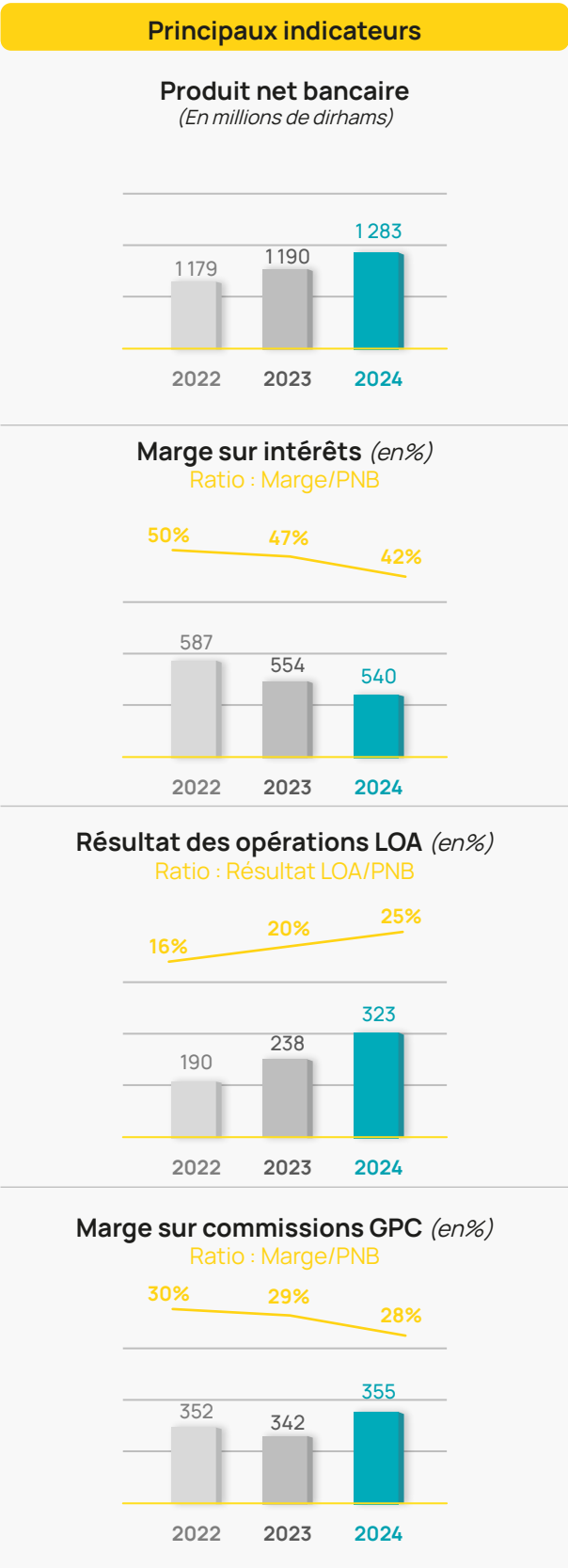
Cette variation est générée par La hausse de 16,3% des charges des immobilisations LOA qui sont passées de 1 568,1 millions de dirhams à 1 823,9 millions de dirhams en 2024 suivi des intérêts et charges assimilées des titres de créances émis qui enregistrent une hausse de 55,3 millions de dirhams en 2024 .

PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire s'établit à 1 283,4 millions de dirhams contre 1 190,5 millions de dirhams en 2023 enregistrant ainsi une évolution de 92,9 millions de dirhams soit 7,8% par rapport à fin 2023.

Cette évolution résulte de :

- L'augmentation du résultat des opérations de crédit-bail et de location de 35,7% soit 84,9 millions de dirhams attribuable à l'évolution de la production LOA.
- Une hausse de 13,3 millions de dirhams soit 3,9% du résultat des opérations relatives à la gestion pour compte.
- Enfin, la diminution de la marge sur intérêts de -2,5% soit -13,9 millions de dirhams.



CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'inscrivent en hausse de 11,5% et s'établissent à 639,7 millions de dirhams contre 573,5 millions de dirhams en 2023, soit une évolution de 66,2 millions de dirhams par rapport à l'année dernière, influencées par l'augmentation des charges externes de 18% soit 52,5 millions de dirhams, et la hausse des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles de 7,5 millions de dirhams .

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le résultat Brut d'exploitation a totalisé à fin décembre 2024 un montant de 674 millions de dirhams contre 646 millions de dirhams par rapport à fin 2023, en évolution de 4,4%, soit 28,5 millions de dirhams suite à l'augmentation des charges d'exploitation sur la période.

COÛT DU RISQUE

Les dotations aux provisions constituées en 2024 s'élèvent à 665,7 millions de dirhams enregistrant une légère hausse de 1,5 % soit 9,8 millions de dirhams par rapport à 2023.

Les reprises enregistrent une évolution de 9,1% pour s'établir à 445,9 millions de dirhams en 2024, soit une augmentation de 37 millions de dirhams par rapport à 2023.

Le coût du risque net social s'est inscrit ainsi en baisse annuelle de -11% en hausse de -35 pbs pour s'établir à 1.45% à fin 2024.

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

Le résultat net social ressort à 283 millions de dirhams, en hausse de 7,5% soit 19,7 millions de dirhams par rapport à 2023.

Résultats consolidés IFRS au 31/12/2024

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de WAFASALAF et sa filiale THEMIS COURTAGE.

Le périmètre de consolidation de WAFASALAF se définit comme suit :

Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
THEMIS COURTAGE	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

Résultats IFRS

PRODUIT NET BANCAIRE IFRS

Le PNB consolidé IFRS à fin décembre 2024 affiche une hausse de 4,3% soit 52,4 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2023. Cette amélioration s'explique par :

- › L'augmentation de la marge nette d'intérêts de +5,9% soit +50,6 Mdhs.
- › Les produits financiers augmentent de +10,9% en lien avec la performance du revenu LOA de +37,6% et de CA +16,2%.
- › Les charges financières affichent une augmentation annuelle de +20,4% soit +74,6Mdhs sur un effet mixte taux et volumes.

CHARGES D'EXPLOITATION IFRS

Les charges d'exploitation IFRS enregistrent une hausse de 1.6% soit 6,9 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2023.

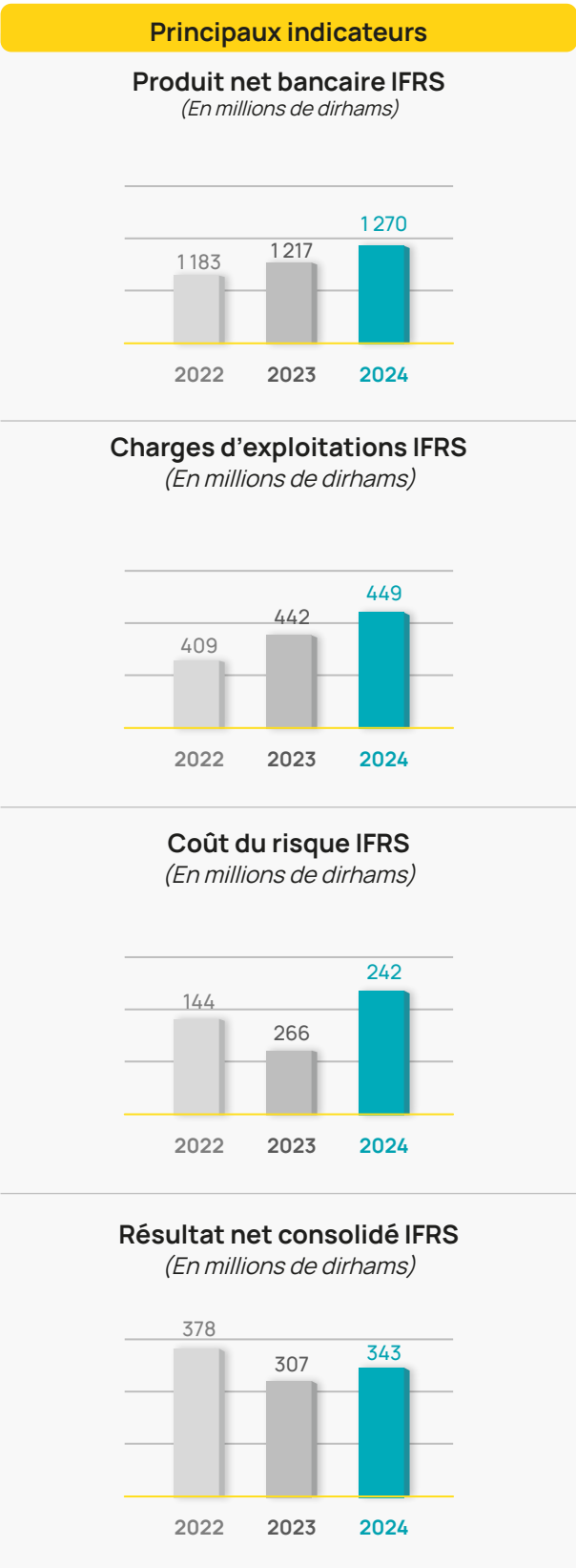
Une augmentation du coefficient d'exploitation est en amélioration de 95 bps pour s'établir à 35,4% à fin décembre 2024 grâce à l'accélération du PNB combiné à une maîtrise de nos coûts d'exploitation.

COÛT DU RISQUE IFRS

Le coût du risque s'établit à 241,8 millions de dirhams contre 266 millions de dirhams à fin 2023 et traduit la gestion conservatrice du risque.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ IFRS

Le résultat IFRS consolidé à fin décembre 2024 ressort en hausse de 11,7% par rapport à fin décembre 2023 pour s'établir à 343,2 millions de dirhams.



Projet d'affectation des résultats

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2024

	Montant en DHS
Bénéfice net de l'exercice	283 031 485,91
Report à nouveau des exercices précédents	7 028 447,72
Bénéfice distribuable	290 059 933,63
Dividendes	232 017 975,00
Autres réserves	50 000 000,00
Solde à reporter à nouveau	8 041 958,63

Écheancier des dettes fournisseurs

DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2024

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice 2023	284 426 380,81	2 579 397,62	192 993 794,27	60 975 909,31	25 502 106,17	2 375 173,45
Date de clôture exercice 2024	326 497 499,32	6 486 699,05	212 459 958,27	81 046 896,72	25 005 291,82	1 498 653,46

> Principales orientations stratégiques

Wafasalaf, fidèle à sa signature « DIMA MAAK », accompagne ses clients et partenaires à travers des axes de développement orientés vers la poursuite de la transformation de l'entreprise et l'établissement d'objectifs à moyen et long terme, afin de créer de véritables leviers de différenciation:

Poursuivre le développement de nos activités portées et gérées :

- > Accélération du digital, amélioration de la connaissance client et du modèle relationnel et exploration de marchés nouveaux ;
- > Développement du financement des acteurs de la mobilité et l'évolution de l'offre produits pour accompagner les nouvelles tendances de consommation ;
- > Poursuivre le développement du Servicing que ce soit l'assurance ou la gestion pour compte.

Augmenter les capacités de maîtrise du risque à l'octroi et du recouvrement :

- > Optimisation de l'octroi et du recouvrement pour accompagner la transformation de Wafasalaf ;
- > Industrialisation des activités de recouvrement pour accroître la performance et réduire le risque opérationnel.

Poursuivre la dynamique de modernisation de Wafasalaf :

- > Affermissement du rôle des IT comme pilier soutenant la transformation de Wafasalaf ;
- > Intégration de l'innovation comme levier de création de valeur à travers des programmes d'idéation collaborative et de veille technologique.

Renforcer l'engagement de Wafasalaf envers son écosystème :

- > Développement d'une posture d'employeur de référence en capitalisant sur le développement des compétences, la communication interne, l'amélioration du pilotage RH et la personnalisation du modèle managérial ;
- > Traduction de la voix du client en actions mesurables et effectives et adoption d'une posture de soutien pour les clients en situation de fragilité ;
- > Amélioration de la qualité par la mise en place d'un système de management de la qualité ;
- > Accompagnement de la transition énergétique et maintien d'une politique bas carbone à l'échelle de l'entreprise.

> Faits marquants de l'année 2024

Wafasalaf a renforcé sa posture d'acteur engagé envers son écosystème comme en témoignent les réalisations suivantes :

- > **Deuxième Renouvellement du Label RSE** de la CGEM faisant de Wafasalaf la seule entreprise de crédit à la consommation au Maroc à avoir ce label, et ce, au titre des années 2014, 2019 et 2024 ;
 - > **Elu Service Client de l'Année 2025** pour la deuxième année consécutive, reflétant l'engagement constant à offrir une expérience client exceptionnelle, ancrée dans sa signature «Dima maak» ;
- > **Classement de Wafasalaf dans le Top 3 des marques marocaines** les plus appréciées du Royaume lors de l'événement « Love Brand Awards » organisé en marge de la 7ème édition des « Impériales » ;
 - > **Lancement d'une campagne institutionnelle autour des Engagements Clients** de Wafasalaf (la réactivité, la transparence, l'accompagnement et l'innovation) ;

> Filiale : themis courtage

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination sociale	Themis Courtage
Date de création	Décembre 2009
Siège social	Angle bd abdelmoumen et rue arrachati, 1er etage, bureau 30 casablanca
Capital social	300 000 Dhs
% du capital et des droits de vote détenu par Wafasalaf	100%

ACTIVITÉ

Themis courtage, Société Anonyme à Conseil d'Administration détenue à 100% par Wafasalaf, prend en charge l'intermédiation et la gestion de la totalité des activités d'assurance de Wafasalaf. Les produits distribués par le réseau Wafasalaf sous l'intermédiation de Themis Courtage sont :

- > Assurance Décès Emprunteur (couverture crédit en cas de décès ou d'invalidité totale de l'emprunteur) ;
- > Dommages Automobile Perte Totale (garanties vol, incendie, perte totale en cas d'accident et perte financière) ;
- > Assistance médicale et en cas de décès.

La rémunération de Themis Courtage est constituée par les commissions servies par la compagnie au titre de l'intermédiation.

ORGANES DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de Themis courtage est constitué des membres suivants :

- > **M. Driss FEDOUL** en qualité de Président du Conseil d'Administration ;
- > **Mme Chadia ABABOU** en qualité d'Administrateur Directeur Général Responsable du cabinet de courtage.

CHIFFRES-CLÉS

Le tableau suivant présente les principaux agrégats financiers de Themis Courtage pour les exercices 2022, 2023 et 2024 :

En milliers de dirhams	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	86 563	95 626	107 942
Résultat net	54 309	63 485	66 803
Total bilan	74 221	71 682	86 143
Montant des dividendes perçus par Wafasalaf au titre de l'exercice	49 933	54 945	62 916

Source : Themis Courtage

> Etat des filiales & participations

LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES AU 31/12/2024
(En milliers de DH)

Dénomination	Adresse	Capital social	% du contrôle	% d'intérêts	Contribution au résultat consolidé	Méthode de consolidation
THEMIS COURTAGE	ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE ARRACHATI, 1ER ETAGE, BUREAU 30 CASABLANCA	300	100%	100%	66 803	INTEGRATION GLOBALE selon les normes IFRS

> La liste des membres du conseil de surveillance de wafasalaf mandatoriés

Membre	Fonction	Date de dernière nomination	Date de nomination par le CS	Date d'expiration du mandat
M. Ismail DOUIRI en tant que président du Conseil de Surveillance	Président du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa Bank	AGO 28 mai 2020	CS du 27 Février 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
Attijariwafa Bank représentée par Mme Ghyslaine ALAMI MARROUNI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur exécutive en charge du marché des particuliers et professionnels au sein de la banque de détail d'Attijariwafa Bank	AGO 30 mai 2023	CS du 20 juin 2022	AGO de 2029 statuant sur l'exercice 2028
M. Mohamed EL KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - PDG du groupe Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2019	CS du 14 février 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
M. Hassan BERTAL	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank	AGO 30 mai 2023	CS du 20 juin 2022	AGO de 2029 statuant sur l'exercice 2028
M. Rachid KETTANI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Finances Groupe Attijariwafa Bank	AGO du 31 mai 2021	CS du 24 avril 2020	AGO de 2027 statuant sur l'exercice 2026
CA CF représentée par M. Sébastien CHAMBARD	Membre du Conseil de surveillance- Responsable du développement des partenariats bancaires internationaux	AGO 31 mai 2021	10 décembre 2020	AGO de 2027 statuant sur l'exercice 2026
M. Gilbert RANOUX	Membre du Conseil de Surveillance - Président Directeur Général de la société, Credibom, filiale du Groupe Crédit Agricole Consumer Finance au Portugal	AGO 28 mai 2020	CS du 27 février 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
Mme Charlène MASSON	Membre du Conseil de Surveillance - Responsable Pays et de la gouvernance exécutive Groupe Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 28 mai 2024	CS du 01 mars 2024	AGO de 2030 statuant sur l'exercice 2029
M. Stéphane PRIAMI	Membre du Conseil de Surveillance - Directeur Général France de Crédit Agricole Consumer Finance	AGO 31 mai 2021	10 décembre 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025
M. Mohammed EL HAJJOUI	Membre indépendant du conseil de surveillance	AGM du 28 juin 2019	CS du 16 mai 2019	AGO de 2025 statuant sur l'exercice 2024
Mme. Sophie LAZAREVITCH	Membre indépendant du conseil de surveillance	AGO 28 mai 2020	CS du 24 avril 2020	AGO de 2026 statuant sur l'exercice 2025

> Difficultes rencontrées

Aucune

> Evenements post-cloture

A ce jour, Wafasalaf n'a connu aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêter des comptes et du rapport de gestion, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe des comptes et dans le rapport de gestion.

Les événements importants survenus, le cas échéant, depuis la date d'arrêté des comptes et du rapport de gestion, feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale d'approbation des comptes.

> Litiges & affaires contentieuses

Il n'existe à ce jour aucun litige ou affaire contentieuse susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Wafasalaf.

> Modifications intervenues

DANS LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES METHODES

Aucune modification n'a été intervenue au niveau des règles de présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation au 31/12/2024.

> Extrait des comptes sociaux

Bilan au 31/12/2024	EN KDHS	
ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 020	1 106
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 217	134 577
À vue	130 217	116 554
À terme	-	18 023
Créances sur la clientèle	9 758 462	9 740 216
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 496 931	9 514 107
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	190	315
Autres crédits	261 341	225 795
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	-	-
Bons du Trésor et assimilés		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	-	-
Autres actifs	735 560	413 916
Titres d'investissement	58 229	26 301
Bons du Trésor et assimilés		
Autres titres de créance	58 229	26 301
Titres de participation, participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	8 984 224	7 295 904
Immobilisations incorporelles	264 837	242 556
Immobilisations corporelles	66 787	40 731
Total de l'Actif	19 999 788	17 895 759

Bilan au 31/12/2024	EN KDHS	
PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 007 635	4 893 080
À vue	312 877	151 134
À terme	4 694 758	4 741 946
Dépôts de la clientèle	4 384 195	3 523 254
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs	4 384 195	3 523 254
Titres de créance émis	6 800 140	5 660 939
Titres de créance négociables	6 800 140	5 660 939
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
Autres passifs	1 221 550	1 245 142
Provisions pour risques et charges	80 341	74 887
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	704 774	757 330
Écart de réévaluation		
Primes liées au capital et réserves	1 397 914	1 357 612
Capital souscrit	113 180	113 180
moins capital non versé		
Report à nouveau (+/-)	7 028	7 028
Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	283 031	263 306
Total du Passif	19 999 788	17 895 759

Compte de produits et charges du 01/01/2024 au 31/12/2024	EN KDHS	
	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation bancaire	3 555 112	3 130 273
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédits	387	153
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	942 434	881 059
Intérêts et produits assimilés des titres de créance	22 918	25 547
Produits des titres de propriété	62 916	54 945
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	2 147 109	1 806 384
Commissions sur prestations de service	377 017	360 477
Autres produits bancaires	2 331	1 709
Charges d'exploitation bancaire	2 271 740	1 939 777
Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédits	206 843	189 203
Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilés des titres de créance émis	219 233	163 916
Charges des immobilisations en crédit-bail et en location	1 823 909	1 568 144
Autres charges bancaires	21 755	18 515
Produits net bancaire	1 283 372	1 190 496
Produits d'exploitation non bancaire	30 802	28 967
Charges d'exploitation non bancaire		
Charges générales d'exploitation	639 756	573 550
Charges de personnel	245 055	239 163
Impôts et taxes	11 478	11 145
Charges externes	345 009	292 473
Autres charges d'exploitation	-	72
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	38 213	30 697
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	665 755	655 934
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	451 244	486 766
Pertes sur créances irrécupérables	171 043	144 508
Autres dotations aux provisions	43 467	24 660
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	445 912	408 871
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	386 351	366 499
Récupérations sur créances amorties	21 547	16 935
Autres reprises de provisions	38 014	25 437
Résultat courant	454 575	398 849
Produits non courants	11 807	25 037
Charges non courantes	26 466	23 352
Résultat non courant	-14 659	1 685
Résultat avant impôts sur les résultats	439 915	400 534
Impôts sur les résultats	156 884	137 228
Résultat net de l'exercice	283 031	263 306

> Extrait des comptes consolidés IFRS

Bilan consolidé		en milliers de DH	
ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1 027	1 113
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	151	151
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	5.1.4	58 229	26 301
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	191 902	166 590
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	18 586 423	16 864 962
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible			
Actifs d'impôt différé		275 716	271 028
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	893 402	577 969
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement		3 699	3 422
Immobilisations corporelles	5.1.8	178 880	178 398
Immobilisations incorporelles	5.1.9	264 837	242 556
Écarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		20 454 267	18 332 490

Bilan consolidé		en milliers de DH	
PASSIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	5 007 635	4 890 041
Dettes envers la clientèle	5.2.3	4 384 195	3 523 254
Titres de créance émis	5.2.4	6 800 140	5 660 939
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		20 089	14 928
Passifs d'impôt différé		321 045	295 532
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 261 368	1 343 192
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	69 839	68 464
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		704 774	757 330
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe			
Capital et réserves liées		113 180	113 180
Réserves consolidées		1 431 635	1 361 128
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-2 832	-2 832
Résultat de l'exercice		343 199	307 333
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		20 454 267	18 332 490

Comptes des produits et charges consolidés		en milliers de DH	
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 468 606	1 307 243
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-559 999	-449 249
MARGE D'INTÉRÊT		908 606	857 994
+ Commissions (produits)	6.2	6 122	27 236
- Commissions (charges)	6.2	-13 729	-9 417
MARGE SUR COMMISSIONS		-7 607	17 818
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	4 382	3 417
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4		
+ Produits des autres activités	6.5	364 149	337 901
- Charges des autres activités	6.5		
PRODUIT NET BANCAIRE		1 269 531	1 217 130
- Charges générales d'exploitation	6.6	-384 626	-383 794
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-64 385	-58 301
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		820 519	775 035
Coût du risque	6.8	-241 800	-266 562
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		578 719	508 473
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs			-1 203
+/- Variations des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		578 719	507 270
- Impôt sur les résultats	6.9	-235 520	-199 936
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		343 199	307 333
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		343 199	307 333
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	303	272
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	303	272

Signataires

> Notes aux comptes consolidés

> Notes aux comptes Consolidés

PRINCIPES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés en normes IFRS de Wafasalaf, ont été établis à compter du 31 décembre 2021 avec un bilan d'ouverture au 1er Janvier 2020 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Base de présentation

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).

Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de Wafasalaf et sa filiale. La filiale désigne la filiale Thémis Courtage pour laquelle Wafasalaf, exerce directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

La nature du contrôle (contrôle exclusif, contrôle conjoint et influence notable) exercé par la société mère détermine son périmètre de consolidation. Les différentes méthodes de consolidation pouvant être adoptées par la société mère se présentent comme suit :

- > Une intégration globale lorsque la société mère exerce un contrôle exclusif sur sa filiale et lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de bénéficier de ses activités ;
- > Une mise en équivalence dès lors que la société mère exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.
- > Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe Wafasalaf inclut les entités ci-après :

	Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de Consolidation
		Intérêts	Contrôle	Intérêts	Contrôle	
Entité mère	WAFASALAF	100%		100%	100%	Entité consolidante
Filiales	THEMIS COURTAGE	100%		100%	100%	Intégration globale

1 • Règles et méthodes d'évaluation

1.1 Immobilisations corporelles

La norme

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels qui sont détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services ; soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, deux modèles à choisir : Modèle du coût ou modèle de la réévaluation.

- > Modèle du coût : La valeur correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).
- > Modèle de la réévaluation : La méthode de la réévaluation est une méthode qui est préconisée lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. La juste valeur d'une immobilisation dans ce cas, correspond au montant réévalué diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur (éventuelles).

L'approche par composant : Le coût total d'une immobilisation doit être réparti entre ses différents éléments constitutifs ; chaque élément doit être comptabilisé séparément lorsque les composants ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages selon un rythme différent.

Immeubles et constructions d'exploitation :

Intitulé composantes	% de décomposition	Durée d'amortissement par composante
Gros oeuvre/Charpente	45%	50
Étanchéité	18%	20
Agencement	10%	15
Installations techniques	12%	20
Menuiserie intérieure & extérieure	15%	15

La base amortissable d'un actif : Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Options retenues par WAFASALAF

Wafasalaf a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

1.2 Immobilisations incorporelles

La norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique :

- > Il est identifiable, séparable ;
- > L'actif est contrôlé par l'entité,
- > L'actif génère des avantages économiques futurs

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle peut être évaluée selon :

- > Le modèle du coût,
- > Le modèle de la réévaluation (en cas de l'existence d'un marché actif).

Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. La base amortissable d'un actif est déterminée après déduction de sa valeur résiduelle.

Immobilisation incorporelle avec durée d'utilité indéterminée :

- > Non amortie
- > Soumise à un test de dépréciation annuelle sous IAS 36

Immobilisation incorporelle avec durée d'utilité déterminée :

- > Amortie sur sa durée d'utilité ;
- > Soumise à un test de dépréciation sous IAS 36 si indice de perte de valeur.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Options retenues par WAFASALAF

Wafasalaf a retenu la méthode du coût pour évaluer l'ensemble de ses immobilisations incorporelles.

1.3 IFRS 16 Contrats de location

La norme

La norme IFRS 16 - Contrats de locations, publiée le 13 janvier 2016, remplace la norme IAS 17, et ses interprétations liées.

La date d'application de la norme IFRS 16 est effective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Application anticipée autorisée pour s'aligner avec la date d'application de la norme IFRS 15.

Il y a lieu de distinguer entre :

- > Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- > Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

La distinction des contrats de location simple et des contrats de location financement est supprimée.

Désormais, la norme prévoit pour l'ensemble des contrats de location le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif comme un droit d'utilisation, et en contrepartie au passif une dette de location qui représente l'engagement financier.

Selon IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie.



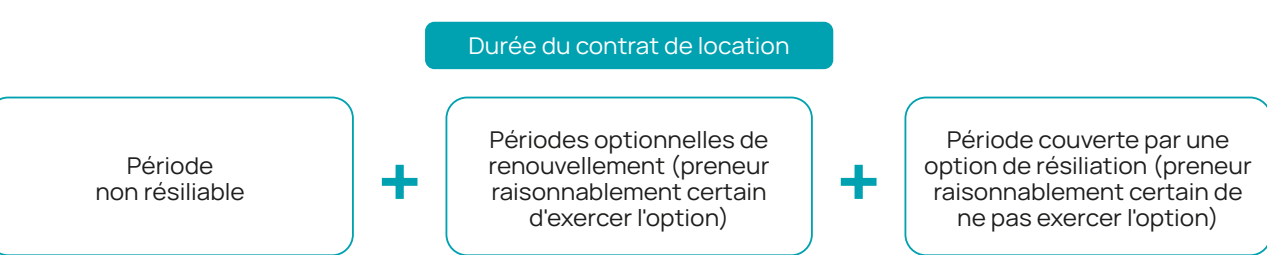
Options retenues par WAFASALAF

Modalités de transition : Le groupe WAFASALAF a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, option approche rétrospective cumulée qui prévoit d'évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restants à verser depuis le 1er janvier 2020 jusqu'à la fin de la durée du contrat.

Exemptions : La norme IFRS 16 a prévu des exemptions pour les contrats de faible valeur et les contrats de courte durée comme suit :

- > Durée de contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin du contrat de location ;
- > Les locations d'actifs de faible valeur à l'état neuf (le chiffre cité est de 5 000 USD).

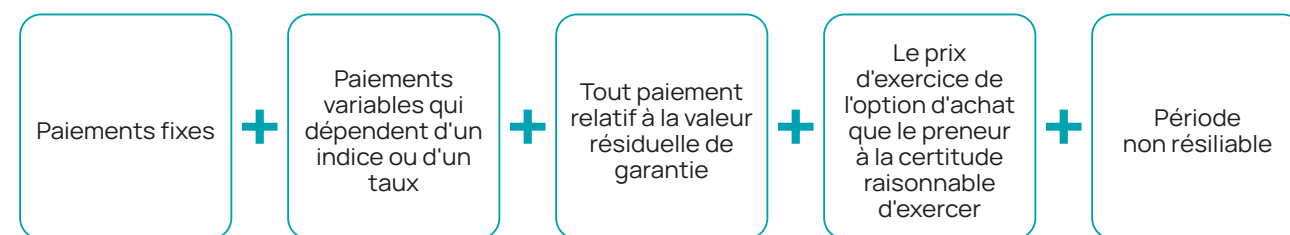
Durée : La durée du contrat de location est la période pendant laquelle le locataire a le droit d'utiliser l'actif. Elle se compose des éléments suivants :



Les durées de location retenues par catégorie de biens loués par WAFASALAF se présentent comme suit :

Catégorie actifs	Catégorie actifs
Siège & Agences	9
Mobilier de bureau	Durée contrat
Matériel de transport	Durée contrat

Loyers : Le passif de location est la valeur actualisée au taux implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'endettement marginal du locataire, des éléments suivants :



Suite à l'adoption par WAFASALAF de la méthode rétrospective modifiée, option approche rétrospective cumulée. Le droit d'utilisation au 1er janvier 2020 a été évalué à la valeur de la dette locative.

Taux d'actualisation : Afin d'actualiser les paiements servant au calcul de la dette locative sous IFRS 16, la norme prévoit deux types de taux d'actualisation :

- › Taux implicite du contrat ;
- › Taux emprunt marginal d'endettement du preneur.

1.4 Actifs et passifs financiers - classement et évaluation :

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée le 24 juillet 2014, remplace la norme IAS 39. Cette norme est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

La norme inclut de nouvelles dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de dépréciation et de modèle général de comptabilité de couverture.

Rappel du contexte :

La norme IFRS 9 introduit :

- › Un nouveau modèle de classification et d'évaluation des instruments financiers ;
- › Un nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
- › Une comptabilité de couverture simplifiée et alignée sur la gestion des risques des entités ;
- › La norme IFRS 9 ne prévoit pas de changement de classification des passifs financiers par comparaison à IAS 39.

Classification :

Selon la norme IFRS 9, il existe 3 catégories de classification pour les instruments financiers.

Il est à noter que l'analyse du modèle de gestion et les critères SPPI est primordiale dans le choix de la classification des instruments financiers.

- › Coût amorti.
- › Juste valeur par le biais du compte de résultat (JVR).
- › Juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global (JVOCI).

Instruments de dette :

La norme distingue trois modèles économiques selon l'objectif de détention des actifs financiers :

- › **HTC – Held to collect** : détention uniquement pour encaisser des flux de trésorerie contractuels ;
- › **HTC&S – Held to collect & sale** : détention pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers ;
- › **Autres/HFS – Held for sale** : détention dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques précédents.

Instruments de capitaux propres :

Deux catégories sont prévues par la norme pour les investissements dans des instruments de capitaux propres :

- › Actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR) ;
- › Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (JVOCINR).

À noter, que pour les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Évaluation :

Actifs au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à leur juste valeur comptabilisée initialement, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits :

- › Diminué des remboursements en principal ;
- › Majoré ou diminué des cumuls d'amortissement avec la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- › Diminué des dépréciations et des pertes d'irrecouvrabilité.

Actifs à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie ne fait pas objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres recyclables.

1.5 Actifs et passifs financiers - Dépréciation

La phase 2 de la norme IFRS 9 propose un nouveau modèle de dépréciation qui se base sur l'estimation des « Pertes attendues », en intégrant des données prospectives afin d'apprécier les probabilités de défaut.

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La nouvelle norme adopte une approche à 3 stages (Buckets) : L'affectation des actifs aux buckets est basée sur l'existence d'une dégradation significative du risque de crédit depuis l'origination.

- › **Bucket 1** : actifs financiers sans détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.
- › **Bucket 2** : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.
- › **Bucket 3** : actifs financiers présentant une détérioration significative du risque de crédit et faisant face à des pertes encourues.

• Mesure de perte de crédit attendue

Le nouveau modèle de dépréciation IFRS 9 se base sur le principe de l'ECL « Expected credit loss ». Il s'agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l'entreprise s'attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l'instrument.

L'évaluation de l'ECL se base sur :

- › les circonstances en date d'arrêt (Point In Time) ;
- › le Forward Looking : prévisions macroéconomiques ;
- › les probabilités des scénarios réalisables.

Ces pertes de crédit attendues sont calculées de manière individualisée pour chaque exposition.

Le calcul de l'ECL se base sur 3 paramètres principaux :

- › **La Probabilité de Défaut (Probability of Default)** : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut pour honorer ses engagements sur les 12 prochains mois ou à maturité ;
- › **La LGD (Loss Given Default)** : représente la perte attendue en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain. Il s'agit du pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut courant la durée du contrat.
- › **L'EAD (Exposure At Default)** : représente le montant de l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation soit sur les 12 prochains mois, soit à maturité résiduelle.

1.6 La juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme un prix de sortie à la fois pour les actifs et les passifs : il s'agit du prix de vente d'un actif ou le prix payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les acteurs du marché à la date d'évaluation.

IFRS 13 hiérarchise les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur en trois niveaux, sur la base de l'observabilité des intrants sur le marché :

Niveau 1	Les données de niveau 1 sont généralement les prix cotés directs (non ajustés) dans les marchés pour des actifs ou des passifs identiques. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisé sans ajustements pour évaluer la juste valeur.
Niveau 2	Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour des actifs ou des passifs, soit directement (c'est-à-dire observés en tant que prix du marché) soit indirectement (c'est-à-dire dérivés d'un prix du marché).
Niveau 3	Les données de niveau 3 sont des données non observables

1.7 Actifs et passifs éventuels

Actif éventuel

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise.

Une entité ne doit pas comptabiliser un actif éventuel puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

Toutefois, lorsque la réalisation des produits est quasiment certaine, l'actif correspondant n'est pas un actif éventuel, et dans ce cas il est approprié de le comptabiliser.

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe WAFASALAF mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passif éventuel

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif éventuel est soit :

- › Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

OU

- › Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

OU

- › Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

1-8 Impôts exigibles et impôts différés

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable sera disponible, sur lequel ces différences pourront être imputées.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués aux taux d'impôts (et les réglementations fiscales) relatifs à l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués sur la base des taux d'impôts (et les réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la clôture.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

La norme a interdit l'actualisation des impôts différés.

1-9 IFRIC 23

La norme

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretation Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôts sur le résultat, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

L'interprétation prévoit deux méthodes de transitions :

- › Méthode totalement rétrospective, qui prévoit le retraitement des états financiers comparatifs présentés ;
- › Méthode partiellement rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

1-10 Avantages au personnel

La norme IAS 19 a pour but de prescrire le traitement comptable relatif à tous les avantages accordés au personnel (Sauf ceux auxquels s'appliquent autres normes).

Les avantages du personnel comprennent :

- › **Les avantages à court terme** : comme les salaires et cotisations sociales, les congés annuels payés et les congés de maladie payés, l'intéressement et les primes, et les avantages en nature (Logement, voiture...) dont bénéficient le personnel en activité ;
- › **Les avantages postérieurs à l'emploi** : comme les indemnités de retraite, les indemnités de fin de carrière, l'assistance médicale postérieure à l'emploi et les autres prestations de retraite ;
- › **Les avantages à long terme** : comme les primes d'ancienneté, les absences de longues durées rémunérées, les indemnités de fin de carrière, les autres primes et les rémunérations différées ;
- › **Les indemnités de fin de contrat** : notamment les indemnités de licenciement et les indemnités des départs volontaires du personnel.

> Comptes consolidés IFRS

> COMPTES CONSOLIDÉS IFRS AU 31/12/2024

Bilan consolidé		en milliers de DH	
ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	1 027	1 113
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	151	151
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Titres au coût amorti	5.1.4	58 229	26 301
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	191 902	166 590
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	18 586 423	16 864 962
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible			
Actifs d'impôt différé		275 716	271 028
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	893 402	577 969
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement		3 699	3 422
Immobilisations corporelles	5.1.8	178 880	178 398
Immobilisations incorporelles	5.1.9	264 837	242 556
Écarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		20 454 267	18 332 490

Bilan consolidé		en milliers de DH	
PASSIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	5 007 635	4 890 041
Dettes envers la clientèle	5.2.3	4 384 195	3 523 254
Titres de créance émis	5.2.4	6 800 140	5 660 939
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		20 089	14 928
Passifs d'impôt différé		321 045	295 532
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 261 368	1 343 192
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	69 839	68 464
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		704 774	757 330
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe			
Capital et réserves liées		113 180	113 180
Réserves consolidées		1 431 635	1 361 128
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-2 832	-2 832
Résultat de l'exercice		343 199	307 333
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		20 454 267	18 332 490

Comptes des produits et charges consolidés		en milliers de DH	
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 468 606	1 307 243
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-559 999	-449 249
MARGE D'INTÉRÊT		908 606	857 994
+ Commissions (produits)	6.2	6 122	27 236
- Commissions (charges)	6.2	-13 729	-9 417
MARGE SUR COMMISSIONS		-7 607	17 818
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	4 382	3 417
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4		
+ Produits des autres activités	6.5	364 149	337 901
- Charges des autres activités	6.5		
PRODUIT NET BANCAIRE		1 269 531	1 217 130
- Charges générales d'exploitation	6.6	-384 626	-383 794
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-64 385	-58 301
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		820 519	775 035
Coût du risque	6.8	-241 800	-266 562
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		578 719	508 473
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs			-1 203
+/- Variations des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		578 719	507 270
- Impôt sur les résultats	6.9	-235 520	-199 936
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		343 199	307 333
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		343 199	307 333
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	303	272
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	303	272

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		en milliers de DH	
		31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET		343 199	307 333
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-2 832	-2 832
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts liés			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITALS PROPRES		-2 832	-2 832
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITALS PROPRES		340 367	304 501
Dont Part du Groupe		340 367	304 501
Dont Part des minoritaires			

Périmètre de consolidation					
Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
THEMIS COURTAGE	100%	100%	100%	100%	Intégration globale

Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux				
		31/12/2024		31/12/2023
		Actif	Passif	Actif
				Passif
Caisse		687		702
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		340		410
Total		1 027	-	1 113
				-

Tableau de passage des capitaux propres									en milliers de DH
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	"«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables»"	"«Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables»"	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres d'ouverture 1 ^{er} Janvier 2024	113 180	-	-	1 668 461	-	-2 832	1 778 808		1 778 808
Opérations sur capital							-		-
Paiement fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes				-223 088			-223 088		-223 088
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2024				343 199			343 199		343 199
"Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)"							-		-
"Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)"							-		-
"Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)"				-		-	-		-
" Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)"							-		-
"Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)"	-	-	-	-	-	-	-		-
Variation de périmètre							-		-
Autres variations				-13 379			-13 379		-13 379
Capitaux propres de clôture 31 Décembre 2024	113 180	-	-	1 775 194	-	-2 832	1 885 541		1 885 541

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	151		151	-	151		151
Bons du Trésor								
Obligations et autres titres à revenu fixe		-		-				
Actions et autres titres à revenu variable								
Titres de participation non consolidés		151		151		151		151
Instruments dérivés								
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat								
Total	-	151		151	-	151		151

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Catégories d'instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la JVOCI*	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor				-				-
Obligations et autres titres à revenu fixe				-				-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables				-				-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

*JVOCI: Juste valeur par capitaux propres

Encours et dépréciations par Bucket des actifs financiers à la JVOCI*	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut				-				-
Dépréciations				-				-
Net	-	-	-	-	-	-	-	-

Titres au coût amorti

Encours et dépréciations par Bucket des titres au coût amorti sous IFRS 9	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	58 229			58 229	26 301			26 301
Dépréciations				-				-
Net	58 229			58 229	26 301			26 301

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti

en milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
À vue	191 902	166 590
Comptes ordinaires	191 902	166 590
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
À terme	-	-
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total brut	191 902	166 590
Dépréciation		
Total net	191 902	166 590

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

en milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs					-	-
Créances commerciales					-	-
Crédits à l'exportation					-	-
Crédits à la consommation				9 457 244	9 457 244	9 480 990
Crédits à l'équipement					-	-
Crédits immobiliers				190	190	315
Intérêts courus à recevoir				39 686	39 686	33 117
Agios réservés				-251 212	-251 212	-248 664
Valeurs reçues en pension						
Créances acquises par affacturage						
Autres créances				11 691 057	11 691 057	9 886 387
Encours bruts	-	-	-	20 936 965	20 936 965	19 152 145
Dépréciations				2 350 541	2 350 541	2 287 183
Encours nets	-	-	-	18 586 423	18 586 423	16 864 962

Comptes de régularisation et autres actifs

en milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	373 680	161 284
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	98 058	84 494
Débiteurs divers	223 748	118 458
Comptes de liaison		
Comptes de régularisation	197 226	195 266
Opérations diverses en instance	-	18 023
Valeurs et emplois divers	360	444
Total	893 072	577 969

Immobilisations incorporelles					en milliers de DH
	Valeur nette au 31/12/2024	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur nette au 31/12/2023
Valeur brute	604 926	57 928	8 433		555 430
Amortissement	340 088			27 214	312 874
Valeur nette	264 837	57 928	8 433	27 214	242 556

Immobilisations corporelles					en milliers de DH
Valeur brute	Valeur nette au 31/12/2024	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeur nette au 31/12/2023	
Terrains et constructions	25 144	-		25 144	
Matériels, outillages et matériels de transport	1 435	27	21	1 387	
Mobiliers, matériels de bureau et aménagements divers	364 550	36 756	(109)	327 903	
Autres immobilisations corporelles	1 825			1 825	
Amortissements pour dépreciation des immobilisations corporelles	305 720			293 726	
Immobilisations en-cours					
Crédit-bail mobilier					
Amortissements pour dépreciation					
Immobilisation en Ijara w iqtina					
Amortissements pour dépreciation					
Droits d'utilisation (IFRS 16)	91 645	871	(25 090)	115 864	
Total	178 880	37 653	-25 178	178 398	

Encours et dépréciations par Bucket des prêts et créances au coût amorti sous IFRS 9									en milliers de DH
	31/12/2024				31/12/2023				
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	
Encours brut	16 889 276	1 377 375	2 670 313	20 936 965	15 474 929	1 113 007	2 564 209	19 152 145	
Dépréciations	114 030	150 990	2 085 521	2 350 541	121 749	172 794	1 992 639	2 287 183	
Net	16 775 246	1 226 385	584 792	18 586 423	15 353 180	940 212	571 570	16 864 962	

Écarts d'acquisition							en milliers de DH
	31/12/2023	Augmentation (acquisition)	Diminution (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2024	
Valeur brute	-	-	-	-	-	-	
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	
Valeur nette	-	-	-	-	-	-	

Passifs financiers à la juste valeur par résultat								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sous IFRS 9	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction				-				-
Instruments en valeur de marché sur option				-				-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés						en milliers de DH	
	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total		Total
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2024	31/12/2023	
Comptes ordinaires créditeurs		312 081			312 081		148 095
données en pension							
au jour le jour							
à terme							
Emprunts de trésorerie		250 000			250 000		-
au jour le jour							
à terme		250 000			250 000		-
Emprunts financiers		4 400 000			4 400 000		4 700 000
Intérêts courus à payer		45 553			45 553		41 946
Autres dettes							
Total	-	5 007 635	-	-	5 007 635		4 890 041

Dettes envers la clientèle						en milliers de DH	
	Secteur public	Secteur privé			Total	Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023	
Comptes à vue créditeurs							
Comptes d'épargne							
Dépôts à terme				4 384 195	4 384 195		3 523 254
Valeurs données en pension							
Autres comptes créditeurs							
Intérêts courus à payer							
Total	-	-	-	4 384 195	4 384 195		3 523 254

Titres de créances émis					en milliers de DH
	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2023	
Bons de caisse					
Titres du marché interbancaire					
Titres de créances négociables					
Emprunts obligataires					
Autres dettes représentées par un titre					
Bons de sociétés de financement émis	6 700 000	2 920 000	1 800 000	5 580 000	
Intérêts courus à payer	100 140	191 959	172 758	80 939	
Total	6 800 140	3 111 959	1 972 758	5 660 939	

Comptes de régularisation et autres passifs	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Opérations diverses sur titres		
Sommes dues à l'État	150 713	201 940
Fournisseurs avances et acomptes		
Charges à payer	200 480	267 664
Dividendes à payer	1 976	1 689
Créditeurs divers	355 823	354 283
Autres passifs		
Comptes de régularisation	552 102	517 618
Total	1 261 094	1 343 192

Provisions	en milliers de DH			
	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	18 321	1 375		16 946
Provisions pour autres risques et charges	51 519			51 519
Total	69 839	1 375	-	68 464

Une mission de contrôle menée par la CNSS ,portant sur les exercices 2019 ,2020,2021 et 2022 est actuellement au sein de WAFASALAF. Le risque social encouru est suffisamment provisionné dans les comptes arrêtés au 31/12/2024.

Marge d'intérêts	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Sur opérations avec les établissements de crédits	387	153
Sur opérations avec la clientèle	1 082 985	1 018 320
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail	362 315	263 244
Autres intérêts et produits assimilés	22 918	25 526
Produits d'intérêt	1 468 606	1 307 243
Sur opérations avec les établissements de crédits	209 687	192 670
Sur opérations avec la clientèle	101 854	92 663
Sur dettes représentées par titres	248 458	163 916
Sur dettes subordonnées		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit-bail		
Autres intérêts et charges assimilés		
Charges d'intérêt	559 999	449 249
Marge d'intérêts	908 606	857 994

Commissions	en milliers de DH					
	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	6 122	13 729	-7 607	27 236	9 417	17 818
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	6 122	13 729	-7 607	27 236	9 417	17 818
Autres						
Prestation de services bancaires et financiers			-			-
sur opération de paiement						
sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	6 122	13 729	-7 607	27 236	9 417	17 818

Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	4 382	3 417
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4 382	3 417

Résultat sur actifs financiers à la juste valeur Par capitaux propres	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets	-	-

Résultat Des Autres Activités	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location avec option d'achat		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurance	107 942	95 626
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance		
Autres produits (charges) nets	256 207	236 110
Produits et charges nets des autres activités	364 149	331 736

Charges générales d'exploitation	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	260 392	246 881
Impôts et taxes	11 478	11 169
Services extérieurs et autres charges	112 755	125 744
Charges générales d'exploitation	384 626	383 794

Charges du personnel	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et appointements	132 551	129 322
Primes et indemnités	58 676	53 036
Charges de retraite	12 788	11 933
Charges d'assurances sociales	33 426	32 200
Charges de formation	1 794	622
Autres charges de personnel	21 158	19 768
Total	260 392	246 881

Amortissements et dépréciations des immobilisations	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	27 214	21 606
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	37 171	36 694
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
Total	64 385	58 301

Coût du risque	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions	449 648	507 788
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	449 648	506 496
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	-	1 292
Reprise de provisions	386 351	368 800
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	386 351	366 499
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	-	2 301
Variation des provisions	63 297	138 989
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	200 050	144 508
Récupérations sur prêts et créances amorties	21 547	16 935
Autres pertes		
Coût du risque	241 800	266 562

Charges d'impôts	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôts courants	215 008	184 670
Charge d'impôts différés	20 512	15 267
Charge d'impôts de la période	235 520	199 936

Résultat de base et résultat dilué par action	en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net part du Groupe	343 199	307 333
Nombre d'actions ordinaires émises	1 131 795	1 131 795
Résultat par action en dirhams	303	272

Tableau de flux de trésorerie	en milliers de DH	
FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2024	31/12/2023
1. Résultat avant impôts (a)	578 719	507 270
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	64 385	58 301
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	241 800	266 562
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement		
9. +/- Autres mouvements		
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (b)	306 186	324 863
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	92 282	216 483
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 102 321	-1 175 962
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 139 201	394 584
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-383 274	5 851
15. - Impôts versés	-235 520	-199 936
16. = Diminution/ (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (total des éléments 11 à 15) ©	-489 632	-758 981
17. Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (total des éléments a, b et c) (d)	395 272	73 152
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	-277	-88
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-87 148	-71 532
21. Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (total des éléments 18 à 20) (e)	-87 425	-71 620
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-223 088	-300 078
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-52 556	252 310
24. Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (total des éléments 22 et 23) (f)	-275 644	-47 769
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie"		
26. Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (total des éléments d, e et f)	32 203	-46 237

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27. Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 113	47 350
28. Caisse, banque centrales, ccp (actif & passif)	1 113	47 350
29. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 027	1 113
31. Caisse, banque centrales, ccp (actif & passif)	1 027	1 113
32. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. Variation de la trésorerie nette	-85	-46 237

Variation des impôts différés au cours de la période				en milliers de DH
	31/12/2023	"Montants reconnus en résultat"	"Montants reconnus en capitaux propres"	31/12/2024
Impôts différés actifs	271 028	948	3 740	275 716
Impôts différés passifs	295 532	21 460	4 054	321 045
Impôts différés actifs/passifs	-24 504	-20 512	- 314	-45 329

Preuve d'impôts			en milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023	
Résultat net de l'ensemble consolidé	343 199	307 333	
Impôts exigibles (IS)	215 008	184 670	
Impôts différés	20 512	15 267	
Total charge fiscale consolidée IFRS	235 520	199 936	
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	578 719	507 270	
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	40,70%	39,41%	
Montant de différences de taux mère/filiale			
Impôt sur différences temporelles			
Effet des autres éléments			
Charge fiscale recalculée			
Taux d'impôt légal au Maroc	38,50%	37,75%	

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, par zone géographique					
Zones géographiques					
	Maroc	Afrique	Autres	31/12/2024	31/12/2023
A vue	191 902			191 902	166 590
Comptes ordinaires	191 902			191 902	166 590
Prêts et comptes au jour le jour	-			-	
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-			-	
A terme	-			-	-
Prêts et comptes à terme	-			-	-
Prêts subordonnés et participants	-			-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-			-	-
Créances rattachées	-			-	-
Total Brut	191 902			191 902	166 590
Dépréciation	-			-	-
Total Net	191 902			191 902	166 590

Ventilation des prêts et créances sur la clientèle par zone géographique					en milliers de DH
Zones géographiques					
	Maroc	Afrique	Autres	Total	Total
	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
Crédits de trésorerie	-	-	-		-
Comptes à vue débiteurs	-				-
Créances commerciales	-				-
Crédits à l'exportation					-
Crédits à la consommation	9 457 244			9 457 244	9 480 990
Crédits à l'équipement					-
Crédits immobiliers	190			190	315
Intérêts courus à recevoir	39 686			39 686	33 117
Agios réservés	-251 212			-251 212	-248 664
Valeurs reçues en pension					-
Créances acquises par affacturage					-
Autres créances	11 691 057			11 691 057	9 886 387
Encours bruts	20 936 965	-		20 936 965	19 152 145
Dépréciations	2 350 541			2 350 541	2 287 183
Encours nets	18 586 423	-		18 586 423	16 864 962



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

Aux Actionnaires de la société
Wafasalaf S.A.
72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société WAFASALAF et sa filiale (Groupe WAFASALAF), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.885.181 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 343.199.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe WAFASALAF au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait mention du contrôle de la CNSS dont fait l'objet WAFASALAF S.A.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Description du point clé de l'audit

Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe WAFASALAF à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la Direction, notamment pour :

- Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2024, le montant brut des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 20.937 ; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 2.351.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe WAFASALAF, et testé les contrôle clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs.

Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :

- Étudié la conformité de la norme IFRS 9 mise en œuvre,
- Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- Vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon,
- Apprécié le bien fondé des hypothèses et paramètres utilisés pour l'estimation des pertes de crédit attendues.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 23 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

FORVIS MAZARS

Tahà FERDAOUS
Associé

> Dispositif de la gestion globale des risques



> DISPOSITIF DE LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

La démarche de WAFASALAF pour la gestion des risques est conforme à la réglementation en vigueur et aux normes professionnelles. La politique de la gestion des risques de WAFASALAF est assurée principalement par la Direction Contrôle du Risque et de la conformité.

La gestion des risques a pour objectif de couvrir et contrôler les différents risques inhérents aux activités de WAFASALAF.

Les principaux risques sont identifiés en trois familles :

1. Risque de crédit et de contrepartie ;
2. Risque financier (risque de taux et de liquidité) ;
3. Risque opérationnel et plan de continuité d'activité.

1 • Risque de crédit et de contrepartie

1.1 Risque de crédit

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Pour faire face à ce risque, la société adopte les mesures suivantes :

- > Déploiement de grilles de scores d'octroi par produit adaptées à chaque profil de risque. Ces grilles font l'objet de back testings périodiques. Les grilles sont renouvelées à leur échéance ou suite à la constatation de la baisse d'efficacité ;
- > Apprécier la qualité des engagements (en fonction des comportements historiques des clients) ;
- > Donner motif à l'étude ou au rejet du dossier à partir d'informations sur le client ;
- > Sécuriser les opérations de traitement des dossiers grâce au logiciel de gestion des crédits ;
- > Suivre en permanence l'évolution du risque à travers un certain nombre d'indicateurs concernant les dossiers présentant des impayés.

Moyens pour la gestion du risque de crédit

Règle d'acceptation

WAFASALAF dispose d'une batterie de règles d'acceptation propre à chaque type de clientèle et produit.

Système décisionnel

WAFASALAF dispose d'un système décisionnel analytique intègre consolidant toute leur expertise en matière d'appréciation de risque qui intègre quatre composantes décisionnelles à savoir :

- > Grille de score par produit ;
- > Interprétation de ratios de solvabilité et score crédit bureau ;
- > Historique de paiement ;
- > Règle d'acceptation.

Gouvernance

Plusieurs instances de gouvernance sont instaurées pour piloter le risque crédit ainsi que pour définir des nouvelles stratégies des risques.

Dispositif de surveillance des risques

La maîtrise des risques se base sur la gestion préventive qui consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés, dans ce cadre le pôle crédit est amené à :

- > Veiller sur l'application de la politique de crédit en examinant les dossiers enregistrant des incidents ;
- > Détecter les lacunes d'appréciation afin de tirer des conclusions et mettre en place le plan adéquat ;
- > Suivre en détail la qualité de l'acceptation effectuée par l'ensemble des intervenants.

2 • Risque financier

2.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux activités d'intermédiation bancaire de par la transformation des ressources à court terme en emplois à moyen et long terme. Ainsi, toute évolution défavorable des taux d'intérêt peut détériorer la rentabilité d'un établissement de crédit, voire, constituer une menace substantielle pour ses fonds propres lorsque son amplitude dépasse certaines limites.

Le dispositif mis en place au niveau de WAFASALAF pour gérer le risque de taux consiste à :

- › Évaluer l'impact d'une évolution défavorable des taux d'intérêt sur sa situation financière ;
- › Analyser la structure de refinancement de la société et le risque éventuel de taux d'intérêt ;
- › Envisager des scénarios de crise, notamment des variations extrêmes des taux d'intérêt et des positions sensibles au taux, et mesurer leur impact sur le résultat et les fonds propres ;
- › Suivre et analyser le ratio de surface (couverture des emplois par les emprunts).

Le suivi de ce risque est assuré trimestriellement par le comité ALM.

2.2 Risque de liquidité « Gestion Actif/Passif »

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

l'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme ;

le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le dispositif mis en place au niveau de WAFASALAF pour gérer le risque de liquidité consiste à :

- › Suivre les besoins de refinancement établis sur la base de la projection des encours et de production ;
- › Suivre la situation mensuelle de refinancements et de flux de trésorerie ;
- › Analyser les gaps de liquidité par maturité ;
- › S'assurer périodiquement du respect des ratios réglementaires de liquidité.

Le risque de liquidité est suivi trimestriellement par le comité ALM en collaboration avec les experts AWB/CACF.

3 • Risque opérationnel et plan de continuité d'activité

3.1 Risque operationnel

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, du personnel, des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- › Fraudes internes et externes ;
- › Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- › Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- › Dommages causés aux biens physiques ;
- › Interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- › Processus.

Les mesures pour faire face aux risques opérationnels

La société a mis en place une structure de contrôle permettant de :

- › Identifier les risques opérationnels impactant les activités de l'établissement ;
- › Piloter le dispositif de collecte des incidents ;
- › Impacter la cartographie des risques ;
- › Renforcer ou mettre en place des contrôles visant à mieux couvrir les zones de risque nouvellement identifiées.

Les risques opérationnels sont évalués trimestriellement et présentés au niveau du comité d'audit et des risques, Ils donnent lieu à des plans de remédiation et de maitrise des risques.

3.2 Plan de continuité d'activité PCA

Afin d'améliorer sa sécurité informatique, WAFASALAF a mis en place deux projets structurants depuis quelques années : un plan de continuité de l'activité et un plan de secours informatique. Ces deux plans sont testés régulièrement et suivis par des plans d'action.

WAFASALAF a également élaboré une charte de sécurité visant à sensibiliser et former son personnel aux règles de sécurité et a mis en place un dispositif de contrôle permanent des accès et des habilitations systèmes qui porte sur la vérification de la pertinence des droits octroyés, ainsi que la formalisation des politiques de sécurité de gestion des accès et des mots de passe.

WAFASALAF diligente régulièrement des missions d'audit externe par des cabinets experts sur les risques liés à la sécurité de son système d'information.

3.3 Dispositif d'Appétence et Stratégie Risques

WAFASALAF a mis en place un dispositif d'appétence et stratégie risque basé sur des limites. Ce dispositif est revu annuellement et validé par le comité d'audit et des risques. Il repose sur les risques liés au volet financier (solvabilité, rentabilité,...), risque de crédit (coût du risque,...), risque SSI, risque opérationnel, risque de non-conformité (protection client,...).

Il est piloté mensuellement sur le respect des limites fixées à chaque métier. Tout dépassement de limite remonte aux lignes risques actionnaires avec un plan d'action établi par le métier à l'origine du dépassement.

3.4 Risque de non conformité

Le risque de non-conformité est le risque encouru suite au non-respect des lois, des réglementations, des codes de bonne de conduite et des normes de bonnes pratiques applicables.

WAFASALAF poursuit régulièrement son adaptation à l'évolution du cadre légal et réglementaire des métiers de financement (mesures fiscales de la loi de Finances, mesures de Bank Al-Maghrib, etc.).

> COMPTES SOCIAUX
AU 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

EN KDHS

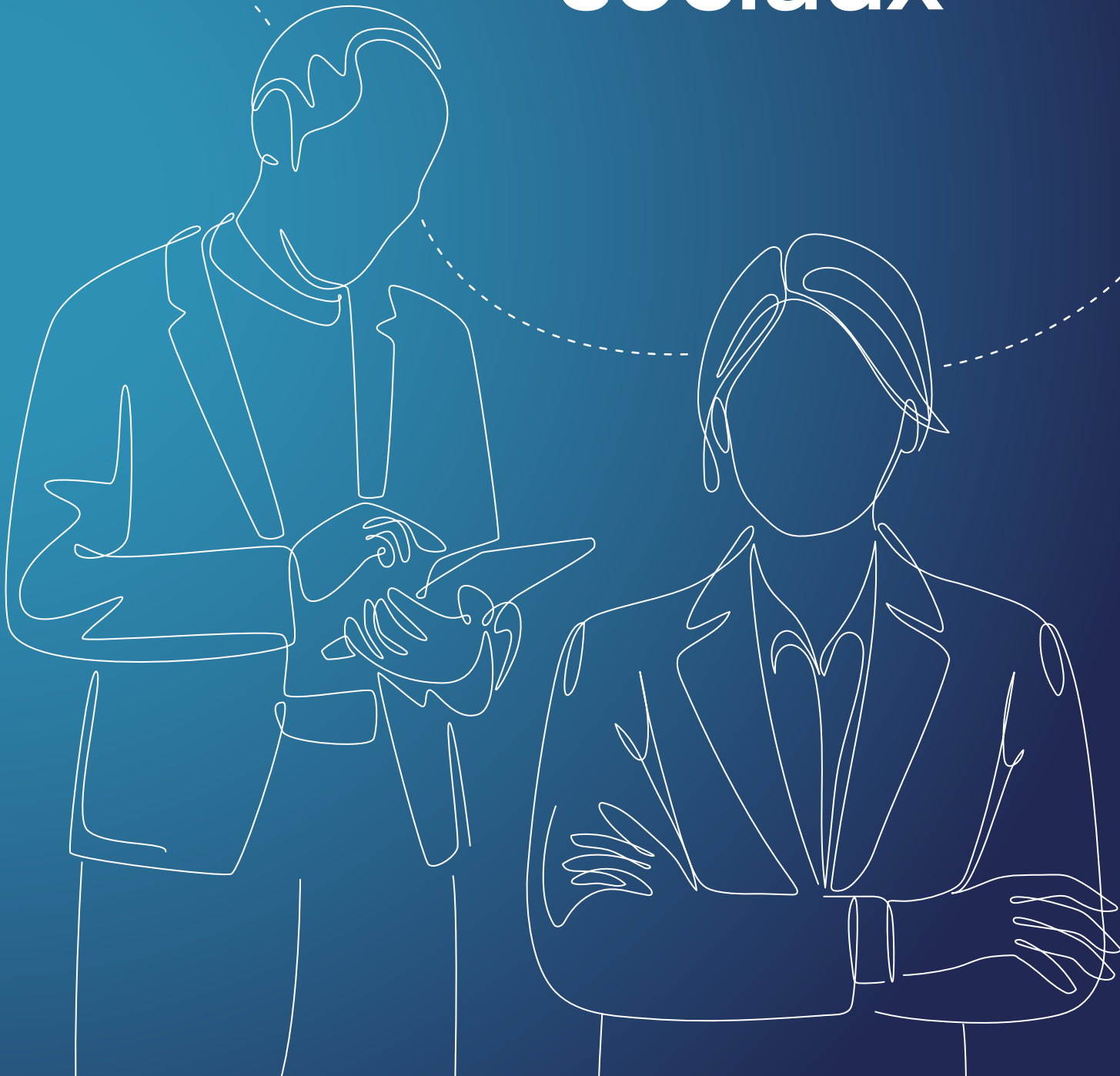
ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 020	1 106
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 217	134 577
À vue	130 217	116 554
À terme	-	18 023
Créances sur la clientèle	9 758 462	9 740 216
Crédits de trésorerie et à la consommation	9 496 931	9 514 107
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers	190	315
Autres crédits	261 341	225 795
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	-	-
Bons du Trésor et assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété	-	-
Autres actifs	735 560	413 916
Titres d'investissement	58 229	26 301
Bons du Trésor et assimilées		
Autres titres de créance	58 229	26 301
Titres de participation, participations dans les entreprises liées et emplois assimilés	451	451
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	8 984 224	7 295 904
Immobilisations incorporelles	264 837	242 556
Immobilisations corporelles	66 787	40 731
Total de l'Actif	19 999 788	17 895 759

Bilan au 31/12/2024

EN KDHS

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 007 635	4 893 080
À vue	312 877	151 134
À terme	4 694 758	4 741 946
Dépôts de la clientèle	4 384 195	3 523 254
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs	4 384 195	3 523 254
Titres de créance émis	6 800 140	5 660 939
Titres de créance négociables	6 800 140	5 660 939
Emprunts obligataires		
Autres titres émis		
Autres passifs	1 221 550	1 245 142
Provisions pour risques et charges	80 341	74 887
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	704 774	757 330
Écart de réévaluation		
Primes liées au capital et réserves	1 397 914	1 357 612
Capital souscrit	113 180	113 180
moins capital non versé		
Report à nouveau (+/-)	7 028	7 028
Résultat net en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	283 031	263 306
Total du Passif	19 999 788	17 895 759

> Comptes
sociaux



Les engagements hors bilan au 31/12/2024

EN KDHS

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	330 648	303 928
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	330 648	303 928
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
Engagements reçus	2 098 000	2 198 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 098 000	2 198 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

Compte de produits et charges du 01/01/2024 au 31/12/2024

EN KDHS

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation bancaire	3 555 112	3 130 273
Intérêts et produits assimilés des opérations avec les établissements de crédits	387	153
Intérêts et produits assimilés des opérations avec la clientèle	942 434	881 059
Intérêts et produits assimilés des titres de créance	22 918	25 547
Produits des titres de propriété	62 916	54 945
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	2 147 109	1 806 384
Commissions sur prestations de service	377 017	360 477
Autres produits bancaires	2 331	1 709
Charges d'exploitation bancaire	2 271 740	1 939 777
Intérêts et charges assimilées des opérations avec les établissements de crédits	206 843	189 203
Intérêts et charges assimilées des opérations avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilés des titres de créance émis	219 233	163 916
Charges des immobilisations en crédit-bail et en location	1 823 909	1 568 144
Autres charges bancaires	21 755	18 515
Produits net bancaire	1 283 372	1 190 496
Produits d'exploitation non bancaire	30 802	28 967
Charges d'exploitation non bancaire		
Charges générales d'exploitation	639 756	573 550
Charges de personnel	245 055	239 163
Impôts et taxes	11 478	11 145
Charges externes	345 009	292 473
Autres charges d'exploitation	-	72
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	38 213	30 697
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	665 755	655 934
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	451 244	486 766
Pertes sur créances irrécupérables	171 043	144 508
Autres dotations aux provisions	43 467	24 660
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	445 912	408 871
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	386 351	366 499
Récupérations sur créances amorties	21 547	16 935
Autres reprises de provisions	38 014	25 437
Résultat courant	454 575	398 849
Produits non courants	11 807	25 037
Charges non courantes	26 466	23 352
Résultat non courant	-14 659	1 685
Résultat avant impôts sur les résultats	439 915	400 534
Impôts sur les résultats	156 884	137 228
Résultat net de l'exercice	283 031	263 306

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I - Tableau de formation des résultats

EN KDHS

	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	965 739	906 759
- Intérêts et charges assimilées	426 076	353 118
Marge sur intérêts	539 663	553 640
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 147 109	1 806 384
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 823 909	1 568 144
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	323 200	238 240
+ Commissions perçues	377 017	360 477
- Commissions servies	21 755	18 515
Marge sur commissions de prestations de service	355 261	341 962
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	2 331	1 709
+ Résultat des opérations sur titres de placement		
+ Résultat des opérations de change		
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	2 331	1 709
+ Divers autres produits bancaires	62 916	54 945
- Diverses autres charges bancaires		
Produit net bancaire	1 283 372	1 190 496
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	30 802	28 967
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	639 756	573 550
Résultat brut d'exploitation	674 418	645 913
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	214 389	247 841
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	5 454	-777
Résultat courant	454 575	398 849
Résultat non courant	-14 659	1 685
- Impôts sur les résultats	156 884	137 228
Résultat net de l'exercice	283 031	263 306

II - Capacité d'autofinancement

EN KDHS

	31/12/2024	31/12/2023
+ Résultat net de l'exercice	283 031	263 306
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	38 213	30 697
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	21 872	17 119
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	23 368	23 136
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ Capacité d'autofinancement	319 748	287 985
- Bénéfices distribués	223 004	300 005
+ Autofinancement	96 744	-12 019

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2024

EN KDHS

	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Produits sur opérations bancaires perçus	3 492 196	3 075 328
Récupérations sur créances amorties	21 547	16 935
Produits divers d'exploitation perçus	428 960	420 502
Charges sur opérations bancaires versées	-2 271 740	-1 939 777
Charges diverses d'exploitation payées	-648 754	-654 627
Charges générales d'exploitation payées	-639 756	-573 550
Impôts sur les résultats payés	-156 884	-137 228
Flux de trésorerie net provenant du compte de produits et charges	225 569	207 584
<u>Variation des actifs d'exploitation</u>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (hors liquidités)	4 360	317 013
Créances sur la clientèle	-18 245	-319 452
Titres de transaction et de placement (hors liquidités)		
Autres actifs	-321 644	-79 348
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 688 320	-794 197
<u>Variation des passifs d'exploitation</u>		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	114 555	-45 188
Dépôts de la clientèle	860 941	253 600
Titres de créance émis	1 139 201	394 584
Autres passifs	-23 592	73 891
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	67 255	-199 098
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	292 825	8 486
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-31 929	-
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-48 337	-14 911
Intérêts reçus		
Dividendes reçus	62 916	54 945
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-17 349	40 034
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Subventions, fonds publics reçus		
Fonds spéciaux de garantie reçus		
ÉMISSION D'EMPRUNTS ET DE TITRES SUBORDONNÉS	-52 556	251 088
ÉMISSION D'ACTIONS		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-223 004	-300 005
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-275 560	-48 917
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-85	-398
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	1 106	1 503
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	1 020	1 106

Créances sur la clientèle au 31/12/2024

EN KDHS

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie						
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales sur le Maroc						
Crédits à l'exportation						
Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				9 457 241	9 457 241	9 480 990
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS				190	190	315
AUTRES CRÉDITS				3	3	3
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR				39 686	39 686	33 117
CRÉANCES EN SOUFFRANCE (*)				261 341	261 341	225 792
Créances pré-douteuses				178 857	178 857	171 956
Créances douteuses				32 464	32 464	51 788
Créances compromises				50 021	50 021	2 047
Total				9 758 462	9 758 462	9 740 216

Commentaires: (*) Nettes des provisions & des agios réservés

Titres de participation et emplois assimilés au au 31/12/2024

(milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Wafa Communication	Communication	3 000	5,00%	150	150				
Wafa Systeme data	Facilite Management	1 500	0,07%	1	1				
Themis courtage	Courtage en Assurance	300	100,00%	300	300	31/12/2024	76 671	74 809	109 994
				451	451		76 671	74 809	109 994

Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple au 31/12/2024

(milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice	
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions		Cumul des provisions
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	10 946 980	4 435 061	2 089 999	13 292 043	1 745 383	3 916 570	116 659	60 332	391 248	8 984 224
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	10 727 510	4 393 672	2 088 939	13 032 243	1 745 383	3 916 570	69 579	38 987	198 443	8 917 229
Crédit-bail mobilier en cours										-
Crédit-bail mobilier loué	10 056 237	4 297 653	2 088 939	12 264 950	1 706 321	3 347 721				8 917 229
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	671 274	96 019		767 293	39 062	568 850	69 579	38 987	198 443	-
Crédit-bail immobilier										
Crédit-bail immobilier en cours										
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés	10 092		1 059	9 033	0	0	0	0	0	9 033
Loyers en souffrance	209 378	41 389		250 767			47 080	21 345	192 805	57 962
Immobilisations données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Loyers en souffrance										
Total	10 946 980	4 435 061	2 089 999	13 292 043	1 745 383	3 916 570	116 659	60 332	391 248	8 984 224

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2024

en milliers de DH

Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		312 081			312 081	151 134
DONNÉES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE		250 000			250 000	0
- au jour le jour						
- à terme		250 000			250 000	0
EMPRUNTS FINANCIERS		4 400 000			4 400 000	4 700 000
AUTRES DETTES						
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		45 553			45 553	41 946
TOTAL		5 007 635			5 007 635	4 893 080

Provisions au 31/12/2024

(milliers MAD)

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 165 669	451 244	386 351	-	2 230 563
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	2 083 892	404 164	365 006	-22 180	2 100 870
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	81 777	47 080	21 345	22 180	129 692
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	74 887	43 467	38 014		80 341
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	10 918	21 872	23 368		9 422
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	63 969	21 596	14 646		70 919
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	2 240 556	494 711	424 364		2 310 903

> Une mission de contrôle menée par la CNSS ,portant sur les exercices 2019 ,2020,2021 et 2022 est actuellement au sein de WAFASALAF.Le risque social encouru est suffisamment provisionné dans les comptes arrêtés au 31/12/2024.

> Dotation aux provisions de MMAD 2,5 pour inflation.

> Reprise de provisions de MMAD 12,5 pour le séisme Haouz.

> Dotations aux provisions de MMAD 9,3 pour le séisme Haouz.

> Reprise de provisions de MMAD 10,9 pour inflation constatée en 2023.

État des dérogations au 31/12/2024

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de Synthèse		

Détail des autres actifs au 31/12/2024

en milliers de DH

RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023	COMMENTAIRE
Instruments optionnels			
Opérations diverses sur titres (débiteur)			
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs			
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres			
Débiteurs divers	594 783	279 717	
- Sommes dues par l'État	373 680	161 284	
- Sommes dues par les organismes de prévoyance			
- Sommes diverses dues par le personnel	1 696	1 594	
- Comptes clients de prestations non bancaire			
- Divers autres débiteurs	219 408	116 839	
et emplois divers	360	444	
- et emplois divers	360	444	
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)			
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)			
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées			
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 990	24 859	
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"			
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	76 241	66 872	
- Produits à recevoir	72 106	64 553	
- Charges constatées d'avance	4 135	2 319	
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	44 185	42 023	
Créances en souffrance sur opérations diverses			
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses			
TOTAL	735 560	413 916	

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 31/12/2024

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF	951 061	1 096 775	3 452 347	12 144 146	1 430 138	19 074 467
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 217					130 217
Créances sur la clientèle	747 044	455 088	1 822 389	5 317 681	1 416 260	9 758 462
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé (*)	73 800	641 687	1 629 958	6 826 465	13 878	9 185 788
TOTAL	951 061	1 096 775	3 452 347	12 144 146	1 430 138	19 074 467
PASSIF	599 504	1 525 309	2 754 988	11 384 667	632 276	16 896 744
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	312 877	710 207	401 859	3 582 692		5 007 635
Dettes envers la clientèle	132 489	97 807	449 467	3 522 155	182 276	4 384 195
Titres de créance émis	154 138	717 294	1 898 888	4 029 819	-	6 800 140
Emprunts subordonnées	-	-	4 774	250 000	450 000	704 774
TOTAL	599 504	1 525 309	2 754 988	11 384 667	632 276	16 896 744
Commentaires :						
* Encours financier						

Dépôts de la clientèle au 31/12/2024

(milliers MAD)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DÉPÔTS À TERME						
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS				4 384 195	4 384 195	3 523 254
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						
TOTAL				4 384 195	4 384 195	3 523 254
Commentaires :						

Capitaux propres au 31/12/2024

(milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	1 357 612	40 302		1 397 914
Réserve légale	11 318			11 318
Autres réserves (*)	1 309 152	40 302		1 349 453
Primes d'émission, de fusion et d'apport	37 143			37 143
Capital	113 180			113 180
Capital appelé	113 180			113 180
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	7 028	-		7 028
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	263 306	-263 306	283 031	283 031
TOTAL GÉNÉRAL	1 741 126	-223 004	283 031	1 801 154
Dividendes distribués		223 004		

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice au 31/12/2024		en milliers de DH	
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision de l'AGO du 28 mai 2024			
Report à nouveau	7 028	Réserve réglementées	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	223 004
Résultat net de l'exercice	263 306	Réserve extraordinaire	40 302
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	7 028
Autres prélèvements			
TOTAL A	270 334	TOTAL B	270 334

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices au 31/12/2024			en milliers de DH
	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (y compris résultat net de l'ex)	1 801 154	1 741 126	1 777 825
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 283 372	1 190 496	1 179 090
2- Résultat avant impôts	439 915	400 534	455 600
3- Impôts sur les résultats	156 884	137 228	122 686
4- Bénéfices distribués	223 004	300 005	300 005
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instancesd'affectation)	40 302	32 909	1 286
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	250	233	294
Bénéfice distribué par action ou part sociale	197	265	265
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	245 055	239 163	229 340
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	903	910	902

Détail des autres passifs au 31/12/2024		en milliers de DH	
RUBRIQUE		31/12/2024	31/12/2023
Instruments optionnels vendus			
Comptes de règlement d'opérations sur titres			
Dettes sur titres			
Versement à effectuer sur titres non libérés			
Provisions pour service financier aux émetteurs			
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs			
Créditeurs divers		455 238	566 982
- Sommes dues à l'État		167 594	213 891
- Sommes dues aux organismes de prévoyance		26 974	22 239
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés		1 540	1 337
- Sommes dues au personnel		3 063	3 019
- Fournisseurs de biens et service		124 611	195 060
- Divers autres Créditeurs		131 455	131 438
Comptes d'ajustement de hors bilan			
Comptes d'écart sur devises et titres			
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées			
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées			
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)			
Comptes de régularisation		766 312	678 160
TOTAL		1 221 550	1 245 142

Dettes subordonnées au 31/12/2024							en milliers de DH			
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en DH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur DH)	Montant N-1 (en contrevaaleur)	Montant N (en contrevaaleur DH)	Montant N-1 (en contrevaaleur DH)
MAD	167 000		3,45%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	167 000				
MAD	83 000		3,76%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	83 000				
MAD	203 200		4,39%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	203 200				
MAD	46 800		3,14%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	46 800				
MAD	152 300		3,84%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	152 300				
MAD	47 700		3,38%	7 ans	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE	47 700				
TOTAL	700 000					700 000			-	-
(1) cours BAM au 31/12/N										
(2) éventuellement indéterminée										
(3) se référer au contrat de dettes subordonnées										

Créances sur les établissements de crédit et assimilés au 31/12/2024						en milliers de DH
CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	340	130 217			130 557	116 964
REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- à terme						
- au jour le jour						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES		-			-	18 023
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	340	130 217			130 557	134 988

Plus ou moins values sur cession ou retraits d'immobilisations au 31/12/2024								en milliers de DH
DATE DE CESSION OU RETRAIT	COMPTE PRINCIPAL	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR NETTE AMORTISSEMENT	PRODUIT DE CESSION	PLUS VALUES	MOINS VALUES	
jan-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	93 807	46 086	47 721	48 216	1 583	1 087	
fév-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	213 810	129 271	84 539	84 692	1 124	971	
mar-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	162 523	98 106	64 418	65 474	1 783	726	
avr-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	151 341	88 399	62 942	63 586	1 303	659	
mai-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	163 138	91 818	71 321	72 315	2 050	1 056	
jui-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	140 845	83 070	57 776	58 693	1 523	606	
juil-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	179 382	108 074	71 309	72 004	1 778	1 082	
août-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	168 881	106 615	62 266	63 144	1 525	647	
sept-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	178 311	105 072	73 239	75 378	2 955	816	
oct-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	173 560	103 547	70 014	71 494	2 265	785	
nov-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	164 238	95 014	69 224	70 513	2 265	976	
déc-24	MATERIEL DE TRANSPORT LEASING	203 653	119 118	84 534	86 501	3 036	1 069	
		1 993 490	1 174 189	819 302	832 012	23 190	10 479	

Marge d'intérêt au 31/12/2024	(milliers MAD)	
MARGE D'INTÉRÊT	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (a)	387	153
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit (b)	206 843	189 203
=Marge d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-206 456	-189 050
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (a)	942 434	881 059
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle (b)		
=Marge d'intérêts sur opérations avec la clientèle (2)	942 434	881 059
+ Intérêts et produits assimilés sur titres de créance (a)	22 918	25 547
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance (b)	219 233	163 916
=Marge d'intérêts sur titres de créance (3)	-196 314	-138 369
MARGE D'INTÉRÊT = (1)+(2)+(3)	539 663	553 640
+ Produits sur opérations de crédit-bail et de location (a)	2 147 109	1 806 384
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location (b)	1 823 909	1 568 144
=Marge sur opérations de crédit-bail et de location (4)	323 200	238 240
MARGE TOTALE D'INTÉRÊT = (1)+(2)+(3)+(4)	862 863	791 880

Résultat des opérations de marché au 31/12/2024	(milliers MAD)	
RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
PRODUITS SUR ENGAGEMENT SUR TITRES		
COMMISSIONS DE PLACEMENT SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE		
COMMISSIONS DE GARANTIE SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE		
GAINS SUR ENGAGEMENTS SUR TITRES		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
AUTRES CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICE		
COMMISSIONS SUR ACHATS ET VENTES DE TITRES		
COMMISSIONS SUR DROITS DE GARDE DE TITRES		
COMMISSIONS ET COURTAGES SUR OPÉRATIONS DE MARCHÉ		
AUTRES CHARGES SUR OPÉRATIONS SUR TITRES		
PRODUIT NET BANCAIRE		

NÉANT

Commissions reçues et versées au 31/12/2024				(milliers MAD)	
RUBRIQUE	COMMISSIONS 31/12/2024		COMMISSIONS 31/12/2023		COMMENTAIRE
	E CRÉDIT	CLIENTÈLE	E CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	231 421	145 596	211 006	149 471	
Commissions sur fonctionnement de compte					
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions sur opérations de titres					
Commissions sur titres en gestion/en dépôt					
Commissions sur prestations de service sur crédit		145 389		149 166	
Produits sur activités de conseil et d'assistance					
Autres produits sur prestations de service	231 421	206	211 006	306	
Commissions sur moyens de paiement					
Commissions de placement sur le marché primaire					
Commissions de garantie sur le marché primaire					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billet					
COMMISSIONS VERSÉES	21 755		18 515		
Charges sur moyens de paiement	15 174		13 761		
Commissions sur achat et vente de titres					
Commissions sur droits de garde de titres	6 582		4 754		
Commissions et courtages sur opérations de marché					
Commissions sur engagements sur titres					
Commissions sur produits dérivés					
Commissions sur opérations de change virement					
Commissions sur opérations de change billets					

Charges générales d’exploitation au 31/12/2024

RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023	COMMENTAIRE
Charges de personnel	245 055	239 163	
Salaires et appointements	126 830	121 762	
Primes et Gratifications	56 150	54 307	
Autres rémunérations du personnel			
Charges d'assurances sociales	33 228	32 019	
Charges de retraite	12 655	11 808	
Charges de formation	1 794	617	
Autres charges de personnel	14 399	18 649	
Impôts et taxes	11 478	11 145	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	1 854	1 634	
Patente	9 082	9 082	
Taxes locales	478	408	
Droits d'enregistrement	54	10	
Timbres fiscaux et formules timbrées	1	11	
Taxes sur les véhicules			
Autres impôts et taxes, droits assimilés	11		
Charges externe	252 456	211 676	
Loyers de crédit-bail			
Loyers de location simple	32 675	32 344	
Frais d'entretien et de réparation	35 107	35 216	
Rémunération du personnel intérimaire	11 742	8 821	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	171 197	133 656	
Primes d'assurance	253	239	
Frais d'actes et de contentieux			
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	1 481	1 400	
Autres charges extérieurs	92 553	80 797	
Transport et déplacement	9 157	9 348	
Mission et réception	2 638	1 659	
Publicité, publication et relations publiques	34 918	24 710	
Frais postaux & de télécommunication	15 490	19 452	
Frais de recherche et de documentation	18 437	14 160	
Frais de conseil et d'assemblée	680	620	
Dons et cotisations	975	836	
Fournitures de bureau et imprimés	1 756	1 734	
Autres charges externes	8 503	8 277	
Autres charges d'exploitation	-	72	
Frais préliminaires			
Frais d'acquisition d'immobilisation			
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices			
Pénalités et délits			
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats			
Dons libéralités et lots			
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées			
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	-	72	
Diverses autres charges générales d'exploitation			
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	38 213	30 697	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	27 214	21 606	
Immobilisations incorporelles hors exploitation			
Immobilisations corporelles d'exploitation	10 999	9 091	
Immobilisations corporelles hors exploitation			
Prov p/immobilisations incorporelles d'exploitation			
Prov p/immobilisations incorporelles hors exploitation			
Prov p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation			
Prov p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation			
Commentaires :			

Autres produits et charges au 31/12/2024

(milliers MAD)

RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	22 918	25 547	
Divers autres produits bancaires	22 918	25 547	
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun			
Produits des exercices antérieurs			
Divers autres produits bancaires	22 918	25 547	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement			
Autres charges bancaires	21 755	18 515	
Charges sur titres de propriété			
Frais d'émission des emprunts			
Autres charges sur opérations sur titres	6 582	4 754	
Autres charges sur prestations de services			
Autres charges bancaires	15 174	13 761	
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires			
Cotisation au fonds de garantie des déposants			
Produits rétrocédés			
Charges des exercices antérieurs			
Divers autres charges bancaires	15 174	13 761	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement			
Produits d'exploitation non bancaires	30 802	28 967	
Produits sur et emplois assimilés			
Plus-values de cession sur immobilisations financières			
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles			
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même			
Produits accessoires	30 802	28 967	
Subventions reçues			
Autres produits d'exploitation non bancaires			
Charges d'exploitation non bancaires			
Charges sur et emplois assimilés			
Moins-values de cession sur immobilisations financières			
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles			
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	451 244	486 766	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	451 244	486 766	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur immobilisées			
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances			
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature			
Pertes sur créances irrécouvrables	171 043	144 508	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	171 043	144 508	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions			
Autres dotations aux provisions	43 467	24 660	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières			
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	21 596	7 541	
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux autres provisions	21 872	17 119	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	386 351	366 499	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	386 351	366 499	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur immobilisées			
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance			
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature			
Récupération sur créances amorties	21 547	16 935	
Autres reprises de provisions	38 014	25 437	

Autres produits et charges au 31/12/2024 (suite)			(milliers MAD)
RUBRIQUE	31/12/2024	31/12/2023	COMMENTAIRE
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières			
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles			
Reprises de provisions pour autres risques et charges	14 646	2 301	
Reprises de provisions réglementées			
Reprises de provisions	23 368	23 136	
Produits non courants	11 807	25 037	
Reprises non courantes des amortissements			
Reprises non courantes des provisions			
Autres produits non courants	11 807	25 037	
Charges non courantes			
Dotations non courantes aux amortissements			
Dotations non courantes aux provisions			
Autres charges non courantes	26 466	23 352	
Commentaires :			

Détermination du résultat courant après impôts au 31/12/2024

I DETERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)		454 575
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	44 692
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	100 930
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	398 337
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	153 360
Résultat courant après impôts	(=)	301 215

II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31/12/2024				(milliers MAD)
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A TVA collectée	143 260	801 118	776 784	167 594
B TVA à récupérer	152 113	983 003	944 690	190 425
Sur charges	27 972	104 959	96 815	36 117
Sur immobilisations	124 141	878 043	847 876	154 309
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-8 853	-181 885	-167 906	-22 831

Répartition du capital social au 31/12/2024					(milliers MAD)
Montant du capital en actions		1 132			
Valeur nominale des titres		100 DH			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Montant	
		Exercice pré-cédent	Exercice actuel		
ATTIJARIWafa Bank	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	576	576	57 619	
Crédit Agricole Consommation Finance (CACF)	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	555	555	55 458	
M. Ahmed Ismail DOUIRI	10, lot Dawliz avenue de Nice Casablanca	0,01	0,01	1	
M. Rachid KETTANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,01	0,01	1	
M.Mohamed El KET TANI	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,01	0,01	1	
M.Hassan BERTAL	2 Bd MOULAY YOUSSEF Casa	0,01	0,01	1	
M. Stéphane PRIAMI	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,001	0,1	
M. Gilbert RANOUX	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,001	0,1	
M.Rija RAJOELIARIVONY	91038,rue du bois sauvage Evry Cedex, Paris, France	0,001	0,001	0,1	
Divers petits porteurs	Diverses adresses	0,987	0,987	98,7	
Total		1 132	1 132	113 180	

Datation et événements postérieurs au 31/12/2024

I. DATATION	
. Date de clôture (1) 31/12/2024	
. Date d'établissement des états de synthèse (2) 15/01/2025	
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	. Favorables :
	. Défavorables :

NÉANT

Effectifs au 31/12/2024

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	903	910
Effectifs utilisés	903	910
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	485	430
Employés (équivalent plein temps)	418	480
dont effectifs employés à l'étranger		

Titres et autres actifs gérés ou en dépôts au 31/12/2024 (milliers MAD)

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

NÉANT

Réseau au 31/12/2024 (milliers MAD)

RÉSEAU	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents (AGENCES & BUREAUX)	45	44
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

Comptes de la clientèle au 31/12/2024

COMPTES	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants		
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger		
Autres comptes chèques		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		
Autres comptes de dépôts	4 384 195	3 523 254

Titres de créances émis au 31/12/2024 (milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Montant	Taux	Durée en mois	CONDITIONS DE REMBOURSEMENT	Dont autres apparentés	
					2024	2023
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	2,88%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	2,92%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	400 000	3,08%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	3,05%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	250 000	3,91%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	2,54%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	340 000	3,82%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	2,59%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	350 000	3,76%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	190 000	2,55%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	400 000	3,75%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	3,56%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	500 000	3,56%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,41%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	400 000	3,60%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,45%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	100 000	4,15%	37	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	3,26%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	2,49%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	4,04%	37	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,20%	24	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,74%	37	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	200 000	3,46%	37	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	150 000	4,20%	48	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	120 000	3,98%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
BONS DE SOCIETES DE FINANCEMENT	300 000	3,50%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	600 000	3,43%	60	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	167 000	3,45%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	83 000	3,76%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	203 200	4,39%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	46 800	3,14%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	152 300	3,84%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE	47 700	3,38%	84	REGLEMENT INTERETS ANNUEL & CAPITAL INFINE		
TOTAL	7 400 000					

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 31/12/2024

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et assimilées		NÉANT	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres et sûretés réelles			
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et assimilées		NÉANT	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Immobilisations incorporelles et corporelles au 31/12/2024

en milliers de DH

IMMOBILISATIONS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	555 430	57 927	8 433	604 925	312 874	27 214	-	340 088	264 836,510
Droit au bail	144 395			144 395					144 395
Immobilisations en recherche et développement	12 479	12 776	8 433	16 822					16 822
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	398 557	45 151	-	443 708	312 874	27 214	-	340 088	103 620
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	359 593	37 060		396 653	318 862	11 003		329 865	66 788
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	25 144	-		25 144	20 780	315		21 094	4 050
Terrain d'exploitation	1 043			1 043					1 043
Immeubles d'exploitation Bureaux	24 101			24 101	20 779	315		21 094	3 008
Immeubles d'exploitation Logements de fonction									
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	163 610	33 094		196 704	150 864	6 870		157 721	38 984
Mobilier de bureau d'exploitation	34 902	1 694		36 596	29 266	1 128		30 393	6 203
Matériel de bureau d'exploitation	7 350			7 350	7 328			7 328	22
Matériel Informatique & télécom	120 252	31 374		151 625	113 165	5 733		118 898	32 728
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	1 106	27		1 133	1 093	9		1 102	31
Autres matériels d'exploitation									
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	167 417	3 688		171 106	147 232	3 819		151 051	20 055
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	3 422	277		3 699					3 699
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation	1 817			1 817					1 817
Mobilier et matériel hors exploitation	1 005	277		1 282					1 282
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	601			601					601
TOTAL	915 024	94 987	8 433	1 001 578	631 736	38 217	-	669 954	331 624

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2024

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

I- ACTIF IMMOBILISÉ - A - ÉVALUATION À L'ENTRÉE

NATURE	DESCRIPTION
1- Immobilisations données en crédit-bail	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
2- Immobilisations en non	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
3- Immobilisations incorporelles	La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.
4- Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
5- Immobilisations financières	Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

I- ACTIF IMMOBILISÉ - B - CORRECTIONS DE

NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes d'amortissements	Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie) - A - ÉVALUATION À L'ENTRÉE

NATURE	DESCRIPTION
1- Stocks	La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (FIFO).
2- Créances	Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement en application de la circulaire n° 19/G/2002 de BANK AL MAGHREB (*).
3- Titres et valeurs de placement	Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie) - B - CORRECTIONS DE

NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

NATURE	DESCRIPTION
1- Méthodes de réévaluation	Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
3- Dettes de financement permanent	Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2024

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

NATURE	DESCRIPTION
1- Dettes du passif circulant	Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

NATURE	DESCRIPTION
1- Trésorerie - Actif	La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
2- Trésorerie - Passif	La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

(*) Créances en souffrance sur la clientèle

A- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit : souffrances sont, selon le degré de risque, classées en créances prédoutieuses, douteuses ou compromises. Les créances en souffrances sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

20% pour les créances prédoutieuses ;
50% pour les créances douteuses ;
100% pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

B- Dès que le déclassement des créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés, ils sont constatés en produits à leur encaissement.

C- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

D- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrances ont connus une évolution favorable : remboursement effectifs (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Wafasalaf S.A.

72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFASALAF S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 2.505.927 dont un bénéfice net de KMAD 283.031.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFASALAF S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société WAFASALAF S.A. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état des provisions B14 qui fait mention du contrôle de la CNSS dont fait l'objet la société.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

**RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES CRÉDITS À LA CLIENTÈLE ET DES
IMMOBILISATION DONNEES EN LOA**

Description du point clé de l'audit

Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose Wafasalaf à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Wafasalaf constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES »,

Au 31 décembre 2024, les créances à la clientèle nettes et les immobilisations données en LOA nettes s'élèvent respectivement à MMAD 9.758 et MMAD 8.984. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 2.231

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafasalaf et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de
synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la Gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 23 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



FORVIS MAZARS



> Rapport spécial des Commissaires aux Comptes



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société

Wafasalaf S.A.

72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Ram Allah
Casablanca

**forvis
mazars**

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca -Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Le Président de votre Conseil de Surveillance ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1. Convention de partenariat commerciale entre Wafasalaf et Attijari Bank Mauritanie (ABM) - (convention écrite)

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et ABM.

Nature et objet de la convention : La présente Convention a pour objet l'accompagnement d'ABM dans l'industrialisation du crédit à la consommation. Les périmètres d'intervention de WAFASALAF relatifs à la gestion du risque sont comme suit:

- Le traitement de risque.
- La prévention du risque.

Date de conclusion : 29 août 2023

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation d'accompagnement, ABM verse à Wafasalaf des honoraires à hauteur de 800 Euros par jour.

- Perdiem : compris entre 220 et 300 Euros selon le profil de l'intervenant

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : KMAD 171 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : Néant (T.T.C)

Cette convention a été autorisée par le conseil de surveillance en date du 13 juin 2024.

2.2. Convention de partenariat commerciale entre Wafasalaf et Société Ivoirienne de Banque (SIB) - (convention écrite)

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et SIB.

Nature et objet de la convention : Cet avenant à la convention conclue en date du 18 mai 2016 a pour objet l'accompagnement de la SIB dans l'industrialisation du crédit à la consommation.

Date de conclusion : 30 mai 2023

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation d'accompagnement, SIB verse à Wafasalaf des honoraires à hauteur de 800 Euros par jour. Perdiem : compris entre 220 et 300 Euros selon le profil de l'intervenant.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : Néant

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : Néant

2.3. Convention de partenariat commerciale entre Wafasalaf et Attijari Bank Tunisie (ABT) – (convention écrite en cours de signature)

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et ABT.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet l'accompagnement d'ABT dans l'industrialisation du crédit à la consommation.

Les périmètres d'intervention de WAFASALAF sont comme suit :

- Processus de recouvrement et traitement de risque et de prévention de risque.
- Les conditions de rémunération.

Date de conclusion : convention en cours de signature.

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation d'accompagnement, ABT verse à Wafasalaf des honoraires à hauteur de 800 Euros par jour. Per diem : compris entre 220 et 300 Euros selon le profil de l'intervenant.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : Néant

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : Néant

2.4. Convention de partenariat commercial entre Wafasalaf et Wafacash

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de commercialiser les produits de financement de Wafasalaf notamment le prêt personnel à travers le réseau de Wafacash.

Date de conclusion : 19 septembre 2019

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf verse à Wafacash une rémunération fixe de 2.5% HT du montant financé net hors complément de crédit.

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 : KMAD 2.571 (H.T.)

Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 3.149 (T.T.C)

2.5. Convention de gestion de l'activité de crédit entre Wafasalaf et Bank Assafa

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Bank Assafa et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion, pour le compte de Bank Assafa, concernant le produit « Mourabaha ».

Date de conclusion : 1^{er} novembre 2019 avec prise d'effet de manière rétroactive à compter du 1^{er} avril 2018.

Modalités de rémunérations :

- La rémunération relative à cette convention se fera sur la base :
- D'une commission de prestation de 0.5% HT des encours.
 - D'une charge ponctuelle (un cout exprimé en J/H) relative à la mise place du projet.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : KMAD 63 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 57 (T.T.C)

2.6. Contrat relatif à la mise en place d'un programme d'opérations de titrisation entre Wafasalaf et Attijari titrisation

Personnes concernées : : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafasalaf et Attijari titrisation.

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le recouvreur (Wafasalaf) assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment (fonds de titrisation Salaf Invest) et sous le contrôle de la société de gestion (Attijari titrisation).

Date de conclusion : 26 novembre 2018

Modalités de rémunérations :

En contrepartie de sa prestation de gestion, Wafasalaf percevra d'Attijari Titrisation une rémunération fixe de 0.01% du montant des créances cédées en début de période d'encaissement.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : KMAD 95 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 89 (T.T.C)

2.7. Convention de gestion de l'activité de crédit à la consommation entre Wafasalaf et Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en tant qu'actionnaire dans la société Wafasalaf.

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les modalités de la rémunération financière relative à la prestation globale de gestion, pour le compte d'Attijariwafa Bank, concernant les produits « Crédit Express», « Izdihar » et « Mizane ».

Elle comprend la détermination des composantes de la rémunération, les modalités de calcul de l'ensemble des composantes, les objectifs fixés au titre de ces composantes et des exemples de calcul de la rémunération.

Date de conclusion : 30 décembre 2015

Modalités de rémunérations : La rémunération est composée d'un coût de gestion et d'une rémunération de la performance :

- Le coût de gestion facturé avec une marge de 25% ;
 - La rémunération de la performance de Wafasalaf couvre les domaines suivants :
- Performance commerciale : Elle est formalisée par un Taux de Réalisation de l'Objectif de production commerciale (TRO) ;
 - Performance du risque : correspond à la maîtrise du coût du risque, matérialisé par la variation du coût du risque réalisé par rapport au coût du risque cible.

Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 : KMAD 108.655 (H.T.)

Montant encaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 132.388 (T.T.C)

2.8. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Attijariwafa Bank

Personnes concernées : Attijariwafa Bank, société mère de la société Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit des contrats de location de 8 agences conclus entre Attijariwafa Bank et Wafasalaf.

En MAD					
Agence	Localisation	Date de conclusion	Loyers facturés en 2024	Montants Décaissés	Délais de paiement
Agence Mohamed V	1 Avenue Hassan II casablanca	01/11/1990	159 720	159 720	le 1er du mois
Agence MAANI	163, Avenue Hassan II casablanca	01/06/1993	609 651	609 651	le 1er du mois
Agence MARRAKECH 2	Marrakech	01/06/2004	48 000	48 000	le 1er du mois
Agence KENITRA 2	1 Rue Haj Omar Riffi Kénitra	01/12/2008	175 692	175 692	le 1er du mois
Agence TETOUAN	Angle BD Al Ourouba et Yacoub El Mansour	29/06/2006	70 277	70 277	le 1er du mois
Agence RABAT RYAD	Rabat	01/02/2007	483 153	483 153	le 1er du mois
Agence LAAYOUNE	Bd Chahid Bouchraya Place Dcheira	20/01/2011	175 692	175 692	le 1er du mois
TOTAL			1 722 185	1 722 185	

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 : KMAD 1.722
Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 1.722

2.9. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafa Assurance

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafa Assurance et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit des contrats de location conclus entre Wafa Assurance et WAFASALAF pour la location d'un ensemble de locaux à usage de bureaux :

En MAD

Agence	Localisation	date de conclusion	loyer HT facturés en 2024	Montants décaissés	Délai de paiement
Siege	72, Angle Rue Ram Allah et BD Abdelmoumen	13/09/2010	14 546 699	17 456 038	Avant le 10 de chaque mois
Agence Tanger TFZ	Zone franche de Tanger	21/06/2013	174 543	206 135	Avant le 10 de chaque mois

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 : KMAD 14.721
Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 17.662

2.10. Convention de location de locaux entre Wafasalaf et Wafacash

Personnes concernées : Attijariwafa Bank est actionnaire commun de Wafacash et Wafasalaf.

Nature et objet de la convention : Il s'agit d'un contrat de bail pour la location d'une agence à Nador :

En MAD

Local	Localisation	Date de Conclusion	Loyer TTCfacturé en 2024	Montants Décaissés	Délais de paiement
Agence Nador	90, Bv Ibn Tachfine	27/10/2011	104 700	104 700	Le 1er du mois

Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 : KMAD 104.
Montant décaissé au cours de l'exercice 2024 : KMAD 104.

Casablanca, le 23 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Bachir TAZI
Associé

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé



> État des honoraires des Commissaires aux Comptes

>

ÉTAT DES HONORAIRES
VERSÉS AUX CONTRÔLEURS
DE COMPTES

en MAD	Ernst & Young						Mazars		FIDAROC			
	Montant/ année			Pourcentage/Année			Montant/ année	Pourcentage/ Année	Montant/ année		Pourcentage/Année	
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2024	2023	2022	2023	2022
Commissariat aux comptes, certification,examen des comptes individuels et consolidés	395 000	351 000	351 000	81%	83%	96%	300 000	75%	280 000	280 000	85%	100%
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	20 000	50 000	-	4%	12%	-	20 000	5%	50 000	-	15%	-
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	415 000	401 000	351 000	85%	95%	96%	320 000	80%	-	-	100%	100%
Autres prestation rendues	72 000	20 000	13 000	15%	5%	4%	80 000	20%	-	-	-	-
autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total	72 000	20 000	13 000	15%	5%	4%	80 000	20%	-	-	-	-
Total général	487 000	421 000	364 000	100%	100%	100%	400 000	100%	330 000	280 000	100%	100%

وفاسلاف
Wafasalaf
ديمامعاك



72, Angle Rue Ram Allah et
Bd Abdelmoumen Casablanca - Maroc
Tél. : 0522 545 100 - Fax : 0522 273 535
www.wafasalaf.ma